La Vie Intellectuelle

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — JUILLET 1956

L'Union française dans la tenaille

De quelle tenaille s'agit-il ? Si l'on pense aux problèmes d'outre-mer en termes de politique mondiale, on songe aussitôt à la tenaille formée par les U.S.A. d'une part et l'U.R.S.S. d'autre part pour enserrer nos anciennes colonies et les arracher à cette Union que la France cherche à fonder avec leurs peuples. Du côté des U.S.A. comme du côté de l'U.R.S.S. on trouve un anticolonialisme qui, s'il n'a pas la même nature, procède avec la même rigueur à notre égard. Et l'on sait que l'anticolonialisme américain ou soviétique soutient la poussée des nationalismes asiatiques et africains dont le triomphe constituerait la solution des problèmes d'outre-mer. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut en croire.

En Afrique la sensation d'être pris en tenaille nous

étreint physiquement et elle se précise sur le plan géographique. En Afrique tropicale, les 26 millions de Noirs, nouvellement citoyens français, ne sont-ils pas soumis à la double pression exercée par 36 millions d'hommes de Gold-Coast et de Nigeria en marche vers l'indépendance complète, et par 50 millions d'Araboberbères méditerranéens en ébullition du Caire à Rabat ? En Afrique du Nord, notre position dans l'Algérie en feu n'est-elle pas coincée entre la Tunisie et le Maroc qui ont leur autonomie et leur armée ? L'Algérie où s'accumulent et s'enchevêtrent les plus graves questions démographiques, économiques, sociales et politiques, ne nous place-t-elle pas non seulement en présence de ses propres exigences de surpeuplement, de progrès technique, de statut moderne et personnel mais aussi devant l'éventualité d'un Maroc et d'une Tunisie qui, toutes proportions gardées, joueraient par rapport aux fellaghas algériens et à leur terrorisme de guerre sainte le rôle assumé par la Chine au bénéfice du Viet-Minh?

Une autre impression de tenaille nous saisit quand nous considérons l'Union française aux prises avec les passions de notre politique intérieure. Bien des choses se passent comme si des partis nominalement patriotes agissaient de telle sorte que l'Algérie fût perdue et, avec l'Algérie, l'Union française, afin qu'ils puissent mettre la République en accusation et acculer le régime à la chute dans l'effondrement de l'Union française. Les mêmes gens qui murmuraient à la Libération, à propos du général de Gaulle : « L'Indochine sera son expédition du Mexique », et qui sabotaient la loi de 1947 sur l'Algérie[1], entendez-les maintenant : « L'Al-

1. Loi du 20 septembre 1947.

gérie sera la guerre d'Espagne de la Gueuse. » Qu'il y ait du Gribouille dans cette attitude odieuse, cela n'empêche pas qu'elle soit prise et qu'elle rejoigne par ailleurs le colonialisme le plus réfractaire aux réformes outre-mer. C'est une des branches de la tenaille intérieure, l'autre branche étant un anticolonialisme négatif qui stérilise les principes généreux dont il fait état.

Essayons d'approfondir davantage et d'analyser la situation telle que nous l'apercevons. Elle est complexe. Dégageons-en quelques éléments qui nous paraissent fondamentaux bien qu'ils ne soient pas toujours mis en valeur.

La IVe République a basé les rapports de la France métropolitaine avec les peuples de l'ancien Empire colonial sur une loi peu connue en dehors des cercles spécialisés : la loi du 30 avril 1946. Dans sa lettre comme dans son esprit, cet acte du pouvoir législatif est un acte de solidarité par lequel la redistribution du revenu national métropolitain alimente le Fonds d'équipement économique et social destiné à la modernisation des territoires d'outre-mer. Dans quelle mesure le Fonds d'équipement économique et social — le F.I.D.E.S. [2] — a-t-il pourvu aux besoins qu'il devait satisfaire ? Comment la planification qu'il a financée depuis dix ans s'est-elle insérée dans la réalité des choses ? Quels résultats a-t-elle produits ? Quelles déviations, quelles erreurs a-t-elle commises ? Autant d'études à entreprendre et qui ne sont pas évidemment de nature à enfiévrer les

2. F.I.D.E.S. : Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social des territoires d'outre-mer.

esprits comme les discussions idéologiques sur la politique pure.

Le législateur de 1946 espérait que les capitaux privés, métropolitains et étrangers, seconderaient et même relaieraient la redistribution du revenu national et assureraient l'assiette financière de la modernisation des territoires d'outre-mer. En ce qui concerne les territoires rattachés au ministère de la France d'outre-mer, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, de 1947 à 1952, on escomptait un apport de capitaux privés de l'ordre de 185 milliards. On n'en a obtenu que 90 milliards. Et de 1947 à cette année 1956, la moyenne des apports privés varie entre 10 et 15 milliards par an, tandis que la moyenne de la redistribution du revenu national pour l'Afrique noire et Madagascar s'élève à 70 milliards par an. Autrement dit, le capitaliste verse sept fois moins que le contribuable métropolitain pour donner à ces pays d'outre-mer l'équipement économique et social indispensable à leur modernisation. Une première conclusion s'impose : on constate une désaffection de l'entreprise privée à l'égard des possibilités d'outre-mer. Cette désaffection est si patente qu'un parti progressiste aussi peu suspect de colonialisme que le Rassemblement démocratique africain préconise en 1955 à Conakry des facilités fiscales pour attirer les capitaux privés.

Poursuivons notre analyse. Loin de nous écarter de la tenaille, nous allons y être amenés. Que les capitalistes soient réticents, cela les regarde — mais cela touche aussi le contribuable métropolitain dont la charge va être aggravée. Bien qu'il ne soit pas très au courant ni même très curieux des problèmes d'outre-mer et qu'il les envisage à travers des sentiments affectifs

plutôt qu'à la lumière des faits, il établit de plus en plus une relation directe entre les imperfections sociales dont il souffre en métropole même et les quelques réalisations dont la redistribution de son revenu a été la cause outre-mer. Dans des conseils municipaux ou dans des conseils généraux de province, on surprend aujourd'hui une opinion publique sourdement hostile aux investissements outre-mer. Vous devinez le thème : nous avons chez nous des taudis et une crise de logement et là-bas nous payons des bâtiments somptuaires! On nous supprime notre brave petit tacot d'intérêt local sous prétexte d'économies et on va lancer un transsaharien avec notre argent! Nos blés ont gelé et on soutient le cacao et le café!

L'occasion est bonne pour appuyer sur la chanterelle au nom de l'anticolonialisme désintéressé. Pourquoi contribuerions-nous à une œuvre d'outre-mer qui est viciée irrémédiablement par ce qu'il est convenu d'appeler la présence française ? Par quelle aberration laisserions-nous l'Allemagne renaissante s'emparer des marchés extérieurs tandis que nous nous épuisons à relever le niveau de vie de populations d'outre-mer qui nous critiquent et nous traînent à la barre de l'O.N.U. ? Quelle est cette solidarité qui nous astreint à nous priver pour des peuples qui ne veulent plus de nous ?

Je n'exagère pas, les choses en sont là. Ce qui me semble plus inquiétant à l'heure actuelle que les menaces du panarabisme et le terrorisme en Afrique du Nord et la fermentation en Afrique noire et à Madagascar, et plus significatif que les manœuvres contre la République, c'est l'occulte travail qui se fait dans la mentalité de la France métropolitaine, c'est l'esprit par lequel les pays d'outre-mer risquent d'être précipités

dans cette indépendance qu'ils appellent de leurs vœux : ils ne rapportent que des ennuis, ils coûtent cher, qu'ils s'en aillent vite dans leur liberté.

Protestez-vous que ces pays sont pauvres, démunis, hors d'état de subvenir seuls à leur progrès ? On vous répondra que la liberté leur inculquera le sens de leurs responsabilités, stimulera leur productivité et qu'au surplus ils s'adresseront à des experts internationaux et à des banques internationales.

Il est possible que la solution des problèmes d'outre-mer dépasse les forces d'une métropole comme la France. Il est probable que nos problèmes africains et malgaches ne sont qu'un cas particulier de la grande question posée par la montée des peuples déshérités vers une civilisation planétaire où ils seront à égalité avec les peuples fortunés.

Mais nous mettons-nous en de bonnes dispositions pour travailler à une civilisation planétaire et pour participer à une action internationale en faveur des régions sous-développées quand nous commençons par rejeter comme un fardeau les sacrifices dont nous avions accepté le principe vital il y a dix ans ?

Regardons en face la véritable tenaille de l'Union française. Elle n'est pas seulement à l'extérieur pour faire sauter l'un après l'autre les clous de l'assemblage métropole-outre-mer. Elle est suspendue sur la métropole même, elle opère à l'intérieur de chacun de nous. Qui de nous n'entend la voix qui proclame la liberté des peuples d'outre-mer à disposer d'eux-mêmes et qui magnifie cette liberté comme un aliment plus nécessaire que le pain — qui de nous ne prête l'oreille en même temps à une autre voix : à ces peuples libérés, tu ne devras plus rien, plus d'impôts, plus de secours, plus de concours.

Et qui sait si dans leur liberté il n'y aura pas de bonnes affaires à pêcher. Ce seront des Etats jeunes qui sauront faciliter la venue des capitaux privés.

La tentation de la tenaille est puissante. Ses deux branches se complètent efficacement, bien que l'une soit manœuvrée par l'autre. En effet, rien ne sert mieux le dessein d'un néo-capitalisme, d'un néo-colonialisme que le conformisme anticolonial qui ne dépasse pas le stade des revendications politiques et qui se nourrit de formules du genre de celles-ci : nous gémissons sur notre « condition coloniale vécue », nous sommes contraints de revêtir « une personnalité d'emprunt » pour accéder aux universités et à leurs diplômes, nous voulons notre drapeau national, notre hymne national, notre armée nationale, afin de nous réaliser pleinement dans nos tâches nationales. Et je ne nie pas que ces formules aient un contenu. Mais suffisent-elles ? Et j'observe le comportement des néo-colonialistes envers le conformisme anticolonial : bravo, les nationalistes d'outre-mer! Accélérez encore votre sécession. Moins vous aurez de liaisons avec la métropole, mieux cela vaudra pour nous. Plus vous romprez la solidarité que la métropole organisait avec votre peuple, moins nous aurons de frais généraux dans l'exploitation que nous vous préparons, tandis que votre attention est absorbée par la répétition des slogans auxquels nous applaudissons.

Quelle exploitation ? Oh! elle réside dans un système simple que les néo-colonialistes internationaux empruntent à l'ancienne doctrine des « comptoirs » : au lieu de s'évertuer à couvrir les pays d'outre-mer d'un réseau d'écoles, de dispensaires, de postes administratifs disséminés, ils abandonneront à un gouvernement « indépendant » cette tâche ingrate. Ils se limiteront à quelques

secteurs économiques, judicieusement choisis. Là ils concentreront leurs ressources « internationales ». Le combinat minier, industriel, agricole, voilà leur affaire. Ils ne négligeront pas l'aspect social spectaculaire. Une mine, une usine hydro-électrique, une plantation de rapport seront agrémentées de nurses, de jardins d'enfants et de services sanitaires bien ripolinés. Quant au reste du pays ? Ah! musique nationale en tête, il aura l'honneur de fournir de la main-d'œuvre « libre » à des installations de bon rapport. Et tout le monde sera content.

Mais la démocratie ? Les nationalismes d'outre-mer ne créeront-ils pas des gouvernements démocratiques opposés à ce néo-colonialisme ? Relisez un auteur qui n'était pas colonialiste ni antidémocratique : Sigrid Undset. Norvégienne, citoyenne d'une nation qui n'a pas commis le « péché colonial », qui n'a pas été infectée par la « peste coloniale », chrétienne, convertie au catholicisme, elle fuit l'oppression hitlérienne en 1940 et écrit : « Notre erreur funeste, à nous, nations de l'Atlantique nord... a été de croire que parce que *nous* avions trouvé dans la démocratie la forme vitale qui permettait de réaliser des impulsions millénaires, *tous* les peuples devaient également aspirer à la liberté, l'égalité et la fraternité, et qu'ils désiraient y arriver par les voies que *nous* avions toujours préconisées... Des civilisations ont pu se développer d'après des principes différents, visant un idéal différent... Il n'est pas dit que les peuples d'Asie et d'Afrique se serviront de leur autonomie pour reconstruire leur Etat social selon des principes démocratiques. Il est possible que leur indépendance nationale, une fois acquise, leur serve pour s'organiser en castes, rétablir l'esclavage,

fonder un Etat où... une minorité ethnique ou bien quelques familles régneront de façon absolue sur des masses sans droits... Les peuples se mettront en marche vers tout ce que notre nature nous a poussés à rejeter ou à modifier. Cette avance vers tout ce qui nous semble périmé et intolérable se produit déjà en bien des points du globe, musique en tête[3]. »

Ce qui se produit déjà, en bien des points du globe, c'est la facilité avec laquelle, sous le couvert d'institutions parlementaires, derrière une démocratie de façade, les masses sont dirigées vers une exploitation où l'indépendance nationale s'accommode fort bien du capitalisme. Si les nations de l'Atlantique Nord ont des ministres capables de perdre une heure à lire Sigrid Undset, peut-être pourront-ils se demander à qui profite l'anticolonialisme américain.

Que faire ? Ne pas désespérer et écarter les branches de la tenaille pour appréhender enfin les vrais problèmes que pose le nationalisme outre-mer. Il ne les pose pas dans le même contexte économique et social qui fut celui où l'Europe et les U.S.A. construisirent la nation. Le nationalisme en Afrique est un grand fait — mais qui ne dispense pas d'examiner ses connexions avec les problèmes dont il souligne au contraire la difficulté. Problèmes de coexistence et d'interpénétration entre des sociétés séparées par un clivage inhumain. Problèmes de passage d'une économie archaïque à une économie moderne. Problèmes qui mettent en cause, dans le détail des situations concrètes, les rapports de l'homme avec la terre, avec le travail, avec le pouvoir. Pour résoudre ces problèmes-là, le paternalisme est

3. *Retour à l'Avenir*, chez Stock, 1952.

impuissant, la révolte aussi. Les solutions partielles seront, selon l'expression de S. Em. le cardinal Feltin, des solutions partiales. Aucune solution ne sera bonne si elle est unilatérale, et imposée par la force de la rébellion ou de la répression. Au lieu de nous bloquer, de part et d'autre, dans des automatismes primaires, travaillons donc à être de chaque côté des interlocuteurs valables par notre connaissance exacte des problèmes d'outre-mer. S'il faut que l'Afrique passe par le nationalisme, tâchons de prévoir ce qu'il y aura *par-delà le nationalisme,* et comment il réglera par exemple, pour le relèvement du niveau de vie, la rupture avec les anciennes structures domestiques et l'implantation de structures modernes, comment il organisera les marchés communs et dans quel milieu institutionnel nouveau il nous proposera d'accomplir les actes de solidarité qui délivreront des millions d'hommes de la faim, de l'ignorance et de la peur. Car enfin c'est tout de même de cette lutte contre la faim, l'ignorance et la peur qu'il s'agit! Que nous ne l'ayons pas menée avec assez de succès à l'époque coloniale, admettons-le; que nous n'y ayons pas associé assez d'indigènes et que nous ne les ayons pas mis assez tôt et en assez grand nombre en mesure de la continuer, admettons-le encore. Est-ce une raison pour nous laver les mains de ce qu'ils pourront faire si nous démissionnons ?

Reprenons l'ouvrage de Sigrid Undset : « Nous avons beaucoup entendu dire, au cours des vingt ou trente dernières années, que les hommes attendaient de l'avenir la réalisation d'un rêve quelconque. Les conquêtes réelles que l'humanité a faites au cours des âges, elle ne les a jamais *rêvées*... Ne nous imaginons jamais qu'une « vague d'avenir » nous portera vers notre but.

Le chemin qui nous y conduira, nous ne le trouverons que dans nos propres efforts, dans un patient et courageux labeur. »

Ne nous imaginons jamais que les terres fertilisées et assainies constituent outre-mer une œuvre indestructible qui se développera spontanément dans « le mouvement irrésistible de l'Histoire », et que l'organisation de l'espace tropical sera apportée par une « vague d'avenir » dont nous contemplerions le flux en spectateurs. Si nous ne parvenons pas à introduire notre participation à l'avenir par un retour au patient effort, cela signifiera bien autre chose que la victoire d'un nationalisme sur un colonialisme.

Je ne cherche pas à défendre le colonialisme, j'essaie au contraire de montrer comment il peut être renforcé indirectement par un anticolonialisme qui se traduirait en fait par la fuite devant nos responsabilités envers les pays sous-développés. *Depuis 1946, le vocable de colonisation recouvre en réalité la redistribution du revenu national de la métropole pour l'équipement économique et social outre-mer.* C'est une œuvre de solidarité. Elle devient dure à soutenir. Pour la seule Afrique noire, 70 milliards par an, pour la seule Algérie, 140 milliards par an, tel est l'ordre de grandeur des investissements publics, sans parler des investissements privés. Lourde charge et que la métropole devra porter longtemps, au moins dix ans. Dans cette perspective, l'anticolonialisme apparaît à notre égoïsme contre l'alibi qui nous dispensera de rester présents à la solidarité. De l'Algérie aux Antilles, de l'Afrique noire au Pacifique, les peuples dont il faut relever le niveau de vie forment une masse de 42 millions d'hommes, égale en nombre à la population française d'Europe. Organiser

aux frais de la métropole leur passage de l'état archaïque à la vie moderne, voilà le problème et la tâche. Quelle tentation de laisser tomber un problème aussi complexe, une tâche aussi accablante qui, si elle est mal équilibrée, réduira les ressources métropolitaines! Quel soulagement de dire : passons la main, cela ne nous concerne plus! Je le demande aux anticolonialistes de bonne foi : ne craignent-ils pas cette tentation, ne voient-ils pas qu'elle peut donner lieu à un lâche soulagement ? Colonialisme et anticolonialisme ne sont-ils pas les deux branches de la tenaille, qu'il faut écarter d'abord pour imaginer la politique d'avenir ?

ROBERT DELAVIGNETTE.

Église et chrétienté

En Chine : l'Eglise catholique sous le régime communiste

CETTE année, il y a dix ans que le Saint-Siège rétablissait en Chine la hiérarchie catholique[1], peu après avoir créé le premier cardinal chinois, S. Em. Thomas Tien. Sur dix-neuf archevêques, on en compta trois originaires du pays, dont celui de la capitale, Nankin, et celui du centre culturel national, Pékin. Sur près de cent quarante-cinq circonscriptions ecclésiastiques (diocèses et préfectures apostoliques), vingt-neuf étaient dirigées par un ordinaire chinois.

1. Nous écrivons « rétablissait », car, sans compter l'époque de Jean de Montcorvin au Moyen-Age, il y eut des évêchés à Pékin et à Nankin depuis le XVII[e] siècle, jusqu'à ce qu'ils soient éliminés par la généralisation du système des Vicaires Apostoliques au siècle passé.

On se trouvait au lendemain d'une guerre longue et épuisante, d'où la nation était sortie moralement grandie, bien que matériellement handicapée. Le clergé autochtone était relativement nombreux (2.500 prêtres) et pouvait prendre de plus en plus de responsabilités. Ceux des missionnaires qui avaient été internés par les Japonais reprenaient leur œuvre avec une nouvelle ardeur, tandis que de nouveaux renforts apostoliques commençaient à arriver. On pouvait penser que l'évangélisation de la Chine, dont la population représente le quart de l'humanité, continuerait à recevoir l'appoint de presque toutes les congrégations et sociétés missionnaires[2], avec des éléments provenant de tous les pays d'Europe (sauf les pays orthodoxes), ainsi que de l'Amérique du Nord et même de l'Amérique du Sud (Colombie). Malgré l'occupation par les communistes de vastes zones du centre et du nord, où l'activité religieuse était soumise à des restrictions, malgré la guerre civile, bientôt, les perspectives de développement du christianisme paraissaient favorables.

L'existence de l'Église catholique était généralement beaucoup plus connue qu'avant la guerre, et c'était très souvent de façon sympathique, en dépit des restes d'anciens préjugés sur la *yang-kiao* (doctrine étrangère). De bonnes publications périodiques étaient reprises ou lancées avec succès, notamment un mensuel en chinois et un bimestriel en anglais pour le clergé. Bientôt l'Internonce faisait organiser à Shanghaï le *Catholic Central Bureau* pour centraliser les renseignements sur les méthodes d'apostolat et pour tâcher de réaliser en grand, enfin, la publication de livres catholiques bien

2. Sauf, bien entendu, les sociétés spécifiquement africaines comme les Pères Blancs et les Missions africaines de Lyon.

écrits et bien présentés. A Pékin, le cardinal Tien fondait de même l'Institut Saint-Thomas, tandis que les Jésuites s'attelaient à moderniser leurs publications. Dans différentes villes, surtout à Pékin, on voyait de plus en plus différentes congrégations collaborer harmonieusement en un même lieu avec le clergé diocésain, au lieu de se réserver un champ d'apostolat exclusif, comme cela se faisait naguère. Le gain en communication d'expérience et en efficience était certain.

Cependant, fin 1947, les armées communistes s'avancent dans de nouvelles régions et commencent à occuper des villes. Octobre 1948 s'achève par la prise de Moukden, suivie de la « libération » de toute la Mandchourie. Les chrétiens savent que des églises ont été détruites précédemment en zone rouge ; d'autres ont été transformées en salles de réunions et magasins. Des prêtres ont été mis en accusation publique et molestés ; la plupart des religieuses ont été dispersées, bon nombre d'entre elles ont été obligées de se marier. D'ailleurs, toutes les grandes villes du nord et du centre sont encombrées de réfugiés, parmi lesquels les prêtres et les religieuses ne font pas défaut. Malgré la subsistance du culte en certains endroits, malgré les proclamations de « protection des religions » que font les chefs de l'armée populaire, les succès de celles-ci ne rassurent guère les protestants non plus que les catholiques.

Cependant, ces derniers reçoivent la directive de rester sur place, en principe. On évacue seulement dans le sud, puis à l'étranger, des missionnaires valétudinaires, quelques nouveaux arrivés qui ne sont pas au courant de la langue et des usages, un bon nombre d'élèves des séminaires pour prévenir l'interruption de

leur formation. Quelques prêtres chinois qui ont déjà eu maille à partir avec les communistes ou avec leurs agents secrets gagnent aussi l'étranger ; d'autres, qui s'y trouvaient, y restent bloqués (c'est le cas de S. Em. le cardinal Tien qui, sérieusement malade, était depuis plusieurs mois à Hongkong).

Fin janvier 1949, les troupes communistes font leur entrée à Tientsin et à Pékin. Avant le milieu de l'année, elles s'emparent de Nankin, de Shanghaï et de tout le centre du pays. Quelques mois plus tard, Canton et le Szechwan également conquis, les restes des Nationalistes établis à Formose, le Parti communiste est virtuellement maître de la Chine continentale. Dès le premier octobre, il fait proclamer à Pékin le gouvernement de la République populaire de Chine.

De-ci de-là, pendant cette période, il y eut des résidences de missionnaires et des églises occupées par les troupes et par l'administration, des religieuses expulsées de leurs couvents ou de leurs écoles. Mais, dans l'ensemble, il n'y eut point de difficultés majeures pour le clergé, ni de grandes violences, encore moins de désordre. C'était ce qu'avaient prévu les personnes au courant des procédés communistes, en dépit des craintes de la masse : s'il se produit des désordres, ils sont généralement préparés de longue main.

Cependant l'enseignement religieux devenait impossible dans les écoles secondaires catholiques, où des « professeurs de politique » imposés prenaient graduellement en main toute l'éducation et l'aiguillaient dans un sens athée. Dans les écoles primaires on avait provisoirement plus de jeu, mais l'évolution se marquait aussi vers la suppression de tout facteur religieux. Dans les bureaux, dans les administrations, etc., le système

des cercles d'études s'installait : la critique des conceptions réactionnaires et bourgeoises y prenait souvent un biais anti-religieux ; des insinuations plus nettes à la campagne, plus voilées dans les grandes villes, tendaient à intimider ceux qui fréquentaient les lieux de culte.

Après une moment de désarroi pour certains, la chrétienté chinoise se ressaisit pourtant. Approfondissant sa ferveur personnelle, elle profita de la possibilité d'action qui lui était laissée pour propager la foi avec plus d'ardeur. On ne soulignera jamais assez le rôle des laïques dans ces conjonctures. Ils prennent l'initiative d'organiser des cours de religion, ils recherchent avidement les livres de doctrine, les lisent eux-mêmes et les font lire par les non-chrétiens ; les exercices spirituels se multiplient ; chacun se sent responsable de l'apostolat. Nombreux sont ceux qui réagissent aux pressions comme cette jeune fille, professeur dans une école non chrétienne ; elle déclarait à un prêtre de sa paroisse : « Dans nos sessions d'étude, on a critiqué la religion, on veut nous en éloigner. Alors, j'ai pensé que mon grand-père a été martyr au temps des Boxeurs ; je veux être digne de lui. Je ne manquerai plus la messe le dimanche, comme cela m'arrivait trop souvent. Je vous demande de m'aider à mieux connaître notre doctrine. » Et elle ajoutait : « Mon beau-frère est encore païen. Je vous l'amènerai ; il faut qu'il se convertisse et reçoive le baptême! » Il le reçut effectivement un an plus tard.

Le clergé, lui aussi, adapta ses méthodes, multipliant notamment les bibliothèques et encourageant une plus grande fréquentation des sacrements.

C'est dans cette atmosphère que la Légion de Marie prit un développement extraordinaire. Cette organisa-

tion d'apostolat direct appuyé sur une forte dévotion à la Sainte Vierge est d'origine irlandaise. Elle avait essaimé quelques petits groupes dans la Chine centrale peu avant l'invasion japonaise. D'autres groupes sporadiques s'étaient établis juste après la guerre dans différentes villes, notamment à Tientsin. En 1948, sur instructions de l'Internonce, S. Em. Mgr Riberi, le R. P. Mac Grath parcourut tout le pays pour diffuser davantage cette organisation. Ce n'était qu'un point de départ. Dans la ville de Pékin, par exemple, on comptait une quinzaine de *praesidia* (unités de douze à vingt membres) au moment du changement de régime ; à la fin de l'année 1949, ils étaient une soixantaine ; en mars 1951, leur nombre atteignait cent cinq, non compris ceux qui, encore dans leurs débuts, n'étaient pas officiellement reconnus par les instances supérieures. Alors que, généralement, on institue un *senatus* de la Légion par nation, six de ces organismes supérieurs se partageaient la Chine dès l'été 1950.

Entre temps, l'Église avait progressé en nombre d'adeptes, mais aussi en organisation. La création d'un nouvel évêché confié au clergé national à Funing (Fukien) avant la « libération » avait été suivie après celle-ci de l'érection du diocèse de Soochow (entre Shanghaï et Nankin). Des prélats chinois étaient successivement mis à la tête des archevêchés de Shenyang (Moukden) et Canton, ainsi que de l'évêché particulièrement important de Shanghaï (Mgr Kong) ; on ne tarderait pas à transférer au clergé chinois le diocèse de Siwantze, tandis que le principe de ce pas était posé pour l'archidiocèse de Chungking, etc. Le problème de l'indigénisation des cadres subsistait sans doute dans plusieurs congrégations religieuses, même là où une

forte proportion de membres étaient chinois ; mais des progrès avaient été réalisés dans d'autres, notamment dans la Compagnie de Jésus. Par ailleurs, si une presse quotidienne ou périodique véritablement catholique était devenue pratiquement impossible (on publia cependant un bulletin paroissial hebdomadaire à Pékin, d'octobre 1950 à avril 1951, avec un tirage de plus de 5.000 exemplaires), les publications de livres apologétiques se multipliaient ; des petits livres d'images (Évangile, vie des martyrs, etc.) parurent avec grand succès en automne 1950.

A ce moment, l'atmosphère commençait précisément à devenir plus lourde pour les chrétiens. En été, on venait de lancer parmi les protestants le « mouvement des trois autonomies » (autonomies d'administration, de finances et de propagation) ; les milieux officiels insinuaient que les catholiques devraient en faire autant. Au cours des vacances, à la suite d'un différend entre les RR. PP. Verbistes et le recteur Ch'en Yuan — païen, circonvenu par des éléments communistes — à propos de théories athées proposées par quatre professeurs, et de l'agitation subséquente dirigée par le Parti et la Ligue de jeunesse néo-démocratique, le gouvernement avait repris l'administration de l'Université catholique Fu-jen à Pékin. Fin septembre la police arrêtait le Japonais Yamaguchi et l'Italien Riva sous l'accusation — peu vraisemblable — d'avoir machiné le bombardement au moyen d'un mortier de tranchée de la porte Tien-an-men avec le président Mao-Tse-Toung au cours du défilé du premier octobre. Elle impliqua dans l'affaire Mgr Martina, représentant de l'Internonce pour le Nord de la Chine. En décembre enfin, un appel pour les « trois autonomies » dans l'Église catholique,

lancé d'un obscur village du Szechwan, était claironné partout par la presse, toute dictée par le Parti depuis longtemps.

En janvier 1951, de hautes personnalités du gouvernement, y compris le chancelier et ministre des Affaires étrangères Chou En-Lai, invitent à l'Hôtel de Pékin les représentants du clergé chinois de la capitale (les réfugiés, présents dans la ville dès avant la « libération », inclus); ils les entretiennent de la nécessité de « se redresser » contre « l'impérialisme » dans l'Église. La tractation en vue d'établir une « proclamation » du clergé se prolongent ensuite plus d'un mois sans aboutir à rien.

En février, on dénonce un « complot » d'espionnage dans l'Université catholique Ts'ing-ku et dans la Légion de Marie de Tientsin. Une agitation connexe se développe parmi les étudiants. (Une des « preuves » publiées par les journaux est la photo de la cachette *vide* d'un soi-disant émetteur de radio.)

L'Internonce avait inspiré une brochure de l'abbé Ch'en, contenant une mise au point de la question des « trois autonomies »; une lettre collective de plus de quatre-vingts évêques avait traité du même sujet. L'une et l'autre furent déclarées réactionnaires.

Alors, en plusieurs villes importantes, comme plus tôt en Mongolie et ailleurs, la vie est rendue impossible aux élèves catholiques des écoles secondaires, membres de la Légion de Marie ou autres, qui n'emboîtent pas le pas pour la domestication et l'évacuation de la religion. A la mi-mai, les attaques sont organisées en réunions secrètes par la Ligue de jeunesse néo-démocratique de Pékin; dans cette ville, la violence et la sauvagerie atteignent un degré particulier; plusieurs

élèves sont véritablement torturés publiquement. Puis des *Comités de Réforme*, composés généralement de chrétiens tièdes, d'hommes intéressés, voire d'apostats déclarés, commencent à s'imposer aux églises et à les surveiller. On veut faire signer aux fidèles des pétitions pour réclamer l'expulsion du représentant du Saint-Siège, Mgr Riberi, qui est déjà virtuellement décidée par les autorités. Il y a des tergiversations, à la recherche du moindre mal. Au dernier moment, l'évêché de Pékin fait retirer le texte péniblement élaboré et proposé. C'est ici que se place le fameux incident de Chunking : le clergé s'est laissé entraîner à des déclarations trop équivoques, la « réforme » semble triompher, quand le discours de l'abbé Jean Tong provoque la reprise de conscience de l'ensemble de la chrétienté locale : patriotes sans doute, mais catholiques toujours.

En juin, l'Internonce était mis aux arrêts, pour être finalement expulsé le 3 septembre.

Le 25 juillet 1951 après-midi, d'importantes forces de police perquisitionnent l'évêché du Peitang, le séminaire et un grand nombre d'établissements religieux de la capitale. Au moins soixante-dix prêtres, chinois et étrangers, diocésains et religieux sont incarcérés, suivis de près par plusieurs laïques. Les pires tortures leurs sont appliquées : interrogatoires de fatigue, chaînes très lourdes aux pieds, menottes derrière le dos pendant des jours et des semaines, suspension par les mains derrière le dos ou par les pouces, coups divers, station debout pendant des jours, etc. Le corps diplomatique accrédité à Pékin, y compris des Orientaux, sera amené à protester contre ces traitements inhumains. Certains prêtres mourront en prison, comme le P. Pierre Sun, Lazariste. Peu après, c'était à Shanghaï

la mort, dans des circonstances analogues, du P. Béda Tsang, Jésuite. Des rafles ou des arrestations sporadiques se produisaient aussi ailleurs, tandis qu'on forçait les fidèles à participer à toutes sortes de meetings d'accusation et qu'on projetait dans les cinémas le film du « procès » de missionnaires de Mandchourie, accusés de sabotage et d'espionnage... ainsi que de détention de matériel pornographique!

Dès décembre 1950, le gouvernement avait « découvert » que l'orphelinat de Canton était une institution impérialiste pour faire mourir les enfants chinois et miner ainsi la résistance de la race chinoise. Sans nouveaux frais d'imagination, le même thème ridicule autant qu'odieux devait servir à abattre successivement tous les orphelinats des religieuses, en passant par celui de Nankin au printemps 1951, par le Jen-ts'e-t'ang de Pékin en automne de la même année, pour finir par le Seng-mou-yeu de Shanghaï en juillet 1953.

Soit qu'ils fussent arrêtés ou expulsés, soit qu'on leur rendît la vie impossible par mille tracasseries administratives ou en leur coupant les vivres et le combustible, les missionnaires étrangers furent successivement éliminés. Au printemps 1956, cinq prêtres étrangers, semble-t-il, restaient en liberté surveillée; sept ou huit autres en prison. Onze religieuses, dans la capitale, peuvent s'occuper d'une école de langue anglaise fréquentée par les enfants des diplomates.

A Shanghaï, en 1953, on procéda en deux fois (25 mars et 15 juin) à des arrestations massives dans les rangs du clergé. On fit participer les catholiques à des meetings d'accusation monstres, on les fit passer par des cercles d'étude, par des expositions de « pièces à conviction », on projeta un film sur les « criminels ».

Malgré l'attitude schismatique de l'ancien vicaire général de Nankin qui, déposé de sa charge puis excommunié, continuait à diriger le diocèse et se disait « pro-archevêque », ce n'est qu'un petit groupe de chrétiens et bien peu de prêtres qui se proclamaient progressistes. Aussi la propagande officielle mit-elle une nouvelle sourdine aux attaques contre le Pape (qui avaient été multipliées avec force caricatures à l'appui pendant plus d'un an après le déclenchement du « mouvement des trois autonomies »). Le bureau des cultes et les commissariats de quartiers se mirent à encourager une nouvelle phase de lutte plus subtile, le mouvement pour « aimer la religion, aimer la patrie » : il fallait purifier la religion pour qu'elle puisse s'épanouir dans la société nouvelle. Slogan parfait! Dans le concret, les critères de la « purification » de la religion ne devaient pas être cherchés dans ses propres principes, mais dans les directives politiques du moment et dans une idéologie anti-religieuse. Il faut croire que le succès réel et spontané de cette nouvelle manœuvre n'était pas suffisant, car elle fut appuyée de nouvelles arrestations, comme la rafle du 3 mars 1954 à Pékin : à côté de nombreux prêtres et religieux, bon nombre de laïcs furent mis en prison ou en résidence surveillée. Le Séminaire central de Chala fut fermé, les séminaristes dispersés. Le diocèse put rouvrir en automne une maison de formation cléricale dans les locaux de l'ancien collège ecclésiastique de l'Université Fu-jen ; mais des cercles d'études marxistes y sont imposés, tandis qu'on n'y reçoit aucune revue de théologie. Cependant qu'on allait jusqu'aux fusillades en certains endroits, l'année mariale se déroulait avec une ferveur signalée et de grands pèlerinages, là où c'était possible.

L'année 1955 débuta dans une accalmie relative pour l'Église. Mais l'atmosphère générale était chargée. La lutte entreprise le printemps précédent à l'intérieur du Parti pour en renforcer la discipline et imposer les vues des dirigeants aboutissait à la liquidation de l'ancien vice-président Kao Kang. Elle se répercutait dans la masse, surtout pour les intellectuels, par la « lutte » contre l'écrivain Hou Feng et contre toutes les attitudes de critique à l'égard des maîtres de l'heure.

En été, la répression des « anti-révolutionnaires » atteignait de nouveau, et de façon sanglante comme en 1950-1951, les sectes bouddhistes et taoïstes telles l'*I-kwan-tao* (Voie de l'Unification). Le 8 septembre, d'importantes forces de police cernent une fois de plus les établissements ecclésiastiques de Shanghaï et s'emparent de l'évêque, Mgr Kong, ainsi que d'un bon nombre de prêtres séculiers et jésuites[3]. Ce jour et les suivants, plusieurs centaines de laïcs catholiques sont également appréhendés dans cette ville. Des rafles de grande envergure sont exécutées dans de nombreux diocèses des provinces de Kiangsu, Chekiang (arrestation de Mgr Hou, l'un des six premiers évêques chinois), Fukien, Kwangtung, Kiangsi, Hupeh, Szechwan, Anhwei, Shantung, Hopeh, etc. Ensuite, ce sont une fois de plus les réunions interminables pour ceux qui restent hors des prisons, les cercles d'études, les pressions de toutes sortes. Les séminaristes de Zikawei (Shanghaï) sont soumis sur place à la « rééducation ». Après six mois, une partie d'entre eux ont été renvoyés chez eux; les autres ont été transférés en prison ou dans

3. Remarquons que S. Exc. Mgr Kong, s'il fut élève des Jésuites, n'appartient pas à la Compagnie, comme beaucoup de personnes semblent le croire; il est du clergé diocésain.

des « camps de réforme par le travail » (camps de concentration).

La complexité de la situation qui en résulte est marquée par le fait suivant : en avril 1956, un groupe de prêtres de Shanghaï envoie au Saint-Siège un télégramme, d'ailleurs déférent, pour l'informer de l'élection d'un administrateur du diocèse pour remplacer l'évêque, « emprisonné à cause de ses crimes impérialistes » (cette qualification, celui qui a vécu le régime communiste en Chine le comprend, paraît une clause de style nécessaire pour que le message passe avec espoir d'éviter des représailles). Le Saint-Siège se doit de répondre en soulignant l'injustice des accusations dont l'évêque est l'objet et en demandant qu'on s'en tienne aux prescriptions canoniques : c'est celui que l'ordinaire a dû désigner d'avance qui dirigera le diocèse.

Jusqu'à présent donc, il n'y a aucun signe d'apaisement dans les rigueurs qui frappent le clergé et les fidèles catholiques. Si les visiteurs étrangers rencontrent des hommes qui font l'apologie de la liberté religieuse qu'accorde le régime, il paraît trop que cette négation stéréotypée du problème n'est pas une façon de le résoudre. Les petits périodiques publiés par les « chrétiens patriotiques », comme *La Colombe de la Foi* (Hsin-ko) à Shanghaï, ont des buts trop visiblement étrangers à la religion et des contenus trop nettement dictés par le Bureau des Cultes pour qu'ils s'attirent quelque confiance des âmes qui ont un idéal spirituel.

Le chemin à parcourir par l'Église de Chine sera dur encore. Mais l'espoir nous reste que, tôt ou tard, par la force des choses, le régime devra atténuer ce qu'il y a de violent envers la nature et l'humanité dans sa

façon d'agir actuelle (ceci, également à l'égard de beaucoup d'autres que les chrétiens, il ne faut pas l'oublier). Nous avons surtout confiance en la foi profondément enracinée des chrétiens de Chine et de leur clergé; foi qui a manifesté sa vitalité récemment comme elle le fit dans le passé.

Nous remarquons que, malgré tout, des conversions continuent à se produire en Chine continentale. Par exemple, le diocèse de Pékin signale 94 baptêmes d'adultes pour l'exercice 1954-1955 : si c'est peu de chose, comparé aux statistiques de 1949 et 1950, la valeur n'en est pas moins particulièrement significative.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre des catholiques à Formose et à Hongkong suit un rythme rarement atteint en Extrême-Orient; fin 1955, on y comptait respectivement 50.000 et 80.000 baptisés, contre 8.000 et 35.000 en 1949, l'augmentation étant surtout le fait des trois dernières années. Au point de départ, il n'y avait que peu de fidèles parmi les réfugiés qui fournissent une bonne portion des conversions (mais pas toutes).

Un jour viendra sans doute où il y aura une reprise de contact entre l'Église de l'intérieur et les catholiques de ces régions ou ceux de la « diaspora » chinoise. Pour eux, comme pour les séminaristes évacués en 1949 et devenus prêtres depuis lors, il se posera évidemment un grave problème d'adaptation à des situations nouvelles, comme le R. P. Dufay le signale dans un article récent [4].

4. *Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris,* n° 91, p. 404. Nous sommes heureux de marquer notre accord avec l'auteur en ce point, tout en lui signalant respectueusement qu'il est loin d'être le seul à y avoir pensé. La caricature qu'il fait des missiologues et autres partisans de l'adaptation, pour mieux les discréditer, nous paraît moins bienvenue. D'autres passages mécon-

« Il n'y a pas une chance sur cent, écrit-il, pour que la Chine qui émergera de la tourmente soit semblable à celle de naguère. En politique, économie, culture, sociologie, son visage aura du tout au tout changé... Ce bouleversement joue dans le domaine religieux comme en tout autre, les signes se multiplient. Relations des chrétiens avec le prêtre, organisation des paroisses, méthodes apostoliques, façon « sociologique » de vivre la foi, manière de penser les rapports entre chrétiens et païens... tout cela prend déjà un visage nouveau, dont l'étrangeté dépasse les plus insolites recherches et initiatives occidentales au regard de la chrétienté traditionnelle. Et, pourquoi ne pas le dire, dans l'ensemble ce changement marque un progrès. Pas plus que dans les autres domaines, sur le plan religieux il ne sera possible de revenir en arrière; on ne pourra pas repartir du point historique où le marxisme a saisi l'Église chinoise, le communisme n'est pas une parenthèse qu'on pourra biffer... »

Nous ne sommes pas encore en vue de l'application immédiate de ces avertissements. Mais nous sommes bien au temps de la réflexion, y compris celle qui porte sur un certain nombre d'erreurs passées [5]. Efforçons-nous d'obtenir une amélioration de la situation de nos

naissent des faits patents. Par exemple, le style d'architecture, dit « Renaissance chinoise », a été aussi le fait de Chinois eux-mêmes, et non seulement d'étrangers; les communistes l'ont utilisé parfois; ils insistent sur la mise en valeur de certains éléments artistiques traditionnels, comme ils cherchent à s'approprier le peintre de technique chinoise Pai-Shih, etc., etc.

5. Cette réflexion, bien catholique pourtant, n'est pas comprise de tout le monde. Les réactions à la *Vie du Père Lebbe,* du chanoine J. Leclercq (Casterman, éditeur), et les chantages difficilement qualifiables envers les libraires, etc., auxquels se sont livrées quelques personnes respectables, l'ont trop montré.

frères opprimés en dénonçant les violences dont ils sont l'objet, sans qu'elles contribuent en rien au bonheur de l'ensemble du peuple chinois. Mais sympathisons aussi avec leurs difficultés, soyons compréhensifs pour les attitudes qui nous surprennent parfois de la part de ceux qui recherchent un « modus vivendi », pour autant qu'ils évitent le schisme et la destruction du christianisme en son essence.

Gardons enfin l'esprit de la Charité, même envers ceux qui s'en déclarent les adversaires les plus nets, leur démontrant ainsi qu'elle n'est pas un vain mot.

A. Sohier.

La Bible de Jérusalem

LA Bible de Jérusalem en un volume est parue[1]. Jusqu'à présent seuls les premiers souscripteurs ont pu être servis. Beaucoup d'autres attendent leur tour. Veulent-ils prendre patience en feuilletant avec nous ce beau volume de 1669 pages?

Il est écrit en français, un français lisible et audible; et pourtant il ne trahit pas le texte inspiré en l' « adaptant » par trop. Quel plus beau compliment lui faire? Que réclamer d'autre à une traduction de la Bible que de nous donner dans notre langue vraiment la Parole de Dieu? L'immense effort de révision et d'unification entrepris pour la publication de ce livre a permis au Comité de travail d'améliorer encore, avec l'autorisation des auteurs, la traduction, souvent excellente déjà, des quarante-trois fascicules précédemment parus.

L'éloge du texte n'est donc plus à faire. Mais — que le Saint-Esprit nous pardonne un pareil blasphème! — quelque chose nous apparaît plus remarquable encore

1. *La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'École Biblique de Jérusalem*, Éditions du Cerf, Paris, 1956. — Nous ne parlons pas dans cette chronique de l'édition de poche publiée chez Desclée.

que ce texte : ce qui l'accompagne et le complète, à savoir différents tableaux (chronologie, dynasties, calendrier, mesures et monnaies), un index alphabétique, des cartes, des plans, et, avant tout, un système complet de notes et de références marginales.

La nécessité de faire bref — bienheureuse nécessité! — a forcé les auteurs à condenser en quelques lignes, au bas des pages, de courtes notes sur telle ou telle notion biblique, accompagnées d'un grand nombre de références topiques au texte inspiré. On ne saurait trop remercier le Comité de révision de ce labeur ingrat : voici entre les mains du lecteur des synthèses d'une valeur incomparable.

Ce sont les mêmes éloges qu'il convient de faire à propos des références marginales. Disposées d'une façon beaucoup plus claire que dans les éditions dites « à parallèles », elles sont scientifiquement plus au point. Quelques signes permettent d'ailleurs de faire dire à une simple référence beaucoup de choses et de préciser en particulier s'il s'agit de citations bibliques à l'intérieur des deux testaments, de doublets, de parallèles, de références thématiques, de renvois aux notes-clés, etc. On trouve dans cet appareil l'équivalent d'un commentaire. D'un commentaire qui évite rigoureusement tout bavardage puisqu'il se contente d'expliquer la Bible par elle-même.

Nous voudrions retenir quelque peu l'attention sur ce point. L'Église catholique a sagement prévu que les éditions de l'Écriture Sainte devraient être accompagnées d'un certain nombre d'explications. Mais il y a mille façons de doter un texte de notes. Un des grands mérites de la Bible de Jérusalem est d'avoir fait de ces annotations un véritable chef-d'œuvre de densité et

de précision. Il ne s'agit pas de remarques « à propos de », c'est-à-dire « à côté de ». Il ne s'agit pas seulement de quelques explications de mots, de quelques précisions chronologiques ou géographiques, de quelques comparaisons, de quelques allusions. Il s'agit d'une véritable promenade à travers la Parole de Dieu sous la direction d'hommes qui en ont trouvé la clef au prix d'un rude et long labeur. Que l'on réfléchisse, en effet, à la somme de connaissances et à la familiarité avec la Parole de Dieu, requises pour l'établissement de notes thématiques. Pour le lecteur cependant toute impression d'effort et de fatigue disparaît. C'est la Bible, nous le disions, qui s'explique elle-même, qui dévoile tous ses trésors, qui nous découvre le déroulement continu du plan de Dieu à travers l'histoire du monde. Le lecteur éprouve l'impression tonique de pénétrer à l'intérieur du dessein de Dieu révélé dans sa Parole.

Aurions-nous donc atteint la perfection absolue? Certes non. Les éditeurs de ce magnifique volume sont vraisemblablement les derniers à le penser et ils nous permettront de suggérer quelques remarques.

Commençons par ce qui est le moins important. Le volume que l'on nous présente est assez gros et assez lourd. Était-il possible de faire autrement? Bien difficilement sans doute. Les notes abondantes, les références marginales, la présentation aérée, sur une seule colonne, d'une bonne partie des livres sapientiaux, en particulier des psaumes, contribuent à augmenter les dimensions et le poids du volume. Et même si l'on supprimait telle ou telle page de titre ici ou là la réduction serait insignifiante.

Une autre critique nous paraît plus grave. Autant cette Bible se lit à la suite avec plaisir, autant c'est un

travail difficile que d'y trouver une référence précise. Pourquoi ? Parce que les chiffres des chapitres sont peu visibles. Étant donné la petitesse des caractères typographiques une double page contient une portion de texte assez considérable s'étendant souvent sur plusieurs chapitres d'un livre : aussi pourquoi n'avoir pas indiqué en haut de chacune des quatre colonnes un *incipit* et un *explicit*, comme fait par exemple la Bible Crampon, au lieu de se contenter d'utiliser pour cela les deux colonnes extérieures de la double page ? Cette aide au lecteur serait d'autant plus nécessaire que la répartition très heureuse des paragraphes, que nous ne saurions trop louer car elle met en valeur les articulations vraies du texte sacré, manifeste clairement ce que la division en chapitres a parfois d'artificiel ou de malencontreux. Il arrive que l'on cherche pendant longtemps un indicatif de début de chapitre qui se dissimule au cœur d'un paragraphe. Ceci est tellement vrai que les éditeurs eux-mêmes s'y sont parfois perdus. Nous ne citerons qu'un exemple. Que l'on prenne les pages 1205 et 1206 ; elles contiennent deux errata, qui n'ont d'ailleurs pas été relevés sur la feuille ad hoc. L'on n'a pas vu l'indication du début du chapitre 11 de Daniel cachée à la sixième ligne de la première colonne, page 1205 ; aussi, en haut de la colonne suivante, la référence 10, 17 est-elle fausse : il faut lire 11, 17 ; et de même, en haut de la page suivante, 11, 18. La Bible de Jérusalem, que sa valeur technique impose comme instrument de travail, est plutôt, du point de vue de la disposition typographique, une Bible de lecture dont les chiffres de chapitres et de versets ne viennent pas rompre l'harmonieux déroulement. Après tout, faut-il vraiment s'en plaindre ?

Malgré ces omissions[2], la liste d'errata avoués est assez considérable (une centaine) et certains lecteurs s'en sont émus. Il convient, croyons-nous, de les rassurer et de les inviter plutôt à louer la probité des éditeurs qui ont eu le courage et le *fair play* de relever ces menues incorrections. Nous ne pensons pas que le nombre en soit plus élevé que dans d'autres éditions de l'Écriture Sainte. Mais l'on a rendu service aux lecteurs en leur indiquant la majorité de ces minimes erreurs que beaucoup auraient su d'ailleurs, selon la formule consacrée, « corriger d'eux-mêmes ».

L'index alphabétique des noms et des notions renvoyant aux principales notes-clés est précieux. Il appartient cependant à un genre hybride et cela se traduit jusque dans sa présentation typographique. Les noms de personnes et de lieux sont imprimés, nous prévient-on, en petites capitales, tandis que les mots hébreux, araméens ou grecs ainsi que les mots français calqués sur le grec sont en italiques. En vertu de ces présupposés on trouve, par exemple, DÉCAPOLE (en petites capitales) et *Dalmanoutha* (en italiques). C'est peut-être contestable.

Plus sérieuse nous paraît l'omission dans cet index d'un certain nombre de termes : *prière*, par exemple, ou *vanité*, ou encore *grâce*. Sont-ils très nombreux les lecteurs qui, ne trouvant pas ce dernier mot, auront l'idée d'aller voir à *hésed* ? Et si ces mêmes lecteurs,

2. On pourrait en signaler quelques autres. Malgré l'acribie de la révision des transcriptions — dont nous devinons la difficulté en raison des principes différents adoptés suivant les fascicules — on a laissé subsister quelques incohérences minimes : par exemple, Péqah et Ochozias (dans le texte) à côté de Peqah et Ochosias (dans le tableau chronologique). Ceci n'est pas bien grave !

peu familiarisés avec les langues sémitiques, étant tombés par hasard dans leur index sur le terme *terua*, décident de compléter leurs connaissances à ce sujet, ils seront peut-être ennuyés car aucune des deux notes-clés qu'on leur indique (Nb. 10,5, et Ps. 33,3), bien qu'elles traitent longuement de la notion de *terua*, ne prononcent le mot ; nos lecteurs en resteront à se demander si la *terua* correspond bien aux ovations ou aux acclamations dont il est question dans les deux passages cités. La même remarque pourrait être faite au sujet de *hapax* (Heb., 7, 27) si le mot, heureusement, n'était devenu français. Par ailleurs nous ne saisissons guère pourquoi l'article *Église* est doublé d'une notice *Ecclesia* qui répète les deux premières références données au mot *Église*. N'y a-t-il pas un léger manque de coordination entre les notes elles-mêmes et l'index ?

Ces critiques minimes — résultat d'un très rapide premier sondage — ne portent guère, on le voit, que sur la présentation matérielle. Elles n'atteignent en rien ce qui fait l'incomparable valeur de la Bible de Jérusalem : sa traduction et son système de notes et de références. Quelques poussières ne peuvent suffire à ternir cet éclat. Il sera d'ailleurs relativement facile de les faire disparaître dans des éditions ultérieures.

Cette publication doit-elle mettre un terme à la collaboration de l'École Biblique de Jérusalem et des Éditions du Cerf ? La Bible de Jérusalem est-elle une borne ? Souhaitons que non. Ou, si elle est une borne, que ce ne soit pas celle qui limite un effort et y met un terme, mais plutôt une de ces bornes milliaires qui jalonnent les routes du labeur des hommes et en marquent les étapes importantes. Il y aurait peut-être encore un travail à

fournir sans sortir du domaine des traductions bibliques. Expliquons-nous sur ce point.

Un recenseur protestant a noté que « la Bible de Jérusalem, plus que les autres éditions catholiques [...] fait usage dans les textes difficiles de la traduction de la Septante[3] ». Et il en fait grief aux auteurs en rappelant que les découvertes récentes de Qumran ont confirmé le texte hébreu massorétique, tandis que la version grecque est « déjà une interprétation ».

Le propos mérite attention. Même si elle fait un usage fréquent de la traduction grecque — ce qui resterait peut-être à prouver — la Bible de Jérusalem est essentiellement basée sur les textes originaux, c'est-à-dire, pour l'immense majorité des livres de l'Ancien Testament, sur le texte hébreu « reçu ». Mais ne serait-il pas intéressant de tenter maintenant une traduction française de l'Écriture Sainte à partir de la seule version grecque? Cette œuvre nouvelle qui ne s'adresserait peut être pas au « grand public » ne serait-elle pas à même cependant de susciter de l'intérêt au delà du cercle forcément restreint des exégètes de profession?

Pourquoi cela? Tout dépend de l'idée que l'on se fait de la valeur de la traduction grecque de l'Ancien Testament[4]. L'on sait que la très grande majorité des Pères de l'Église avant saint Jérôme, et même encore après

3. E.-C. Fabre, *Le christianisme au XX^e siècle*, 12 avril 1956, p. 154.

4. Les réflexions qui suivent s'inspirent de P. Benoit, *La Septante est-elle inspirée?* dans *Vom Wort des Lebens* (Festschrift Max Meinertz), Münster i. W., 1951, pp. 41-49. Cf. du même, *L'inspiration*, dans *Initiation biblique*, publiée sous la direction de A. Robert et A. Tricot, troisième édition « refondue », Desclée et Cie, Paris, 1954, pp. 6-45; et P. Auvray, *Comment se pose le problème de l'inspiration des Septante*, dans *Revue Biblique*, 1952, pp. 321-336.

lui, ont cru à l'inspiration de la version dite des Septante. Un des motifs qui les poussaient à penser de la sorte était la constatation que les auteurs du Nouveau Testament citent l'Écriture d'après ce texte. Le fait est particulièrement intéressant lorsque la version grecque, loin d'être une traduction pure et simple, diffère substantiellement du texte hébreu. On peut citer des cas fort nets : entre autres, les citations du Psaume 16, 8-11 faites par Pierre (Actes, 2, 25-31) et par Paul (Actes, 13, 35-37) et les citations de Genèse, 12, 3, et 22, 18 par Pierre (Actes, 3, 25) et Paul (Galates, 3, 8-9). Nous ne nous arrêterons quelque peu, en guise d'exemple, que sur la plus célèbre de toutes ces citations, celle d'Isaïe 7,14 par Matthieu 1,23. Il s'agit du fameux signe de l'Emmanuel. Voici la traduction de la Bible de Jérusalem au livre d'Isaïe :

> Écoutez donc, maison de David :
> ne vous suffit-il pas de fatiguer les hommes,
> que vous en veniez à fatiguer mon Dieu ?
> C'est donc le Seigneur lui-même qui va vous donner un [signe.
> Voici : la jeune fille est enceinte
> et va enfanter un fils
> qu'elle appellera Emmanuel...

Le terme hébreu traduit ici par *jeune fille* (*'almah*) désigne soit une jeune fille soit une femme récemment mariée, sans expliciter davantage. Lisons maintenant l'évangile de saint Matthieu au chapitre premier :

> Or, tout ceci advint pour accomplir cet oracle prophétique du Seigneur :
>
> > Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils,
> > auquel on donnera le nom d'Emmanuel.

Matthieu utilise ici le terme grec de παρθένος qui signifie *vierge*. Or, c'est précisément ce terme qu'a

employé la version grecque pour rendre *'almah* du texte hébreu, au lieu d'utiliser νεᾶνις comme elle le fait en d'autres passages. Manifestement dans ce cas, la traduction ajoute à l'original. Et le texte des Septante représente donc un témoin intéressant de l'interprétation juive ancienne de la péricope d'Isaïe ; c'est à sa suite que le premier évangéliste lit dans le prophète l'annonce de la naissance virginale du Sauveur.

Il faudrait — et l'on pourrait — multiplier les exemples. Mais le cas que nous venons de résumer brièvement montre assez clairement, pensons-nous, qu'il est exact d'affirmer que la version grecque de l'Ancien Testament n'est pas une simple traduction. Comme l'écrit le P. Benoit, elle constitue plutôt « une interprétation libre et consciente qui modifie sensiblement la portée de l'original hébreu, y atténuant certaines conceptions archaïques et y introduisant des doctrines nouvelles. Cette œuvre du judaïsme hellénistique engrange l'acquis de toute une époque dans l'histoire du peuple élu et représente de ce fait une étape nouvelle dans le progrès de la révélation biblique[5] ». Mais quelle valeur lui accorder du point de vue canonique ?

N'y aurait-il pas, en somme, quelque convenance, se demande encore le P. Benoit, à ce que l'Esprit de Dieu ait continué à prendre soin de ses Écritures dans cette étape capitale de leur histoire, que fut leur transmission au monde grec et à l'Église par le canal de la version alexandrine ? Et cela, non pas seulement par une assistance négative et extérieure qui les préservait de corruptions graves en matière de foi et de mœurs, mais par une influence positive qui introduisait dans le donné révélé des additions ou des transformations pleines de sens, souvent importantes, parfois substantielles, et préparait ainsi l'état dernier de la Révé-

5. *Initiation biblique*, p. 28.

lation ancienne que devait recevoir et prolonger la Révélation nouvelle [6] ?

En somme, il ne s'agit pas tant de savoir si les découvertes récentes confirment le texte massorétique que de prendre conscience de la véritable place de la version des Septante dans la longue histoire et le long processus de la Révélation de Dieu aux hommes. Jusqu'à la venue du Christ la Révélation ancienne n'était pas close. La version grecque, antérieure à l'établissement du canon scripturaire, occupe un rang tout à fait à part parmi les « traductions » de la Bible. C'est pourquoi — pour le préciser en passant — ce que nous proposons au sujet de l'inspiration de la version des Septante ne peut en aucune façon s'appliquer aux traductions postérieures à l'établissement du canon, à la Vulgate par exemple, quels que soient par ailleurs leur valeur et leur caractère « officiel ».

Dans un article paradoxal et stimulant, le P. Bouyer affirmait récemment qu'il serait urgent de reprendre la question des rapports entre Écriture et Tradition :

> Sur ce point, nous nous en tenons d'habitude aux formules du XVI[e] siècle, improvisées un peu vite pour répondre du tac au tac aux erreurs protestantes. Le malheur est que ces formules ne s'appliquent pas beaucoup mieux à nos difficultés actuelles qu'à ce que la Tradition nous dit sur elle-même. Elles nous font penser toujours : Tradition *et* Écriture. L'antiquité chrétienne et le moyen âge pensaient plutôt l'Écriture *dans* la Tradition. Sent-on tout ce qui est lié à ces positions différentes et à leur ajustement réciproque [7] ?

On le sent fort bien et c'est pourquoi il paraîtrait

6. *Vom Wort des Lebens*, p. 49.

7. Louis Bouyer, *Où en est le mouvement biblique ?* dans *Bible et Vie chrétienne*, n° 13, mars-mai 1956, pp. 7-21.

souhaitable que, répondant à des travaux récents tels que ceux du professeur Cullmann, qui invitent au dialogue, des théologiens catholiques de plus en plus nombreux se consacrent à l'étude de ce problème.

Nous ne pensons pas que pour le résoudre harmonieusement et dans sa plénitude l'exemple de ce qui s'est passé au cours de l'histoire du peuple juif soit tout à fait sans intérêt. Certes, nous ne songeons en aucune manière à méconnaître la différence radicale qui sépare l'époque où la Révélation n'était pas terminée de celle où elle est définitivement close. Pour nous aujourd'hui tout est dit. Il n'en reste pas moins qu'une conception plus profonde et plus vraie de l'inspiration et du don de Dieu à son peuple pourrait peut-être nous aider à mieux saisir ce qui se passe encore maintenant. Les méthodes de Dieu, en effet, n'ont pas changé. Il procède toujours par approfondissements successifs parce que ses enfants sont incapables de tout recevoir à la fois. Aujourd'hui, après le don du Christ, nous n'avons plus à attendre de message nouveau, radicalement nouveau; mais nous avons sans cesse dans l'Église, et avec l'aide de l'Esprit, à approfondir le message révélé en Jésus-Christ. Peut-être serions-nous aidés dans ce travail, peut-être parviendrions-nous mieux à situer l'Écriture dans la vie de l'Église qu'est la Tradition, si nous prenions plus profondément conscience du fait que la Révélation a d'abord été portée par un peuple tout au long de son cheminement spirituel.

Si, comme ont tendance à le penser aujourd'hui des exégètes et des théologiens de valeur, qui réservent le jugement de l'Église, la version des Septante représente en vérité une nouvelle étape dans le progrès du texte inspiré lui-même, il serait passionnément intéres-

sant que l'équipe de travail qui vient de nous donner la Bible d'après les textes hébreux originaux nous offre, après cela, une traduction française intégrale de la version grecque de l'Ancien Testament. En réfléchissant sur ces deux traductions et en les comparant, nous nous affranchirions peut-être d'une vénération trop exclusive pour le « texte original », qui ne tient sans doute pas assez compte du sens pédagogique de Dieu et de la présence agissante de l'Esprit au sein du peuple. Qu'on nous comprenne bien! Nous ne mettons pas en cause la valeur hors de pair du texte même de la Parole de Dieu, mais nous nous demandons s'il n'existe pas parfois une sorte d'idolâtrie stérilisante de ce texte. La Bible n'est pas comme un écrit profane sans résonance, qui meurt avec son auteur. Elle a vécu, d'une vie intense, tout au long de la Révélation vétéro-testamentaire, dont la version des Septante représente, pensons-nous, un moment important. Et bien qu'aujourd'hui achevée et close, elle vit encore au sein de l'Église. Ensemencée dans le champ du peuple saint, la Parole de Dieu prend racine dans le cœur des membres de ce peuple et est destinée, avec la grâce de l'Esprit, à y fructifier. Comme l'écrit encore le P. Bouyer, les vérités révélées « se découvrent, s'étendent, s'approfondissent, par une espèce de mystérieuse intégration de toutes choses à une unique vérité, laquelle n'est pas un principe abstrait, mais Quelqu'un ». Il y a une « continuité vivante de la vérité biblique[8] ». Ce qui se déroulait avant l'achèvement du canon scripturaire au plan de la Révélation, se déroule, depuis qu'elle est close, au plan de l'explicitation et de l'assimilation de cette Révélation. La différence est radicale

8. Id., *ibid.*, pp. 15-16.

quant au fond, mais quant à la façon de faire, la pédagogie reste la même.

Des réflexions de ce genre, si utiles dans les débats actuels, seraient stimulées heureusement par la publication d'une traduction française de la version grecque de l'Ancien Testament. Nous l'appelons de nos vœux.

La Bible de Jérusalem n'est pas une borne. A côté d'elle d'autres présentations du texte sacré se multiplient. En guise de symbole de ce foisonnement on nous permettra de parler brièvement de deux traductions récentes des Psaumes. La première est l'œuvre du P. Moos o. p. et paraît aux Éditions Ouvrières[9]. L'auteur, soucieux de favoriser l'utilisation liturgique du Psautier, a disposé les poèmes sacrés dans l'ordre du bréviaire. Il les a fait précéder d'une introduction d'une vingtaine de pages qui, après les avoir situés dans le cadre de l'histoire sainte et avoir montré comment ils expriment tous les sentiments d'Israël, souligne qu'ils sont devenus naturellement le cœur de la prière de l'Église, c'est-à-dire du Christ en nous. Enfin pour guider le chrétien, l'auteur tente une rapide classification des genres : psaumes messianiques, nuptiaux, nationaux, psaumes de justice, psaumes historiques, psaumes sur la royauté de Yahvé, sur Jérusalem, psaumes de pénitence, de pèlerinage, etc. Après la traduction, le petit livre s'achève par une centaine de pages de commentaire et d'un utile lexique. La présentation et les dimensions de l'ouvrage permettent de l'utiliser facilement pour la prière : il répond donc parfaitement au vœu de son auteur.

9. M.-F. Moos, O.P., *Les psaumes, prière des chrétiens*, traduction nouvelle des Psaumes et des Cantiques suivie de notes et d'un lexique, Éditions Ouvrières, Paris, 1956.

Si les psaumes sont devenus la prière des chrétiens, ils sont demeurés aussi la prière d'Israël. André Chouraqui nous le rappelle dans l'excellente introduction de sa traduction nouvelle : « Nous naissons avec ce livre aux entrailles [10] ». Le P. Moos annotait les textes sacrés à l'aide des Pères et de la tradition de l'Église, André Chouraqui emprunte à la tradition synagogale les éléments de son commentaire spirituel. Il a, pour ce faire, glané au long de deux millénaires d'exégèse hébraïque traditionnelle dans le Talmud, chez Rachi, exégète français du XI[e] siècle, chez Salomon ibn Gabirol et Bahya ibn Paquda, théologiens espagnols du XI[e] siècle, chez Judah Halévy et Abraham ben Méir ibn Ezra, poètes espagnols du XII[e] siècle, chez Moïse Maïmonide, chez David Kimhi...

C'est avec joie que nous rapprochons l'un de l'autre l'ouvrage du P. Moos et celui d'André Chouraqui, traduction et méditation d'un même texte inspiré. Et c'est avec émotion que nous écoutons le second nous rappeler que « depuis bientôt deux millénaires les couvents et les ghettos se rencontrent mystérieusement en cette garde d'amour, pour psalmodier, ici en latin, là en hébreu, les hymnes de pâtres d'Israël. Quelle saveur, quel pur diamant en l'âme de ceux qui ne renoncèrent jamais aux paroles reprises des lèvres mêmes de David, pour qu'ils aient ainsi traversé toutes les nuits, toutes les guerres, mus par le fol espoir de voir un jour, au bout des ténèbres, sur les saintes collines, un enfant se lever et chanter devant l'Arche [11] ».

10. *Les Psaumes* traduits et présentés par André Chouraqui. « Sinaï, collection des Sources d'Israël », Presses Universitaires de France, Paris, 1956. — La citation se trouve p. 1.

11. André Chouraqui..., pp. 1-2.

Comment ne pas appeler de notre prière le jour où couvents et ghettos, ou plutôt Juifs et Chrétiens, pourront psalmodier ces psaumes éternels dans la même langue spirituelle? Si le chant des hymnes de David nous rapproche et nous unit mystérieusement, il avive aussi en nous la douleur du « schisme primordial » dont nous traînons depuis bientôt deux mille ans la malédiction. Et pourtant, « c'est bon, c'est suave d'être unis, frères ensemble... » (Psaume 133). Oui, vraiment, des deux côtés de la barrière qui nous sépare encore, nous t'attendons, cité « bâtie comme une ville où tout se rassemble dans l'unité » (Psaume 122). « Une voix nous habite et nous ravit : elle nous arrache à nos limites, nous fait traverser les murs de nos prisons, nous marie aux splendeurs soudain plus proches de nous que nous-mêmes : un visage nous éclaire, une présence nous féconde, et sur la voie de la vraie connaissance un chant nous porte tout au bout de la nuit, dans ta lumière, Jérusalem... [12] » Mais nous le savons, ville bénie, ta paix ne sera parfaite qu'à la fin de tous les exils. Et c'est pourquoi nous t'espérons ensemble « cité sainte, Jérusalem nouvelle, qui descends du Ciel de chez Dieu, belle comme une jeune mariée parée pour son époux » (Apocalypse, 21).

« Les livres de l'Écriture traitent chacun d'un sujet particulier, mais le livre des psaumes, comme un paradis vivant qui porte en soi les fruits de tous les autres, chante et en s'accompagnant d'instruments à cordes, présente à son tour ses propres fruits avec les autres... Les psaumes chantent ce que les autres livres ne font qu'annoncer ». Cette appréciation de saint Athanase

12. Id., p. 32.

nous est rappelée par le P. Moos[13]. S'il est vrai que le psautier rassemble tout ce qui se trouve dispersé d'utile et d'agréable dans les autres livres saints, il y a intérêt à replacer sa lecture et sa méditation au cœur de la lecture et de la méditation de l'ensemble de la Parole de Dieu. C'est pourquoi après avoir apprécié à leur juste valeur les deux traductions que nous venons de signaler, il nous faut retourner à la Bible complète. D'ailleurs, malgré l'admirable vigueur de la traduction d'André Chouraqui et certaines trouvailles fulgurantes, nous préférons la Bible de Jérusalem, souvent moins poétique, moins évocatrice, mais plus constamment réussie.

Égalité dans la réussite : voilà bien l'impression dernière que l'on retire de la lecture de la Bible des Éditions du Cerf. Les traductions unifiées, les notes, les références, tout cela constitue un ensemble harmonieux. On ouvre le livre. On lit. Et, de verset en verset, se poursuit l'exploration passionnante. Quel que soit le niveau de notre culture biblique, elle nous réserve continuellement des surprises bouleversantes. Il semble impossible d'arrêter ce jeu qui, grâce aux références et aux notes, nous fait rebondir d'une péricope et d'un livre de la Bible aux autres. Mais aussi bien aurons-nous assez de toute notre existence pour saisir la grandeur et la plénitude du dessein de Dieu sur son peuple ? Merci aux traducteurs et aux éditeurs de la Bible de Jérusalem de nous avoir aidés dans cette exploration qui est l'œuvre de notre vie et au bout de laquelle nous attend Celui qu'à travers elle nous pressentons : Jésus-Christ, le Seigneur.

René Beaupère.

13. M.-F. Moos, *op. cit.*, p. xxxi.

A LA MÉMOIRE DE RAYMOND SCHWAB

Discret, fin, toujours égal à lui-même en son plus haut niveau, critique sans ennemis, Raymond Schwab ouvrait aux manifestations les plus diverses de cette génération une culture nourrie des classiques de la Grèce et de l'Orient, et même des plus délaissés, qui avait pris son départ dans la fréquentation des symbolistes, de Victor Hugo et d'Elémir Bourges. Romancier, poète, critique, directeur avant 1939 avec Guy Lavaud d'une revue nommée *Yggdrasil,* d'après un vieil arbre des mythes nordiques, et consacrée pour une part à l'importation raisonnée des poésies étrangères, si je m'en souviens bien, il assurait ces derniers temps la chronique de poésie du *Mercure*, où la délicatesse de style et la bienveillance du sentiment exprimaient une pensée maîtresse de ses préférences. On a loué la rigoureuse transparence de ses poèmes et de ses nouvelles, et plus récemment, au tome I de l'*Encyclopédie de la Pléiade*, son importante contribution intitulée « Domaine oriental ».

La Vie Intellectuelle l'a rencontré après sa conversion au christianisme, dont on ne voit pas ce qu'elle put apporter extérieurement à son comportement fraternel. La Revue publia de lui des poèmes et des notes critiques de 1945 à 1948. Il poursuivait cependant un travail plus assidu aux *Foyers de Culture* (155, boulevard Haussmann) et à son très intéressant bulletin mensuel. Mais son activité majeure aux Éditions du Cerf fut la part prise par lui à la traduction des Psaumes, en collaboration avec les PP. Tournay, Gelineau et Chifflot. Par les deux éditions de novembre 1950 et de juin 1955, entre lesquelles il eut le courage de se mettre à l'hébreu, sa sensibilité poétique et religieuse aura marqué le public de langue française devant qui il aura servi d'interprète finalement de Dieu à Dieu. Au P. Bassette, qui l'assistait à ses dernières heures, il demanda de lui lire les Psaumes, et c'est par eux mené qu'il est entré dans la louange éternelle.

A.-Z. SERRAND.

Éloge réfléchi de l'obéissance religieuse [1]

III

Les supérieurs sont un don du ciel; c'est évident des bons; c'est même vrai des autres. Affaire d'usage; il y a une science pour utiliser les faveurs divines. Mettons qu'elle relève de la tempérance. On usera du supérieur avec mesure, celle même que nous suggèrent ses limites.

Les premières bornent sa toute-puissance et fort étroitement. « Je laboure avec les bœufs que me laissa mon prédécesseur », écrivait Benoît XIV. Il parlait des cardinaux. C'est l'illusion commune, aux religieuses surtout, qu'attendant le bonheur de leur supérieure elles s'imaginent — les saintes filles — que cela ne dépend que de son bon vouloir. En fait, une maison est hypothéquée par son passé et dépend de la qualité de son recrutement. Un règne ne suffit pas toujours à entretenir ou réparer ce qui est délabré. Il faut se résigner aux courants d'air.

D'autres limites viennent de la façon du supérieur. De naissance, il dispose de telles ou telles ressources de

1. Voir le dernier nº de *La Vie Intellectuelle*.

caractère et de jugement. L'éducation familiale, le noviciat l'ont formé à en tirer parti, à moins qu'on ne l'ait négligé. Tel il est, tel faut-il le prendre. Ajoutons à ses limites les nôtres propres; elles sont aussi fermement dessinées que les siennes. Les unes comme les autres offrent des ressources que dilate la grâce, mais pas davantage. Ne forçons pas notre talent; n'exigeons pas d'autrui qu'il force le sien.

Comme il connaît ses moines, l'abbé les gouverne; comme ils connaissent leur abbé, les moines le sollicitent. Ce supérieur était incorruptible comme du bois de cèdre; il buvait l'observance jusqu'à la lie, accordait de bonne grâce les dispenses courantes, avec toutefois une nuance d'étonnement et repoussait les pétitions qu'il jugeait indiscrètes. Cependant les malins avaient noté qu'à l'heure de la détente qui suit le petit déjeuner, si le soleil se mettait de la partie, il devenait plus accessible et accordait volontiers ce qu'il eût refusé à d'autres heures de la journée. Pourquoi vouloir cueillir les fruits hors de saison?

Saint Ignace en usait-il autrement quand, résolu d'arracher Canisius et Le Jay aux périls de l'épiscopat, trouvant le pape et l'Empereur sourds à ses protestations, il recourut aux bons offices de Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint? C'était une voie détournée, mais par où s'accomplirait le bon vouloir divin.

Saint Ignace défendait l'avenir de sa compagnie en s'opposant à ce qu'on la compromît dans les affaires du siècle, à ce qu'on la pillât pour fournir aux besoins de l'épiscopat. Si l'oreille de l'Empereur était sensible à la voix de sa fille pourquoi ne pas jouer de cet instrument?

Il y a donc une politique de l'obéissance comme nous avons vu qu'il y a une économie du commandement. « Au reste, cette ponctuelle obéissance ne sera agréable à Dieu et douce aux hommes, qu'autant que l'ordre donné s'exécute sans hésitation, ni lenteur, ni lâcheté, sans murmure, ni parole de réplique... » (c. 5). Saint Ignace est d'accord là-dessus avec saint Benoît. Dans le cas précité, il nous dira qu'il était d'emblée résolu ou résigné à obéir ; il ne tergiversait pas ; il attendait que le commandement eût mûri.

Un Anglais aime le sport et la discussion. La boxe intellectuelle fait jaillir la vérité. Rien de tel que la lecture d'un livre opposé à nos vues pour les raffermir. Mgr Roberts a trouvé un antagoniste en M. Paul Blanshard qui a écrit que l'autocritique moscoutaire n'était, à tout prendre, pas plus dangereuse pour le genre humain que l'obéissance cadavérique des religieux romains. Nous devons à M. Blanshard la réfutation qu'en fait notre évêque jésuite. Il faut l'en remercier. Suivons donc Mgr Roberts dans son apologie des nobles risques de l'obéissance.

Le motif qu'invoque saint Benoît en faveur de cette obéissance qu'il vient de dépeindre si dépouillée, c'est que, sous les espèces du supérieur, elle s'adresse à Dieu même. Telle est aussi, d'après Mgr Roberts l'obéissance ignatienne : filiale, puisque aussi bien toute autorité est radicalement paternelle. C'est sa dignité singulière et le christianisme la revêt d'un éclat nouveau par l'exemple héroïque du Fils de Dieu. Saisissant l'homme tout entier, par sa qualité nouvelle d'enfant choisi du Père céleste, l'obéissance affecte jusqu'à son jugement : « dans toute la mesure où la volonté peut déterminer l'entendement », dit saint Ignace. Ce qui

revient à demander que l'on aime ce qui est ordonné, non seulement si l'ordre reçu nous meurtrit, mais encore s'il pénètre dans notre vue intime, réfléchie des choses et la bouleverse. Notre raison si elle doit compter de près avec les hommes, ne lésine pas avec Dieu.

Bernanos n'a pas tort : « La bienheureuse servitude qui dispense de vouloir, d'agir, mesure à chacun sa tâche, fera demain de l'homme le plus grand et le plus ingénieux des insectes, une colossale fourmi » (*La grande peur*, p. 277). Nous allons vers une civilisation de termites. Mais l'obéissance crucifiée ne dispense ni d'agir, ni de vouloir. A sa suite, nous abandonnons les plages fermes et reposantes de la justice : « C'est ton droit ; ce n'est plus ton droit », pour nous engager sur les pentes abruptes de l'amour, à la suite du Christ. Nous y serons meurtris, assurément, mais nous goûterons la joie de n'être jamais dupes, de demeurer dans le vrai. Seul l'amour filial orienté vers Dieu peut justifier cette obéissance de jugement.

Paisiblement, saint Benoît se demande ce que doit faire un frère à qui « l'on enjoint des choses impossibles » (c. 68). Il commencera par essayer ; puis, si à l'usage, « il voit que la charge qu'on lui impose dépasse la mesure de ses forces », il exposera en termes modérés ses difficultés à son supérieur. Une fois entendu, si l'on persiste à lui imposer le fardeau, « l'inférieur doit croire que cette épreuve est pour son bien, et, puisant dans la charité la confiance que Dieu lui viendra en aide, qu'il prenne le parti d'obéir ». Notons que saint Benoît ne recourt pas au moyen facile d'approuver l'abbé « qui sait mieux que nous ce qu'il nous faut ». Ce serait une défaite de l'esprit surnaturel. La foi et la charité, la confiance en Dieu qui est le vrai

responsable de la situation où on l'a mis, voilà les vrais ressorts de cette obéissance héroïque.

« Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'en haut », répond Jésus à la menace de Pilate (Jo., 19, 11). C'est le refuge des âmes brimées ou dirigées en dépit du bon sens que cette référence au seul bon plaisir de Dieu. Il ne se trompe, ni ne trompe, et il est le seul.

Obéir et consentir à tout, sauf le péché, mais on a congé de ne pas plaire. Contenter le supérieur est un hors-d'œuvre appréciable, non essentiel. Mgr Roberts prodigue les exemples de subordonnés au loyalisme sans reproche et malchanceux. Le cardinal Guidi essuya une scène pénible à l'audience de Pie IX pour n'avoir pas voulu se plier à ses vues. Notre auteur cite encore le cardinal Billot. Je puis ajouter un trait aux manifestations d'indépendance du vénérable jésuite. Il allait et venait en répétant que, pour le bien de l'Église, Pie XI régnait vraiment trop longtemps. Qu'il eût raison, qu'il fût dans son droit, je l'ignore, mais il ne pouvait espérer que Pie XI partageât ses vues ou qu'il y prît plaisir.

« Peut-être ne vous dira-t-on plus, désormais, la vérité! » Tel est le compliment que fit, le jour de son sacre, à un évêque, l'un de ses amis. *Ad multos annos!* Le mot est terrible parce que vrai. (Roberts, p. 26.) Il y a une complicité dans l'assentiment dont un chef doit se garder. Encore moins la provoquer. Malheur au peuple dont le pasteur ne supporte pas qu'on l'éclaire! Il peut mesurer ses gestes et peser ses paroles; à la périphérie ils deviendront gesticulation et clameurs. On a dit : « Peut-être? » et l'on crie : « Indubitablement! » Grégoire XVI se régalait volontiers d'une glace, en été. Mais rarement, car il en coûtait trop aux

finances publiques. La portion n'en était que de trois sous; seulement, comme la maison pontificale tout entière participait au menu plaisir du Saint-Père, et sans compter, une glace finissait par revenir fort cher.

« Esclaves ou fils? » Mgr Roberts pose ainsi la question. Il revendique le droit très anglais à la critique. Si le pouvoir ecclésiastique est un ministère, un service, et qui a le bien des âmes pour objet exclusif, son détenteur ne sera parfaitement secondé que dans la mesure où il provoque les avis de conseillers indépendants. Pas comme ces quatre vicaires généraux, groupés autour de leur évêque, d'après la voix publique, à l'instar des quatre animaux de l'Apocalypse, pour répondre invariablement : « Amen! » Mgr Roberts (p. 27) rappelle les généreuses paroles de Pie XII, en 1950, sur le droit d'exprimer sa pensée en toute liberté, sous peine, pour l'institution, de périr engourdie. L'exemple de Paul reprenant saint Pierre (Gal., 2, 11) est dans toutes les mémoires et notre auteur n'a garde de le négliger.

« Les hommes dressés à obéir aveuglément sont les mêmes qui brusquement désobéiront aveuglément » (Bernanos, *Chemin de la Croix des âmes*, décembre 1944, p. 465). Et pour cause! mais l'obéissance de jugement exclut qu'on se crève les yeux.

Nous touchons du doigt les difficultés de l'obéissance consciencieuse. S'il ne s'agissait que d'arroser un bâton fiché en terre, sans espoir qu'il fleurisse jamais, pourquoi pas? Mais s'il y va des âmes? Supérieurs et subordonnés collaborent à des œuvres spirituelles où les uns ni les autres ne peuvent être indifférents aux moyens non plus qu'aux résultats. Des tiers sont engagés qu'on doit, en toute justice, honnêtement servir.

Les subordonnés sont indispensables : « J'entends bien qu'il y a les supérieurs. Seulement, les supérieurs, qui les informe? Nous » (Bernanos, *Journal d'un Curé de campagne*, p. 12). Telle est la loi du travail en commun qu'un supérieur impulsif ou borné peut le rendre pénible à l'extrême non pour l'amour-propre, mais pour la conscience de son auxiliaire. C'est le purgatoire des vicaires généraux et autres puissances moyennes sises à mi-côte.

« Qu'il se garde d'être turbulent et d'humeur inquiète, emporté et opiniâtre, jaloux et soupçonneux », dit saint Benoît de l'abbé (c. 64). Cela se peut donc rencontrer puisqu'il y songe. Dans le duo que doivent chanter harmonieusement religieux et prélat, l'entêtement des brebis peut rompre le charme. Mais aussi la maladresse du supérieur. Saint Benoît a des mots très amers sur les querelles qui opposeraient l'abbé à son préposé (c. 65). Il s'épouvante à la pensée des risques courus par les ouailles engagées dans cet incendie. Mgr Roberts s'étend longuement sur les précautions accumulées par saint Ignace « contre » le Père Général. On l'a choisi entre mille; à preuve, c'est qu'une fois en place, on l'y laisse jusqu'à la mort pour fermer la voie aux ambitions de successeurs pressés et parce qu'il ne faut pas se hâter de remplacer l'oiseau rare. Oui! mais tout dépend des électeurs qui font les supérieurs à leur image. Faute de s'entendre, les cardinaux du conclave de 1878 élirent le cardinal Pecci; il se portait mal et l'occasion· reviendrait vite d'en choisir un autre; le pape Léon XIII régna vingt-cinq ans!

Le quatrième degré d'humilité dans la règle bénédictine sera atteint « s'il arrive que dans cette voie d'obéissance, on soit en butte à toutes sortes de difficultés, de

traitements durs ou même injustes, alors au lieu de protester, on met tout son cœur à embrasser la patience, et à tout supporter sans lâcher prise ni reculer d'un pas... Et qu'il nous faille jusqu'à ce point subir le joug d'un supérieur, la suite du psaume (65, 12) le montre assez : Tu as placé des hommes comme un poids sur nos têtes » (c. 7).

Nous sommes « au creuset de l'obéissance » (Roberts, c. 7) et l'amour-propre y sera consumé. Ordres mal conçus, mal préparés; ordres contradictoires; ordres péremptoirement imposés mais avec le refus des moyens d'exécution; ordres lancés à la volée, mais retirés aussitôt; ordres scrupuleusement obéis, suivis, en guise de récompense, par le désaveu. Rien dans l'état religieux ne permet qu'on les esquive; l'équilibre n'est pas dans la résistance mais dans l'abandon à l'image du Christ qui sauva le monde en s'abîmant.

IV

Mais les responsabilités partagées? Il y allait des âmes. Saint Ignace se serait consolé de la suppression de la Compagnie par une heure d'oraison. Mais ses compagnons? Il n'est qu'une solution, terrible et qui réclame un grand détachement de son sens propre : suivre le courant de la volonté divine et par son courage, son allant, sa bonne humeur entraîner le troupeau vers le sacrifice intégral.

Il y a peu de fondateurs d'ordres religieux, peu de réformateurs qui n'aient vu leur œuvre en péril. Une sélection surnaturelle a préservé de la sottise et de la

partialité des dirigeants celles que nous voyons prospères aujourd'hui. Je songe aux dirigeants honnêtes; un Paul IV, incapable de justice envers n'importe quel Espagnol. Il était napolitain et régissait l'Église selon ses préjugés d'origine. Le châtiment survint dans ses vieux jours; il était entêté de réformes et n'épargnait personne; il s'aperçut soudain de la scélératesse de ses neveux et comment ils jouaient de lui pour couvrir leurs crimes. La leçon fut dure; on ne peut dire qu'il en tira toutes les conséquences.

Mgr Roberts sait qu'il est des supérieurs déficients. Moralement. La trahison du pasteur commence dès qu'il met son intérêt propre avant celui des siens, ou, si l'on veut, dès qu'il les sacrifie à des vues temporelles. Les sujets deviennent des pions sur un échiquier où le supérieur pousse sa fortune. Les ordres qu'il donne se teintent des nuances de son ambition personnelle. Il est dangereux pour les âmes de vivre dans l'entourage de ces pieux Machiavels, et d'autant plus qu'ils ne se voient pas tels et marchent en somnambules vers le but qui les fascine. Le vocabulaire reste religieux, les visées, non. Toute remontrance, tout avertissement seront rejetés au nom des plus saints principes.

Boniface VIII est durement traité par Mgr Roberts, mais il pense que ce cas monstrueux est unique. Alexandre VI lui ressemble fort et plusieurs autres qui ont regardé la tiare comme une aubaine pour leur famille. Ils aliénèrent leur indépendance de serviteurs de l'Évangile pour obtenir des avantages matériels. Mgr Roberts nous dit que Boniface VIII n'était pas un *vrai* pape. C'est lui qui souligne. Pourtant il l'était légitimement comme Alexandre VI encore, à la simonie près. Il avait droit à l'obéissance, et l'on pouvait craindre cependant

qu'il la dirigeât vers des buts étrangers, sinon contraires à l'idéal évangélique.

Contraires? tant mieux! le cas est simple à résoudre, par un refus d'obéir. Étrangers? c'est autrement délicat. Dans quelle mesure? avec quelle évidence? Savonarole fut brûlé par Alexandre VI; il niait lui aussi que ce fût un *vrai* pape. Moralement, il dépasse son juge; en droit pur, dépourvu d'équité, il méritait le châtiment. Son crime, s'il eût été de sang-froid, c'était de menacer l'unité, non du conformisme dans la soumission, mais de la charité qui tient unis les membres de Jésus-Christ. Comme Luther, comme Calvin à qui il a manqué la mesure dans leurs protestations souvent trop justes. Briser l'unité, c'est compromettre l'avenir.

La charité est le bien essentiel, le denier-à-Dieu de notre vocation céleste. Il ne faut jamais l'entamer. On peut faire des remontrances, refuser d'être complice des abus. Tous les saints en usèrent de la sorte. Mais dans l'humilité, dans le désistement. Les fondations des franciscains et des jésuites sont des critiques muettes mais sévères de l'état où se trouvaient les institutions religieuses de leur temps. Efficaces parce que discrètes. Pour tout dire, le monde n'a qu'un besoin : l'amour de Dieu. Qui périt dans l'amour et par amour fait plus pour lui que tous les docteurs et les thaumaturges. C'est la chance de Savonarole d'avoir été brûlé; elle a manqué à Luther et Calvin. Son bûcher rend témoignage de son entêtement sans doute, mais aussi de son zèle. Un zèle plus pur peut-être que celui des frères gris de Santa Croce.

L'obéissance est le prix de l'unité, même quand l'autorité restreint l'exercice de la pensée? Les pasteurs

enseignent ; ils défendent leur troupeau contre l'erreur. Mais il arrive qu'ils y mettent de la passion ; que les écoles imposent leurs vues comme la vérité. Que d'escarmouches vaines et déplaisantes à évoquer ! L'affaire Galilée est le lieu classique désormais de l'erreur judiciaire et théologique. Il en est d'autres.

On le sait de reste, sauf dans les propositions de foi divine, la raison, devant l'évidence subjective, ne peut acquiescer. Elle a droit au silence. Silence sans affectation, sans fronde. C'est le refuge des âmes soucieuses de respecter l'unité. On se contraint à se taire. Mais peut-on exiger qu'on parle contre son sentiment ? L'Église, comme un pédagogue habile, a le droit de tancer ses disciples, de leur dire que leur devoir n'est pas au point, qu'il faut le remettre sur le chantier. Peut-elle songer à imposer la palinodie ? Le cardinal van Rossum, président de la Commission biblique, recevait en audience le P. Lagrange. Il lui fit compliment sur la docilité qu'il avait montrée en abandonnant les thèses qu'il avait jadis soutenues et que la Commission biblique avait déclarées irrecevables. Le cardinal poursuivit en ces termes : « Vous vous êtes tu ; nous aurions aimé que vous démontriez le bien-fondé de nos décrets. — Eminence, répondit le P. Lagrange, je croirais commettre un péché mortel. » Il pouvait courber la tête et accepter la réputation d'un maître d'erreur ; il n'y allait que de sa gloire. Mais pouvait-il soutenir ce qui lui paraissait le moins conforme aux faits tels qu'il les avait contrôlés ? L'obéissance de jugement ne va pas jusqu'au massacre de l'intelligence. La liberté chrétienne ne va pas jusqu'à refuser d'obéir ni jusqu'à s'exiler de la charité.

La liberté, elle est le fruit de l'obéissance. S'affran-

chir de soi-même, tel est le labeur de la vie religieuse. S'affranchir de ce qu'on est toujours tenté de mettre de soi dans son activité. Elle porte notre cachet; il est indélébile. Mais sur le plan de la charité qu'importe qui sème? qui arrose? le fruit est de Dieu seul.

Le travail humain ne va pas sans déception. Quel artisan est totalement satisfait de son œuvre? On peut toujours douter qu'elle fût utile ou nécessaire; on peut se demander surtout si elle fut bien menée. Le désenchantement porte son ombre sur les entreprises de l'Ecclésiaste. La garantie suprême serait d'avoir collaboré avec Dieu, avec l'Éternel. D'avoir servi ses frères en ce monde pour le ciel.

La fécondité du labeur humain, où gît-elle? dans le succès ici-bas? s'il a été dérobé, il ne vaut guère. Or dès que l'égoïsme s'est glissé dans l'exécution du chef-d'œuvre, celui-ci déchoit de son rang. Il y a trop d'esclaves, de mercenaires, de volontaires sacrifiés dans les triomphes de l'homme.

Le religieux obéissant travaille de son mieux, mais surtout il œuvre avec Dieu. Il y met tout son cœur; c'est dire qu'il renonce à avoir raison, à imposer sa méthode et ses vues. On le mène et peut-être en dépit du bon sens, à rebours de ses dons, qu'importe! Dans l'obscurité d'un demi-succès, de l'échec, la charité germe et fructifie. Aux heures d'apaisement, d'un cœur resté libre, il peut juger d'un mot ce qu'il a accompli, en s'adressant à son Seigneur : « Je suis traité comme une bête de somme; mais je me tiens toujours avec Toi! » (ps. 72, 23. Règle de saint Benoît, c. 7).

HILAIRE DUESBERG.

L'ARCHIDIACONÉ DE SAINT-DENIS

Le nombre d'habitants du département de la Seine, c'est-à-dire du diocèse de Paris, est en croissance continuelle. En 1954, au dernier recensement officiel, il a atteint 5.154.834 en augmentation de 379.123 sur 1946 : 380.000 âmes, c'est plus que l'équivalent d'un diocèse français moyen.

La ville de Paris compte 2.850.200 résidants, mais il faut noter que ses quartiers centraux s'enflent régulièrement au cours de chaque journée d'une foule considérable venue de banlieue, de Seine-et-Oise et souvent même de plus loin, attirée par le travail ou les affaires.

L'évolution de la banlieue a été considérable ces dernières années et se continue à vive allure. Sa population recensée est de 2.304.600 (chiffre de 1954), les espaces verts ont pratiquement disparu, de grands immeubles s'édifient, transformant souvent la catégorie sociale des habitants et modifiant nettement la densité d'habitation.

Ces constructions ne sont pas toujours situées dans le cadre de plans d'ensemble, ou ceux-ci ont été modifiés si souvent qu'il est encore difficile de faire des pronostics précis sur ce que sera l'avenir. Pour ne prendre qu'un exemple, l'église du Petit-Clamart a été construite, il y a quelques années, sur un terrain choisi au centre de futures constructions : celles-ci n'ont pas été réalisées et pendant plusieurs années on a pu craindre qu'elle reste isolée au milieu des champs à l'extérieur de toute agglomération... Puis de nouveaux projets sont intervenus, et l'église est entourée actuellement d'un chantier qui abritera bientôt une population assez dense.

Toutes ces transformations ne sont pas sans inquiéter

l'autorité civile, et de temps en temps on entend parler d'une refonte administrative des départements de Seine et Seine-et-Oise : les difficultés soulevées ne semblent cependant pas laisser prévoir qu'elle soit prochaine.

On devine facilement les graves problèmes qui se posent à l'autorité religieuse. 650.000 messalisants ont été recensés en mars 1954, il faut assurer leur vie chrétienne... et on ne peut songer sans angoisse à l'immense masse qui reste en dehors d'une influence directe de l'Église.

Cela demande que soient continuellement adaptées les méthodes apostoliques ; notre propos n'est cependant pas d'étudier ni même d'évoquer ici les différents aspects qu'a pu prendre cette recherche pendant les dernières années. Mais cela conduit également à une adaptation des structures ecclésiastiques. C'est ainsi qu'en 1819, par ordonnance du cardinal de Talleyrand-Périgord, le diocèse de Paris fut partagé en trois archidiaconés : ceux de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève se partageant la ville, et celui de Saint-Denis rassemblant l'ensemble de la banlieue composée alors de villages et de résidences d'été semées au milieu des champs. Un siècle plus tard, devant l'accroissement de la population, le cardinal Dubois sera amené à séparer en deux cet archidiaconé... Un quart de siècle seulement après, le 25 mai 1956, une ordonnance de S. Ém. le Cardinal Feltin vient d'ériger sous le patronage de saint Louis un troisième archidiaconé de banlieue : chacun de ces trois territoires comprend encore 800.000 âmes environ.

Cette division plus poussée du diocèse de Paris permet certes un contact plus étroit entre les archidiacres, représentants directs de l'archevêque et les paroisses qui relèvent de leur juridiction. Mais faut-il aller plus loin, et diviser ce diocèse trop grand en un certain nombre de diocèses autonomes bénéficiant de tous les avantages d'une taille plus humaine ? Certains peuvent le penser et le désirer.

Une étude plus proche des réalités montre cependant assez vite que, pour séduisante qu'elle apparaisse à première vue, semblable solution présente de graves inconvénients.

Du point de vue administratif, les diocèses taillés dans la banlieue parisienne n'auraient pour la plupart ni le personnel ni les ressources suffisantes pour vivre, même en supputant un rendement rapidement amélioré, un recensement des vocations sacerdotales et des possibilités financières actuelles ne laissent pas beaucoup d'illusions sur ce point.

Du point de vue apostolique, les conséquences d'un morcelage seraient également graves. En réalité, la région parisienne forme un tout humain : aucune frontière naturelle ne se dessine en son sein, les voies de communication convergent vers son centre et n'établissent pas de liaisons latérales solides. Il existe bien des regroupements humains d'une certaine homogénéité, mais en réalité la vie des hommes les brasse sur tout le territoire : on est « de Paris » bien plus que de tel arrondissement ou même de telle commune de banlieue.

Tel est donc le dilemme : d'une part, le tout est trop grand; d'autre part, les morceaux ne peuvent vivre séparément, restant toujours les membres d'un corps mutilé.

Devant cette situation, le Saint-Siège demande à Mgr Le Cordier de tenter une expérience. Il remplira pour l'archidiaconé de *Saint-Denis,* le plus populaire de tous, aussi complètement que possible, le rôle de père et de chef qui est celui de l'évêque résidentiel, mais il le fera sous l'autorité de l'archevêque de Paris et en liaison étroite avec le reste du diocèse.

Évêque de Prière, sacré le 23 juin 1956 en la basilique de Saint-Denis, S. Exc. Mgr Jacques Le Cordier est auxiliaire de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris. Ayant sa résidence dans la ville de Saint-Denis, il aura un contact habituel avec les prêtres et les fidèles de son

archidiaconé, visitant les paroisses, donnant le sacrement de confirmation, recevant les uns et allant aux autres. Sa préoccupation essentielle sera de connaître les efforts apostoliques, d'en susciter de nouveaux, de les regrouper et les harmoniser. Son archidiaconé englobe du reste le secteur de la Boucle de la Seine sur lequel cette coordination est déjà en cours.

Les qualités personnelles de Mgr Le Cordier, sa connaissance du diocèse de Paris, l'expérience qu'il a acquise par de nombreuses années passées à la direction des œuvres le qualifiaient plus que tout autre pour semblable expérience.

ROBERT DE PROVENCHÈRES.

LE JUGEMENT DANS L'HISTOIRE

A « recherche de la véritable interprétation de l'Histoire », tel est, selon le P. Daniélou, le sujet du livre de Herbert Butterfield, *Christianisme et Histoire*[1]. Ce livre appartient à un genre qui semble connaître auprès du public un succès croissant, la *théorie de l'histoire*. Genre passionnant et dangereux. Dangereux, car il se situe aux confins de l'histoire et de la théologie, enjambe les deux domaines ou, pour mieux dire, suppose une circulation tour à tour ascendante et descendante de l'un à l'autre; il exige une double compétence assez rare (qu'il faut d'ailleurs reconnaître à M. Butterfield), une belle agilité d'esprit, de la part de l'auteur d'abord, du lecteur ensuite; il risque de créer des méprises fâcheuses pour qui n'est pas suffisamment au fait des méthodes et des possibilités de l'une et l'autre discipline. Passionnant aussi,

1. *Christianity and History*, London, 1949. La traduction française de G. Serve et L. Dechappe (approuvée par l'auteur) a été publiée par Spes avec une préface du R. P. Daniélou.

riche de suggestions et de promesses. Il est susceptible de féconder une histoire dont la gratuité savante (l'objectivité) menace de devenir un scandale pour l'homme « engagé », de la replacer dans le courant de la vie. Et, inversement, il doit servir à ramener la spéculation théologique dans le concret du devenir humain, avec sa complexité, ses détours, ses surprises, ses paradoxes.

Il n'est pas question, dans une brève note comme celle-ci, de nous engager sur toutes les pistes que le livre d'H. Butterfield nous invite à suivre. Essayons seulement de méditer un instant son thème central : *le thème du Jugement.* Il serait évidemment très satisfaisant pour l'esprit de voir toujours le bien récompensé et le mal puni. Ah! si l'histoire était morale... Mais nous savons trop bien qu'elle ne l'est guère. Pour un Napoléon ou un Guillaume II ou un Hitler châtiés, combien de justes tout autant sinon plus durement frappés, combien de méchants triomphants! Et sommes-nous jamais sûrs que celui-ci était juste, rien que juste, et celui-là rien que méchant? A moins que l'on ne s'avise d'inverser les termes et que l'on ne baptise bonne la conduite heureuse et mauvaise celle que sanctionne l'échec. Les Juifs de l'Ancien Testament furent plus d'une fois tentés de le faire — et beaucoup d'autres après eux. Que vaut d'ailleurs une rétribution collective qui atteint de même l'innocent et le coupable? Mystérieuse solidarité des groupes devant le destin : l'humanité n'a pas fini de s'en scandaliser.

L'histoire sociologique nous offre peut-être une autre issue. (Ici Butterfield rejoint un moment Toynbee.) Toute idéologie, toute institution sont faussées dans leur principe même, corrompues par la corruption de la nature humaine. Le temps éprouve nos créations politiques, économiques, culturelles... Il en met à jour les défauts secrets. Toynbee parle, à ce propos, d'*auto-destruction*; et il nous rappelle que les vieux poètes grecs avaient déjà fait de cet enchaînement fatal : *koros — hybris — até*, le ressort de plusieurs de leurs plus beaux drames. *Koros*, c'était le succès qui gâte l'homme; *hybris*, l'aveugle griserie, le fol orgueil qui provoque la jalousie des dieux; *até*, la ruine de l'âme qui a perdu tout frein. Ainsi toutes nos réussites individuelles ou communautaires seraient sapées par le dedans. Comme un mécanisme de dégradation toujours serait à l'œuvre. « L'histoire

dévoile le péché universel de l'homme », affirme M. Butterfield. En somme, ce serait la constitution même de notre univers qui serait en cause. Est-on encore en droit de parler de Jugement là où on ne discerne plus de justice ? de culpabilité quand l'innocence n'a plus de sens ?

La leçon de l'Ancien Testament n'est pas aussi claire, aussi dénuée d'équivoque que l'historien-théologien pouvait le souhaiter. Certes, il n'y a pas d'histoire mieux articulée que l' « histoire sainte ». Dieu a fait alliance avec son peuple; chaque fois que son peuple a bronché, c'est-à-dire a manqué à l'alliance, son impiété a attiré le châtiment sur lui — non la vengeance, mais l'épreuve qui vise à redresser. L'histoire sainte est tissue des errements et des repentirs d'Israël, des colères et des pardons de Dieu. Quelle tentation pour le chrétien de toujours rapporter l'histoire qu'il connaît, qu'il vit, à ce schéma idéal, si souple, si rassérénant en fin de compte! Le péché est à l'œuvre tout au long de l'histoire, le jugement aussi, qui lui apporte réponse d'une manière mystérieuse et sûre. Joie de découvrir l'opération de la pédagogie divine et de s'y confier. Et le schéma a été authentiqué par les prophètes, ratifié par Jésus-Christ lui-même. Pourquoi, aux temps de crise, résisterait-on à sa séduction ? — Il le faut cependant.

M. Butterfield nous dit expressément que nous ne pouvons l'entériner tel quel. Deux réserves — au moins — s'imposent à nous. 1° Nous ne sommes plus sous le règne de la Loi, mais sous le règne de la Grâce. L'Évangile a changé quelque chose. Parce que Notre-Seigneur a validé un plan passé, il ne nous a pas pour autant autorisé à le projeter dans le futur; il nous a conviés à une vue plus haute des choses. A Maistre et à Bonald qui s'autorisaient de la tradition biblique pour condamner la Révolution française, Ballanche répliquait avec raison : « Vous êtes les Juifs de l'ancienne loi et nous sommes les chrétiens de la loi de grâce. » 2° C'est Dieu qui juge, et non pas nous. « Le *Jugement* inclus dans la structure de l'Histoire ne donne à personne le droit de se comporter comme un juge au prétoire, de se réjouir du malheur des étrangers ou de mépriser ses voisins parce qu'ils sont sous le coup d'une condamnation. » Lors donc que nous croyons prendre conscience d'un jugement divin, c'est à nous-mêmes et à nous seuls que nous

en devons faire l'application. Il n'y a pas d'autre attitude valable en réponse à la pédagogie divine. Convertissons-nous. Laissons aux autres le soin de découvrir *leur* jugement — et de se convertir.

Est-ce à dire que ces quelques corrections apportées au schéma biblique règlent le problème? Certainement pas. Que sommes-nous pour partager le secret de Dieu? Il reste que, sans jamais connaître la plénitude de ce secret, nous avons tout de même les moyens de faire notre salut dans l'histoire. Il n'y a pas de temps privilégié pour le salut. M. Butterfield rappelle le beau mot de Ranke : « chaque génération est à égale distance du salut » — tout aussi loin et tout aussi près. Parce que nous sommes des créatures raisonnables, nous collaborons à un sens de l'histoire qui parle à nos intelligences d'hommes, à un progrès humain; nous tâchons, petitement, durement, d'édifier une cité terrestre qui exauce les plus chers désirs de nos cœurs. Il faut qu'il en soit ainsi. — La foi nous assure qu'il y a un autre sens de l'histoire. Et que celui-là seul importe : C'est *l'histoire de Dieu*, qui juge *l'histoire des hommes*. Et, son Jugement, si dur soit-il, si apparemment immérité, il nous faut apprendre à l'accepter avec humilité et amour, pour notre amélioration et pour la plus grande gloire de Dieu. Telle me parait être la grande leçon qui se dégage du petit livre du professeur Butterfield : « Si nous voulons donc mettre l'Histoire en sa vraie lumière, il nous faut dire que chaque génération — en fait chaque individu — n'existe que pour glorifier Dieu. »

MAURICE CRUBELLIER.

Travail et politique

Le Manuel marxiste d'économie politique

Les *Éditions sociales* viennent de publier la traduction de la deuxième édition du manuel d'économie politique de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.. Conçu dès avant la guerre, l'ouvrage avait fait l'objet en 1951, d'une discussion entre Staline et les auteurs, d'où étaient sortis en 1952, « les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S. », sous la signature du secrétaire du Parti communiste soviétique. Deux ans plus tard la première édition du manuel paraissait, suivie, moins d'un an après, d'une seconde, l'une et l'autre contenant, sans en donner la source, l'essentiel des thèses exposées par Staline dans son texte de 1952.

Composé sous l'autorité du Comité central du Parti communiste soviétique, l'ouvrage constitue un traité de la doctrine économique marxiste. Il comprend d'abord une mise à jour de la critique marxiste du régime capitaliste; non qu'il dispense de la lecture du « Capi-

tal » : mais il le résume et surtout le complète sur tous les points où le capitalisme a évolué depuis Marx. Il donne ensuite une vue d'ensemble de l'économie de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires, ainsi que de la théorie économique du socialisme dans ces pays. L'ensemble forme un texte dense, mais clairement rédigé, bien traduit, où l'analyse théorique est intimement liée à l'étude institutionnelle et illustrée de nombreux exemples statistiques. Deux défauts affaiblissent cependant la critique du capitalisme, le premier relatif à l'illustration statistique, le second consistant en une méconnaissance générale des auteurs et des théories non-marxistes. La partie du manuel consacrée au socialisme soviétique est d'un plus grand intérêt pour l'économiste occidental à cause des comparaisons qu'elle permet entre les deux régimes en présence.

L'illustration statistique laisse beaucoup à désirer tant par la présentation des données que par leur sélection. A la différence des textes occidentaux, américains notamment, l'ouvrage soviétique ne contient aucune série chronologique, mais seulement les données relatives à une, parfois à deux ou trois années. Ce procédé a le défaut de camoufler l'évolution du phénomène étudié — les salaires, les profits ou le niveau de vie par exemple. Or, ce qui caractérise en principe le capitalisme, le distingue le plus du socialisme, c'est l'*irrégularité* de son développement. Il est décevant que les auteurs du manuel n'aient pas cherché à mettre cette différence en lumière : ils consacrent à peine dix pages superficielles aux fluctuations économiques, négligeant l'abondante littérature documentée publiée en Occident sur la question. Ils se sont en revanche efforcés de démontrer la tendance permanente à la baisse des salaires, à la hausse du chômage, etc., en régime capitaliste, en sélectionnant au besoin des chiffres nullement comparables, comme dans l'exemple suivant : « En Angleterre, 1,7 %

des membres des trade-unions étaient chômeurs en 1853 ; en 1880, 5,5 % ; en 1908, 7,8 % ; en 1921, 16,6 % » (p. 156). La sollicitation est ici flagrante puisque les trade-unions ne groupaient en 1853 qu'un petit nombre d'ouvriers qualifiés rarement sans emploi, alors que par la suite ils devaient rassembler une part croissante d'ouvriers spécialisés et de manœuvres beaucoup plus enclins au chômage. Enfin les auteurs omettent de signaler que depuis dix ans le pourcentage de chômeurs pour l'ensemble de la main-d'œuvre a été constamment inférieur au chiffre de 1853 — alors que l'exemple cité tendait précisément à démontrer qu' « avec le développement du mode de production capitaliste, l'armée des chômeurs, diminuant dans les périodes d'essor de la production et augmentant pendant les crises, dans l'ensemble s'accroît » (p. 156).

Sélection impropre encore, à la page 143, où il est d'abord affirmé que « dans les pays capitalistes, les ouvrières qui fournissent un travail égal à celui de l'homme touchent un salaire sensiblement inférieur » ; en guise d'illustration le texte poursuit : « Le salaire moyen d'une ouvrière était inférieur au salaire moyen d'un ouvrier, aux États-Unis (en 1949) de 41 %, en Angleterre (en 1951) de 46 %, en Allemagne occidentale (en 1951) de 42 %. » Mais dans l'exemple il ne s'agit plus « d'ouvrières fournissant un travail égal », mais de l'ensemble des ouvrières, dont l'âge moyen (et donc l'expérience) et surtout la qualification professionnelle sont sensiblement inférieurs à ceux des hommes. En outre l'écart observé tend nettement, depuis plusieurs années, à s'atténuer.

Certaines affirmations enfin, parfois des plus contestables, ne sont même pas étayées par des chiffres, ainsi : « A qualification égale, un travail pénible est mieux rémunéré en régime socialiste qu'un travail plus facile, alors qu'en régime capitaliste les ouvriers employés aux travaux manuels les plus durs sont généralement de

beaucoup les plus mal payés. Ainsi les mineurs dont le salaire est bas dans les pays capitalistes, touchent dans la société socialiste des salaires élevés... » (p. 500). Il eût pourtant été instructif de comparer les salaires relatifs du mineur, de la balayeuse de neige, du métallo et d'autres catégories de main-d'œuvre soviétiques, aux salaires relatifs des catégories correspondantes en Occident. Le manuel fourmille de cas analogues, qui laissent au lecteur l'impression d'un sens du chiffre souvent médiocre et ôtent ainsi aux observations théoriques une bonne part de leur valeur.

Le manuel ne vise pas à faire de l'histoire des doctrines économiques. Quelques pages y sont pourtant consacrées, qui traitent des « conceptions économiques de l'époque féodale » et des « théories économiques de l'époque du capitalisme » (pp. 68-71 et 324-344). Les premières sont du mauvais digest; on y trouve par exemple : « *Saint Thomas d'Aquin* (XIII[e] siècle), un des idéologues du féodalisme de l'Europe médiévale, a tenté de justifier par la théologie la nécessité de la société féodale » (p. 68). Thomas More (le manuel ne précise pas qu'il est saint) est par contre loué pour avoir été un des « deux premiers grands socialistes utopistes » (l'autre étant Campanella) dont les ouvrages « jouèrent un rôle progressiste dans l'histoire de la pensée sociale » et « renfermaient des idées très en avance sur leur temps » (p. 69). Le message de l'Utopie — l'insuffisance d'un régime fondé uniquement sur la raison humaine — est ainsi totalement escamoté, tout comme les motifs du martyre de son auteur : sa foi catholique, sa fidélité à Rome, son refus de rendre à César (en l'occurrence Henri VIII) ce qui est à Dieu.

« Les théories économiques de l'époque du capitalisme » sont d'une plus haute tenue : Quesnay, Smith, Ricardo et Say font l'objet d'une appréciation succincte mais juste. Il est toutefois exagéré d'imputer à Smith

« l'erreur... qui consiste à ignorer le capital constant consommé lors de la fabrication de la marchandise » (p. 326), alors qu'il exclut précisément l'amortissement du revenu net de la société [1].

Les économistes non-marxistes postérieurs à Marx sont en revanche assez systématiquement maltraités. Ainsi, de Keynes il est dit : « Les mesures proposées par Keynes soi-disant pour assurer le plein emploi de la population — *inflation, augmentation des dépenses improductives pour la préparation et la conduite des guerres* — conduisent en réalité à un nouvel abaissement du niveau de vie des travailleurs, à la contraction du marché et à l'extension du chômage » (p. 335. C'est nous qui soulignons).

Cette méconnaissance des travaux occidentaux a des inconvénients. C'est ainsi que, s'agissant de la monnaie, il n'est tenu aucun compte du rôle des *devises-clés* [2], c'est-à-dire des monnaies qui sont plus fortes que les autres — tels le sterling au XIX^e^ ou le dollar au XX^e^ siècles — au point qu'elles se substituent à l'or comme étalon universel, donnant ainsi aux pays qui les émettent un pouvoir supplémentaire à l'échelon international. Faute de connaître la littérature occidentale sur les problèmes monétaires, les auteurs du manuel se font une idée erronée du rôle de l'or dans les relations internationales du système capitaliste; ils écrivent par exemple que « l'or est le moyen d'achat universel, dans le règlement des marchandises importées d'un pays dans un autre; il est le moyen de paiement universel dans l'amortissement des dettes internationales, dans le paiement des intérêts des emprunts extérieurs et des autres obligations; il est l'incarnation de la richesse sociale dans les transferts de richesse

1. Cf. *Wealth of Nations*, Cannan, Londres, 1930, p. 270.
2. L'expression est de l'économiste américain John H. Williams.

sous forme monétaire d'un pays dans un autre, par exemple dans les cas d'exportation de capitaux en monnaie, destinés à des placements dans des banques étrangères ou à des octrois de prêts ainsi que dans des impositions de contributions par un pays vainqueur à un pays vaincu, etc. » (p. 87).

En tant qu'analyse et critique du capitalisme le manuel a donc d'incontestables faiblesses. Il n'en demeure pas moins d'un grand intérêt par ce qu'il nous apprend de l'économie soviétique. Ici aussi il y a certes des inégalités : les auteurs précisent (pp. 392-393) combien de vaches, veaux, chèvres, moutons, truies, mulets, chameaux, lapins, volailles, ruches, etc., le kolkhozien individuel a le droit de posséder, mais restent discrets sur les principes et la technique de la planification (pp. 458-465). Mais en dépit de sa pondération parfois fantaisiste, le manuel contient des passages fort suggestifs sur le fonctionnement d'une économie socialiste et les problèmes qui s'y posent, et qui montrent à quel point le régime soviétique est souvent proche du nôtre. Ainsi ces deux phrases sur le rôle du commerce, qui auraient pu se trouver dans *Vendre* : « Les organisations commerciales sont tenues de faire face rapidement aux fluctuations de la demande, de ne pas répartir les marchandises d'une manière mécanique, d'éviter toute erreur d'attribution dans les envois aux différentes régions, de desservir de mieux en mieux leurs clients, de tout faire pour la commodité de l'acheteur et d'économiser son temps. Le rôle du commerce soviétique est d'influer activement sur la production en la poussant à fabriquer davantage de marchandises demandées par la population, à en améliorer la qualité, à élargir et à perfectionner leur assortiment » (p. 556).

La lecture du manuel révèle en fait que les problèmes économiques du socialisme soviétique, et parfois même leur solution sont très semblables à ceux du capitalisme,

malgré les efforts des auteurs pour en accuser les différences. Il est dit par exemple, non sans raison, de l'agriculture capitaliste qu'elle « retarde dans son développement sur l'industrie, phénomène propre à *tous* les pays capitalistes, et qui constitue une des causes les plus profondes du déséquilibre existant entre les diverses branches de l'économie nationale, des crises et de la vie chère » (p. 212). Mais plus loin on lit : « L'agriculture socialiste a remporté d'importants succès grâce au régime kolkhozien. Mais ses rythmes de développement ne suffisent pas pour satisfaire les besoins croissants de la société en produits agricoles. De 1940 à 1952, la production industrielle a augmenté de 130 % et la production globale de l'agriculture... de 10 % seulement » (p. 455).

Ressemblance encore en ce qui concerne la mauvaise répartition de la main-d'œuvre : « Au fur et à mesure que le capitalisme se développe, l'appareil d'État s'hypertrophie, le nombre de personnes au service de la bourgeoisie augmente, la part de la population occupée dans la sphère de la production matérielle diminue, et l'on voit augmenter considérablement la proportion des gens qui sont occupés dans la sphère de la circulation » (p. 218) ; mais en régime socialiste aussi « l'hypertrophie de l'appareil administratif d'État, un personnel de direction et de gestion trop nombreux dans les entreprises d'État et les kolkhozes, des frais de circulation élevés — tout cela contribue à détourner une partie de la main-d'œuvre, et avant tout des cadres qualifiés, de la sphère de la production matérielle, ce qui entrave l'accroissement du revenu national et est préjudiciable à l'économie nationale » (p. 568).

Le manuel est très dur pour les impôts indirects en régime capitaliste : « Les impôts indirects sur les objets de consommation des masses sont particulièrement iniques. Ils pèsent de tout leur poids sur les pauvres en créant des privilèges pour les riches » (p. 224).

Pourtant ce sont eux qui procurent à l'État soviétique l'essentiel de ses ressources : « Toutes les branches de production... concourent à la formation du revenu net de la société. Mais ce sont surtout celles qui produisent des articles de consommation qui versent au budget d'État... la partie du revenu net centralisé de l'État » (p. 524). Or c'est le budget d'État qui, en U.R.S.S., assure l'essentiel de l'investissement, réalisé surtout, en Occident, par l'appropriation privée d'une partie de la production nationale. Mais que l'appropriation soit privée ou publique, l'effet économique sur le contribuable est identique : une partie de ce qu'il a produit lui est retirée pour développer les moyens de production : « Les fournitures obligatoires de produits agricoles par les kolkhozes ne constituent pas un impôt au sens économique du terme puisque l'État paie ces produits... les prix... sont fixés à un niveau qui garantit *le versement à l'État*, pour satisfaire ses besoins généraux *d'une partie du revenu net des kolkhozes*. Les revenus que l'État tire de la réalisation des produits... sont consacrés aux besoins généraux de la société : développement de l'industrie... instruction publique, santé publique, etc. » (p. 540, c'est nous qui soulignons). Il en résulte qu'en U.R.S.S. comme en Occident une cadence rapide de l'investissement implique une épargne forcée élevée ; réalisée chez nous sur le dos des salariés et des actionnaires, elle est partagée en U.R.S.S. entre les kolkhoziens et les consommateurs urbains de produits agricoles, l'importance de l'épargne forcée étant dans l'un et l'autre cas fonction du rythme d'investissement pratiqué. Or s'il est nécessaire de montrer qui prélève cette épargne forcée (capitalistes ou État) et pour quels motifs — comme le fait l'analyse marxiste — il est non moins utile d'en évaluer la charge relative pour les différents groupes socio-professionnels qui la subissent — comme cherche à le faire la science économique occidentale.

Le régime soviétique et l'occidental ne sont certes pas identiques même sur le plan économique où ils sont pourtant le plus proches, et les marxistes en particulier se plaisent à en accuser les différences. Celles-ci ne doivent cependant pas être exagérées et l'économiste non marxiste saura gré au manuel de lui fournir des éléments pour une comparaison systématique des deux régimes dans leur fonctionnement actuel. Le manuel montre que les points communs des modes de production capitaliste et socialiste sont en fait nombreux, ce qui devrait impliquer une convergence des théories économiques marxiste et occidentale. Une synthèse de l'économie politique marxiste et « bourgeoise » verra-t-elle jamais le jour ? Les non-marxistes y travaillent depuis plusieurs années, au point qu'une économiste britannique peu suspecte de sympathies communistes, Mme Joan Robinson, a pu dire que la pensée des économistes anglo-saxons contemporains était beaucoup plus proche de celle de Marx que de celle de leurs devanciers « orthodoxes ». Nulle trace, par contre, d'un effort de synthèse analogue dans le manuel, mais le propre des manuels est de ne point sortir des sentiers battus, voire des ornières, et l'ouvrage soviétique respecte cette tradition. Pourtant, à l'insu peut-être de ses auteurs, il démontre qu'une telle synthèse est inéluctable.

EDMOND LISLE.

" Journée de l'Algérie " au Liban

PENDANT que M. Hammarskjoeld, ou « M. H. », comme l'a simplifié la presse, faisait la navette entre les capitales des pays arabes limitrophes d'Israël et Tel-Aviv, toutes les voix de l'Arabisme faisaient chœur pour l'Algérie. Cette fois il n'y avait pas de boudeurs ; et l'Iraq, oubliant l'accent anglais que lui donne le pacte de Bagdad, et sans les rhumes habituels toutes les fois qu'il fait face aux ardeurs séoudiennes, à l'humidité du Nil et aux vents de Jordanie, a tout fait pour s'attribuer un solo. Parmi les différentes phases de cette campagne libératrice, citons la « Journée de l'Algérie ». Beaucoup plus qu'un fortifiant anti-français, cette journée a été une tumeur de fixation qui n'a pas laissé de doutes sur l'état des malades.

A Jérusalem, un grand meeting, présidé par le roi, a imposé à celui-ci un véritable programme d'action en plusieurs points, où entrait naturellement la diatribe contre le cousin de Bagdad. Le roi dut tout subir, sans avoir l'air d'en être affecté. La Jordanie des émeutes, des influences voisines et distantes, où l'élément réfugié palestinien offre une paille sèche à tout feu arabe, a montré une fois de plus qu'elle ne sait pas trop qui la gouverne et que son souverain doit se démener pour ne pas être tenu pour celui qui le fait le moins.

En Syrie, où les écoliers se constituent en mandataires de l'opinion, le programme prévu n'a pas sensiblement

différé de celui des autres manifestations habituelles, comme il ressort du communiqué suivant :

Damas, 7 mai. — Des manifestations auront lieu demain à Damas et dans toute la Syrie à l'occasion de la « Journée de l'Algérie ». Toutes les écoles seront en grève et l'on prévoit la fermeture des souks.

D'autre part, le recteur de l'Université de Damas a invité la population à assister à l'amphithéâtre de l'Université à un « grand meeting populaire » organisé dans le but de venir en aide au Maghreb arabe à l'occasion de la « Journée de l'Algérie », afin d'appuyer les Arabes d'Algérie dans leur lutte contre l'impérialisme pour la réalisation de leur indépendance et de leur liberté.

Il semble que le gouvernement désire s'associer à cette manifestation, puisque c'est le ministre de l'Instruction publique qui assume par intérim les fonctions de recteur de l'Université de Damas.

Au Liban, la « Journée » s'est muée, comme de juste, en confessionnalisme et cela à l'heure même où la grève des établissements scolaires catholiques creusait déjà assez d'abîmes entre les communautés.

Ses premiers projets avaient été grandioses : manifestations et grèves, qui seraient probablement complétées par les numéros officieux qu'une foule chauffée ne manque jamais d'ajouter au programme. Le gouvernement, malgré les soucis écrasants de deux grèves : d'une part celle de cinq cent vingt-cinq écoles catholiques, et d'autre part celle du Palais de Justice, s'en est inquiété. Le président du Conseil a conféré successivement avec un ancien chef du gouvernement, auteur présumé de cette idée, le chef de l'Armée et un ministre d'État. A la suite des premiers entretiens, il déclarait que les organisateurs de la Journée avaient renoncé aux manifestations et s'en tiendraient uniquement à la grève, et il ajoutait :

Le gouvernement ne peut empêcher ceux qui le désirent de fermer leurs magasins. Il prendra, cependant, les mesures nécessaires pour réprimer toute tentative tendant à imposer par la force la fermeture des magasins. Nous n'admettrons

aucune incitation au désordre. Un communiqué de la presse faisait par ailleurs connaître les organisateurs de la grève : les Najjadés, le Congrès national, la Hayat Ouataniyat, le Front populaire, le Conseil des Étudiants au Liban, le Réveil arabe socialiste, la Société des jeunes gens musulmans, le syndicat des bouchers, le syndicat des artisans, le syndicat des vendeurs sur éventaires du souk Sursok, le syndicat des boulangers (boulangeries européennes), le syndicat des marchands de légumes, le syndicat des fabriques de sucreries, le syndicat des marchands de sucreries, le syndicat des menuisiers, le syndicat des détaillants de légumes, les représentants des quartiers, le Comité Mohammad Amin, le syndicat des mariniers.

Mais des voix discordantes se sont aussitôt élevées et, à côté de la liste ci-dessus, on pouvait lire dans le journal beyroutin, l'*Orient,* la déclaration de M. Pierre Gemayel, président des Phalanges, que voici :

J'estime de mon devoir, bien que je l'aie déjà fait à maintes reprises, d'exposer encore une fois le point de vue de mon parti sur une question d'intérêt national, tout en sachant que les pêcheurs en eau trouble ne manqueront pas de me faire dire, comme toujours, ce que je n'ai pas dit, et de déformer à dessein mes paroles. Mais le Liban demeure un pays de liberté, où aucune opinion ne peut et ne doit être imposée par la contrainte et où chaque citoyen doit avoir la possibilité de s'exprimer librement.

« Comme nous respectons l'opinion de tous les citoyens patriotes et sincères, et ne cherchons pas à imposer la nôtre, nous sommes en droit d'attendre que ces mêmes citoyens reconnaissent notre droit de nous exprimer librement. Ne sommes-nous pas aussi patriotes et aussi sincères que quiconque ? Tous les Libanais sont d'accord sur le fond des problèmes qui se posent aujourd'hui au pays. Les divergences apparaissent quand il s'agit d'arrêter les mesures requises pour les résoudre. Il n'est pas un Libanais qui ne souhaite aux autres la liberté et l'indépendance qu'il a obtenues pour lui-même, ou qui ne fasse sienne la cause des peuples qui lutent pour leur souveraineté. Tous les Libanais sont pour l'indépendance de l'Algérie, comme ils l'ont été pour celle de la Tunisie, du Maroc, ou de toute autre nation aspirant à sa liberté. Nous, qui avons payé de notre sang notre liberté, parlons en connaissance de cause, et respectons tous ceux qui luttent pour obtenir leur indépendance.

« Mais croyez-vous sincèrement qu'en organisant des mani-

festations et des grèves, en brisant quelques devantures de magasins ou en attaquant les tramways, nous servirons effectivement la cause algérienne ? Pour appuyer la cause de la liberté, il est de nombreux autres moyens. Pourquoi donc nous obstinons-nous à recourir aux moins efficaces et aux plus nuisibles ? Aux patriotes sincères qui envisagent d'organiser, mardi, des manifestations, qu'on nous permette de dire que ces procédés, tout en ne servant en rien l'Algérie, nuisent au Liban et aux Arabes en général. Ces procédés, dont on ne peut jamais prévoir les conséquences, ne sont dans l'intérêt ni du Liban, ni de l'Algérie ni des Arabes : car des éléments non libanais, qui ne se soucient guère des intérêts du Liban, de l'Algérie et des Arabes, et dont les desseins n'échappent plus à personne, attendent la moindre occasion d'exploiter à leurs propres fins le sentiment populaire. Les instigateurs des manifestations du Caire et d'Istamboul, s'ils avaient un instant pensé aux conséquences qu'elles entraîneraient et comment elles seraient exploitées, les auraient eux-mêmes interdites : ces manifestations inutiles laisseront en Égypte et en Turquie des traces qu'on ne pourra pas effacer avant cent ans.

L'instigation aux grèves et aux manifestations est purement et simplement une atteinte au bon sens, à ce bon sens que l'on retrouve à la base de la stabilité et de la prospérité du Liban. Il est temps que les Arabes renoncent à des procédés vétustes qui leur ont, par le passé, causé le plus grand tort. Pour appuyer leurs savantes revendications, pourquoi n'adoptent-ils pas ces procédés mêmes auxquels Israël a recours : pourquoi ne chercheraient-ils pas à gagner la sympathie des autres pays, au lieu de s'ingénier à l'aliéner ? Ayons donc recours aux mesures qui servent véritablement la cause algérienne et qui ne nuisent pas au Liban. Personne n'a jamais bénéficié du chaos et de l'anarchie.

Le 8 au matin, un communiqué apprenait que le gouvernement avait décidé de faire appel aux forces de la police et de la gendarmerie, pour protéger les commerçants qui ne voudraient pas fermer leurs magasins — ceux-ci étant très nombreux — contre la pression dont ils pourraient être l'objet de la part des grévistes, et de briser, au besoin par la force, toute tentative de manifestation. On apprenait encore que le dispositif de sécurité serait renforcé autour des Ambassades et Légations étrangères, surtout de l'Ambassade de France.

Tous les établissements français de la capitale seraient gardés par des forces de la police. Toutes les forces de la sécurité avaient été consignées à Beyrouth et en province, dès la veille à minuit.

Dans les rues de la capitale, le mouvement était bien moins intense qu'à l'ordinaire. Les souks de la partie commerciale musulmane étaient fermés, mais, quelques centaines de mètres plus loin, dans le centre à prédominance chrétienne, les magasins étaient ouverts. Dans l'après-midi, passée la crainte des manifestations, plusieurs maisons commerciales qui avaient fermé le matin, ouvrirent leurs portes. Cependant les clients ne se montraient pas, sûrs que la fermeture des souks était totale.

Sous la surveillance des forces de sécurité, un groupe de manifestants a défilé dans les rues, ayant finalement obtenu l'autorisation du président du Conseil en personne. Vers 11 h. 30, rassemblés devant le Parlement, ils ont entendu le discours du président de la Chambre qui les exhortait au calme et les assurait de l'appui du Liban au peuple algérien. Le groupe partit ensuite pour le Sérail, où le président du Conseil, dans une brève allocution, leur demanda de laisser aux gouvernements arabes le soin d'intervenir en faveur des Algériens. La manifestation prit fin sans incidents.

D'après les rapports de la gendarmerie, il y a eu quelques manifestations à Sidon, Tyr et Nabbatiyeh, dans le plus grand calme.

La liste des organisateurs de la grève et des manifestations, et les villes où elles se sont déroulées, indiquent clairement qu'il s'agissait là d'une prise de position musulmane. Les partis chrétiens n'ont pas été lents à la riposte. *As-Sahafat,* organe du bloc national, disait :

Nous tenons à rappeler au chef du gouvernement qu'il vient lui-même de condamner la grève des auxiliaires de justice, et la fermeture des écoles privées. Comment permet-il aux éléments irresponsables de la rue de manifester et de

provoquer le désordre? D'ores et déjà nous le tenons pour responsable des conséquences éventuelles de cette manifestation de mardi (l'article était de la veille) et nous lui rappelons une fois de plus les fameuses manifestations du Caire et d'Istamboul.

D'un assez long éditorial de *Al-Amal,* journal des Phalanges, retenons :

Nous avons toujours dit et nous répétons que notre amitié pour la France peut nous aider à servir les intérêts libanais et les intérêts arabes beaucoup plus que ne le feraient le boycott et l'hostilité à la France. Nous avons toujours dit et nous répétons que nous avons besoin de l'appui de la France dans le domaine international et que notre inimitié à son égard la porterait à se ranger du côté d'Israël.

Dans le même numéro d'*As-Sahafat,* en parlant du projet iraquien de boycott de la France, on dit :

« L'Iraq ne s'occupe que de la France; il est évident qu'il fait de la surenchère et qu'il cherche à convaincre les autres Arabes de son patriotisme, pour couvrir son alliance avec la Turquie. L'Iraq s'occupe beaucoup de l'Algérie, mais il n'a aucune connaissance de ce qui se passe à Chypre. Il n'a jamais entendu parler de l'oasis de Bouraïmi. Si les Arabes veulent réellement distribuer les libertés politiques au monde, ils n'ont qu'à boycotter non seulement la France, mais toutes les grandes Puissances ».

Depuis lors, la réaction contre le boycott de la France a été de plus en plus décidée de la part de ces deux journaux, surtout après qu'un inconnu eut lancé une bombe dans la cour du Lycée français de jeunes filles, dont l'explosion n'a heureusement pas causé de dégâts.

Après avoir prouvé que les manifestations pour l'Algérie ne pourraient aider en rien les Algériens, mais pourraient, par contre, nuire au Liban, ils y ont vu d'autres inconvénients. Il faut d'ailleurs remarquer que l'attentat contre le Lycée français de jeunes filles a provoqué une réprobation plus générale et même le *Tayar,* qui n'a jamais fait preuve d'un grand amour pour la

France, réprouvait ces attentats parce qu'ils « sèment la panique et compromettent d'ores et déjà la saison d'estivage ».

As-Sahafat soulignait surtout le danger de l'hostilité antifrançaise pour les nombreux Libanais qui sont en Afrique, et qui participent d'une façon substantielle à l'accroissement de la fortune du pays.

Al-Amal déclarait, dès le 9 mai : « Ces instigateurs obéissent à un sentiment de fanatisme confessionnel. Le mot « France » signifie autre chose que ce que l'on veut faire croire. Le ton de cette accusation n a fait que monter, le numéro du 16 mai portait la déclaration suivante du Chef Phalangiste :

La grève a dévoilé qu'il y a deux éléments distincts au Liban : un élément chrétien et un élément musulman. On a eu la conviction très nette que cette grève était complètement étrangère au problème d'Algérie, du Maroc ou de la Tunisie. En fait, il s'agissait d'une grève d'une fraction libanaise contre l'autre fraction. Il est regrettable que certains chefs musulmans ne comprennent pas encore que les Chrétiens ont besoin d'un climat de confiance et de sécurité et que des actes de ce genre leur inspirent de vives inquiétudes. Il n'est pas exact que nous ne cherchions pas à collaborer avec l'élément musulman. Mais à supposer que cela soit vrai, 40 millions de musulmans auraient-ils peur de 500.000 chrétiens ? Ne sont-ce pas les chrétiens qui forment une minorité et qui ont besoin d'assurances et de garanties ? Lorsque nous évoquons des événements comme l'incendie du Caire, les massacres d'Istamboul ou les manifestations qui ont eu lieu à Beyrouth à la nouvelle de l'assassinat de Riad Sohl, nous ne pouvons pas ne pas envisager de nous appuyer sur la France pour nous défendre.

Nous répétons aux musulmans qu'il est nécessaire qu'ils nous mettent en confiance à n'importe quel prix. Or, comment pourrions-nous avoir confiance quand à chaque occasion on demande la révision de la Constitution, un recensement général de la population ou l'union économique avec la Syrie ? Le Libanais sait parfaitement ce que veulent dire ces revendications. Le Libanais constate que son pays, un des huit États membres de la Ligue arabe, est le seul à être laïc, tandis que les sept autres États ont des constitutions qui proclament que l'Islam est une religion d'État.

Comment le Libanais pourrait-il accepter l'arabisme quand il sait que, pour d'autres, Arabe veut dire Musulman ?

Le boycott de la France continue à être un des sujets les plus brûlants de la presse libanaise, non seulement à cause des projets iraquiens et des rencontres de Damas, mais encore à propos du projet de la nationalisation de la Compagnie du port de Beyrouth, dont des hommes politiques, surtout maronites, disent sans ambages qu'il n'est que le fruit de la francophobie de l'actuel ministre des Travaux publics. Pour comprendre l'attitude de ce dernier, il ne serait peut-être pas inutile de rappeler qu'il est de formation anglo-saxonne et, protestant, est devenu officiellement maronite, pour pouvoir être député.

Si tout cela a été mentionné dans ces notes, c'est dans le but de montrer combien, ici, les problèmes s'enchevêtrent, et comme il serait dangereux de vouloir les rendre logiques parce qu'on n'a pas le courage de quitter ses schémas habituels. Pourrait-on souligner que la France, politiquement laïque — d'un laïcisme plutôt anti-religieux — et qui ne revendique souvent pour son actif en faveur des peuples que son apport de Descartes et Voltaire, ne trouve dans ce pays, de défenseurs que parmi les catholiques qui, eux, ne se contentent pas de la défendre : ils la sublimisent et la vénèrent.

NUNO ALVARES.

Doléances et démocratie

JAMAIS nous n'avons disposé de plus de moyens d'information économique. Jamais pourtant la soif de comprendre et la crainte d'être trompé n'ont été plus générales.

Les rapports de la Commission des comptes de la Nation, ceux du Commissariat général au plan, du Conseil national du crédit, renferment des renseignements dont on manquait totalement il y a quelques années. A ces rapports annuels s'ajoutent les études de l'Institut National de la Statistique, fondées sur l'examen approfondi de chiffres dont le mode d'établissement a beaucoup progressé. Le sondage statistique permet à la presse elle-même d'entreprendre des études de tous genres, sur la condition des ouvriers, sur l'opinion des fonctionnaires, etc...

Tous ces documents semblent insuffisants. Aux techniques modernes de la statistique, de la comptabilité et du sondage, on veut adjoindre le vieux procédé des « Cahiers de Doléances ». Le président du Conseil économique propose d'établir un « compte général de la Nation » analogue à celui que Necker établit en 1789. Ce compte résulterait du dépouillement des Cahiers de Doléances rédigé, comme le suggère M. Poujade, dans chaque commune et dans chaque province. L'idée semble féconde puisque le « Centre National des Métiers », qui veut représenter l'artisanat, vient de mettre au

point par professions ses propres « Cahiers de Doléances des Métiers ». Sous au autre nom, c'est ce que vient de faire la J.O.C. en publiant une enquête sur la situation des jeunes au travail.

De telles manifestations répondent-elles à l'insuffisance de nos services statistiques où à celle de nos institutions politiques? Les premiers ont pour tâche de mesurer les choses; les secondes se chargent de représenter les hommes. Tous deux sont fondés sur l'objectivité des chiffres ou de la volonté générale. Mais l'objectivité dans ce domaine n'est-elle pas toujours illusoire? Le mythe de la volonté générale ne risque-t-il pas précisément de transformer le gouvernement des hommes en administration des choses? Il y a dans « objectivité » le mot *objet*. Ce sont les *sujets* qui se révoltent, ou se manifestent tantôt par les grèves, tantôt par les « Cahiers de Doléances ». Au fond, ces grèves et ces cahiers sont le complément indispensable de toute véritable démocratie. Les « cahiers » sont des questions posées à l'État par un groupe; les grèves sont des défis lancés par un groupe à l'autorité dont il dépend. Les uns et les autres exigent une réponse, réclament un dialogue entre une autorité et un assujetti, sur un problème *oublié*. N'est-ce pas là une fonction essentielle de tout système de gouvernement? Quelle société pourrait se vanter de n'*oublier* rien ni personne?

Ainsi les grèves du lait et les grèves de l'impôt offrent avec les grèves du travail un caractère commun. Nous avons déjà signalé, à propos des conflits de Nantes et de Saint-Nazaire, qu'il fallait chercher leurs causes dans une inégalité inaperçue : les ouvriers à hauts salaires n'avaient pas bénéficié de l'expansion économique autant que les travailleurs à bas salaire. La même idée permet de comprendre aujourd'hui les revendications des paysans. Leur agitation n'est pas accidentelle. Elle est la manifestation soudaine d'un appauvrissement relatif de longue durée. Le dernier rapport sur les Comptes

de la Nation (pages 15 et 17) en fournit la preuve : de 1952 à 1955, alors que l'indice des salaires passe de 100 à 123 et celui des revenus nets[1] des sociétés de 100 à 129, celui des revenus nets des entrepreneurs individuels n'atteint que 110. Parmi ces entrepreneurs individuels, il faut comprendre, sans pouvoir les distinguer, les petites et les moyennes entreprises, les artisans, les commerçants et enfin les paysans. L'agitation actuelle est due, dans ces groupes sociaux, à l'inégalité dans la prospérité[2].

Les revendications s'appuient toujours sur des chiffres. Ceux des paysans sont impressionnants. Ils expriment l'évolution, très défavorable à l'agriculture, des rapports des prix agricoles et industriels. De 1913 à 1955 par exemple, le pouvoir d'achat du lait en charbon a baissé de près de moitié. Le pouvoir d'achat du vin en textiles a baissé de près de quatre fois. De 1938 à 1955, l'indice du prix du charbon a monté à peu près deux fois plus que celui du blé. Or il est certain que c'est l'évolution très favorable de la production agricole de 1938 à 1955 et spécialement depuis 1952, qui a contribué au relèvement des salaires réels. De 1934-38 à 1955, la production de viande a augmenté de 60 %, la production de lait de 50 %, celle des fruits de 150 %. Les paysans peuvent donc, très légitimement, dire qu'ils ont permis l'expansion sans en profiter autant que les autres classes sociales, puisque l'augmentation des productions n'a pas été accompagnée de hausse de leurs revenus. Ils demandent donc un réajustement.

Pour l'obtenir, deux obstacles se dressent devant eux :

1. Après paiements des impôts directs.

2. Une remarque importante doit être faite : la base de départ « 1952 » n'a pas du tout la même signification selon les classes sociales. Alors qu'en 1952, la classe ouvrière, vendeuse de travail, subissait depuis 7 ans une inflation à peu près continue, les vendeurs de produits en avaient bénéficié.

l'excès de main-d'œuvre agricole; le manque de moyens financiers et techniques.

L'excès de main-d'œuvre agricole est un phénomène normal, lié à l'accroissement du revenu national et à l'augmentation de la productivité agricole. Les paysans bien informés admettent la nécessité d'un transfert annuel d'environ cinquante mille personnes dans les autres secteurs. Ils sont conscients aussi de l'intérêt à adapter leurs productions à l'évolution des besoins : le dernier congrès des producteurs de blé a insisté sur la reconversion des cultures régionales, la réduction des emblavements. Les paysans ont montré enfin qu'ils avaient autant que d'autres, l'esprit de productivité, puisque le dernier rapport des comptes de la Nation constate que l'expansion remarquable de l'agriculture est le fruit d'une politique suivie de productivité : amélioration des semences et des races, apports systématiques d'engrais, développement du machinisme.

Mais le développement nécessaire de la productivité, loin d'être la clef de tous les problèmes, les rend tous plus aigus. L'amélioration technique, la reconversion des cultures, qui accentuent l'excès de main-d'œuvre en accroissant la production, exigent des capitaux et des techniciens. Dans tous ces domaines l'agriculture n'est-elle pas traditionnellement abandonnée par la Nation? Pour que l'excès de main-d'œuvre ne devienne facteur de dépression, des emplois nouveaux doivent être créés dans le reste de l'économie, par des investissements nombreux et décentralisés. De ce premier point de vue, la prospérité agricole dépend de la politique économique et générale. Elle en dépend encore quant aux moyens techniques et financiers. En effet, la reconversion, qui exige des ressources, s'impose lorsque les produits traditionnels se dévaluent. Alors, la seule source de fonds du paysan, le bon prix des produits, disparaît. Il est normal qu'il songe à une quelconque protection : prix garantis ou tarifs douaniers. C'est pourquoi on retrouve

aujourd'hui dans certains journaux syndicaux la vieille revendication de « l'égalité douanière » avec l'industrie. Une telle prétention, si elle favorise certaines grandes cultures, va à l'encontre des intérêts évidents du plus grand nombre, pour qui l'exportation, d'ailleurs en plein essor, constitue un débouché essentiel. L' « égalité douanière » réclamée entraînerait des représailles, dommageables pour tous. Cette revendication s'explique pourtant dans la mesure même où les deux sources fondamentales du progrès économique, le crédit et l'enseignement technique, ont toujours été, scandaleusement, détournés de l'agriculture. C'est une des explications à ce qu'on nomme trop aisément la routine paysanne. De ce second point de vue, la solution du problème agricole dépend encore d'une politique générale, jusqu'ici inconsciente des véritables nécessités.

Si les grèves du lait, si les Cahiers de Doléances de tous ordres, après tout, contraignaient économistes et hommes d'État à approfondir ces questions délaissées, ni les unes ni les autres ne seraient inutiles.

François Sellier.

L'EUROPE ENTRE L'*EURATOM* ET LE MARCHÉ COMMUN

RÉUNIS à Venise les 29 et 30 mai derniers, les ministres des Affaires étrangères des six pays du plan Schuman décidèrent de convoquer à partir du 26 juin à Bruxelles, sous la présidence de leur collègue belge Spaak, une conférence diplomatique chargée de l'élaboration de deux traités, l'un instituant la communauté atomique européenne (Euratom), l'autre le marché commun. La base pour ces travaux de Bruxelles, qui dureront sans doute plusieurs mois, constitue le rapport élaboré sur les mêmes questions par une première conférence d'experts ayant siégé également dans la capitale belge entre juillet 1955 et avril 1956. Ce rapport est un document détaillé de cent cinquante pages, mais présente encore un certain nombre de lacunes qui doivent être comblées par des décisions politiques gouvernementales.

Quels résultats peut-on attendre de la nouvelle réunion de Bruxelles ? Les participants — France, Allemagne, Italie, Benelux — sont sincèrement décidés à faire ce qu'on appelle avec un sens plus ou moins péjoratif et bien à tort la « petite Europe », soit une communauté de cent soixante millions d'habitants, donc aussi importante en nombre que les Etats-Unis. L'accord sur l'objectif final est total, mais point sur les méthodes à employer ni sur la durée de la période transitoire. A un certain moment, on espérait, surtout en France, pouvoir créer isolément dans la prochaine étape européenne la communauté atomique, qui ne pose pas de problèmes particulièrement difficiles, en s'attaquant plus

tard au marché commun. Or, les autres pays sont formels dans leur revendication d'un lien réel entre Euratom et le marché commun. On admet que le traité d'Euratom pourra être élaboré et ratifié bien plus rapidement que celui du marché commun et qu'il sera fort utile de ne pas le laisser en suspens, mais on demande en même temps que la France s'engage au moment de la ratification du traité d'Euratom d'une manière définitive, au moins pour le principe, dans le marché commun, dont la mise en œuvre ne pourra alors plus être remise en question. Contrairement à la conviction de certains milieux français, qui regrettent qu'on veuille sacrifier l'avance atomique française à l'Europe, les partenaires de la France estiment qu'ils consentent pour Euratom des sacrifices qui devront être compensés par les avantages du marché commun. L'avance atomique française n'est pas contestée, mais très peu appréciée, car on est certain d'obtenir des Américains, s'il le faut, plus que les Français sont actuellement capables d'offrir aux autres pays européens. Personne ne doute d'ailleurs que l'Allemagne sera capable de rattraper la France dans un délai de trois à cinq ans.

Euratom rencontre deux obstacles : l'utilisation stratégique de l'énergie atomique et la propriété des matières fissibles. Dans les deux cas, des compromis sont déjà en voie d'élaboration. Il est probable que la future communauté renoncera pour cinq ans, dans l'attente d'un désarmement général, à la fabrication d'armes atomiques et que ses membres retrouveront par la suite leur liberté pour une nouvelle décision. La querelle de la propriété du combustible nucléaire est assez théorique. Pendant longtemps, cette matière explosive sera inévitablement soumise à un contrôle très rigoureux. On sait par ailleurs que le combustible nucléaire ne pourra provenir que de sources gouvernementales, soit des Etats-Unis, soit des usines européennes publiques. Ce qui importe et ce qui intéresse en premier lieu des négociateurs

allemands, c'est la distribution non discriminatoire du combustible nucléaire à tous les utilisateurs, qu'il s'agisse d'entreprises publiques ou d'usines privées. Les garanties nécessaires pourraient sans doute être inscrites dans le traité sans difficultés majeures.

L'idée d'un marché commun est accueillie en France avec beaucoup de méfiance. On redoute la disparition des barrières protectionnistes et la supériorité éventuelle des futurs partenaires. Pourtant, le mécanisme prévu facilitera dans toute la mesure du possible l'adaptation de l'économie française à l'eau froide et salutaire d'une libre concurrence internationale : trois étapes transitoires de quatre ans, probablement avec des possibilités de prolongation d'une ou deux années chacune, réduction progressive des droits de douane et des contingentements, coordination des politiques économiques, monétaires, fiscales et sociales, fonds de conversion pour les entreprises et d'adaptation ou de reclassement pour la main-d'œuvre, etc. Quel serait l'avenir de la France si, dans ces conditions, elle n'était pas capable de rendre dans un délai de quinze à vingt ans son économie concurrentielle ? Vu sous cet angle, un refus éventuel du marché commun n'équivaudrait-il pas à une véritable abdication économique ?

A Venise, le gouvernement français a subordonné son accord à deux conditions essentielles : l'inclusion des territoires d'outre-mer dans le marché commun et l'harmonisation des charges sociales. La première condition a déjà été favorablement accueillie par les autres pays, qui ont toujours souhaité une plus grande liberté commerciale en Afrique française. C'est pour ménager les susceptibilités françaises que les experts de Bruxelles n'ont pas touché aux territoires d'outre-mer. Bien entendu, leur participation ne se limite pas aux actifs, c'est-à-dire à la liberté commerciale, mais s'étend aussi aux passifs, c'est-à-dire aux investissements publics et privés. Très concrètement, on pense du côté français

à une européanisation du F.I.D.E.S. [1], donc au financement commun des investissements publics en Afrique, qui sont à présent exclusivement à la charge du contribuable français. Une telle proposition provoquera certainement dans l'opinion publique des autres pays un mouvement de surprise, mais rapidement on reconnaîtra son bien-fondé. La compréhension de la solidarité économique européenne en Afrique fait incontestablement des progrès, point en dernier lieu en Allemagne.

La deuxième condition française a une portée psychologique plus réelle. Différentes études internationales ont déjà démontré que les écarts de la charge salariale sont beaucoup plus réduits que ne le suppose l'industrie française et, avec elle, nombre de parlementaires. Les experts français, qui n'ignorent point les statistiques, limitent d'ailleurs leurs revendications à deux cas bien précis : égalité salariale des femmes et la semaine de quarante heures, avec l'obligation pour tous de payer des suppléments de salaire à partir de la quarante et unième heure de travail par semaine, conformément aux usages français. Les syndicats européens insistent depuis un certain temps de plus en plus sur ces deux réalisations sociales. En Allemagne, l'égalité salariale entre hommes et femmes est dès à présent virtuellement acquise grâce à de nombreuses décisions judiciaires qui déclarent le paiement inférieur des ouvrières comme anticonstitutionnel. En effet, la constitution de la République fédérale contient le principe de l'égalité des sexes. Quant à la semaine de quarante heures, elle est considérée par l'industrie allemande, qui ne l'aime point, comme inéluctable. Probablement, elle sera réalisée par étapes dans un délai de trois à cinq ans. Même en Italie, sans parler de la Belgique, la semaine de quarante heures gagne en actualité. Pra-

1. Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social des territoires d'outre-mer.

tiquement, la condition sociale française ne s'adresse plus qu'à la Hollande et avec réserve à l'Italie, dont les charges sociales sont déjà très élevées, mais dont la main-d'œuvre féminine est extrêmement mal payée.

La volonté politique comptera plus dans la construction européenne que les difficultés techniques. Et cette volonté sera largement fonction du climat général, ce qui nous ramène automatiquement aux rapports franco-allemands. Pour la première fois depuis longtemps, il n'y a plus de contentieux entre les deux nations. L'accord réalisé dans la nuit du 4 au 5 juin à Luxembourg entre le chancelier Adenauer et le président du Conseil Guy Mollet a réglé l'épineux problème sarrois avec ses deux appendices : le canal de la Moselle et le canal latéral du Rhin. Cette œuvre de compromis a satisfait, ce qui est rare, non pas seulement ses négociateurs mais les opinions publiques des deux pays et même les nationalistes sarrois. Cette appréciation unanime ouvre des perspectives heureuses pour l'avenir parce que les sacrifices des uns et des autres n'ont créé aucune amertume. L'atmosphère franco-allemande est donc à l'heure actuelle excellente. Elle fournit un fondement prometteur pour la construction européenne reprise à Bruxelles. Sans doute, toute méfiance n'a-t-elle pas disparu entre les deux pays, mais les progrès psychologiques ne sont guère moindres que l'épurement politique de la situation. On n'est pas encore au stade de l'entente, une étroite collaboration semble pourtant possible.

L'évolution mondiale ne manquera probablement pas de faciliter le rapprochement franco-allemand et la mise en place de la communauté européenne. Le tête-à-tête soviéto-américain se dessine de plus en plus nettement à l'horizon. L'appui de Washington pour l'unité allemande reculera progressivement devant le désir des États-Unis de s'entendre avec l'Union soviétique sur la base d'une reconnaissance mutuelle du *statu quo*.

La France a déjà compris qu'elle ne pourra plus défendre ses intérêts vitaux en Afrique sans une aide européenne aussi étendue et aussi amicale que possible. Sa dernière tentative de jouer un rôle mondial de grande puissance comme intermédiaire entre l'Est et l'Ouest ou comme inspirateur de grands projets, soit en direction du désarmement, soit en faveur des pays sous-développés, échouera à la détermination croissante des deux géants de ce monde de régler leurs problèmes en conversations directes. Alors il ne nous restera plus qu'une seule chance : jouer à fond la carte européenne afin de pouvoir jeter dans la balance internationale un poids qui ne saurait être ignoré, ni par les États-Unis, ni par l'Union soviétique.

ALFRED FRISCH.

LA LIGNE PERDUE

Si Nikita Khrouchtchev avait eu l'intention de déstaliniser l'Union Soviétique, il lui eût suffi de donner au procès fait à Baguirov et ses deux co-accusés une forme normale. Mais pendant qu'il prononçait son discours, qui n'est resté secret que pour l'opinion soviétique, Baguirov et ses co-accusés *avouaient* d'avoir fait avouer selon le plus pur style stalinien. Leur exécution ne fut pas moins stalinienne. Au vrai, il s'agit pour Khrouchtchev de déstaliniser tout en restant stalinien, c'est-à-dire de rassurer les membres du Parti afin qu'ils serrent les rangs et croient à l'avenir du Parti. Ce fut là également le sens du voyage à *l'indienne* que le maréchal Tito vient d'accomplir à travers l'Union Soviétique. S'il a été applaudi avec enthousiasme par des centaines de milliers de citoyens soviétiques, c'est parce qu'il avait su résister au « gouligan », au gangster à la différence précisément de Khrouchtchev et des autres dirigeants actuels de l'U.R.S.S. Somme toute, Khrouchtchev a trouvé un

moyen astucieux de se faire applaudir lui-même et de faire approuver sa « nouvelle » politique à travers Tito. Est-ce là une nouvelle ligne remplaçant celle qui a été perdue ? On peut en douter. Personne ne sera dupe en U.R.S.S. La succession de Staline est toujours ouverte. Le Parti lutte pour justifier son existence, sa raison d'être. Tito est venu à l'aide de Khrouchtchev parce que le même problème se pose en Yougoslavie comme l'a montré l'affaire Djillas. Les autres partis communistes des deux côtés du rideau de fer ont compris que rien n'est encore décidé en U.R.S.S. et chacun a pris les décisions que les circonstances lui dictaient. L'Albanie reste franchement pro-stalinienne, la Pologne déstalinise, la Roumanie et la Hongrie hésitent, de même que l'Allemagne et la Bulgarie. Quant à la Tchécoslovaquie, elle suit très timidement l'exemple polonais. Togliatti en Italie, le Bureau politique du Parti communiste français, Howard Fast dans le *Daily Worker* de New York n'ont pas hésité à attaquer Khrouchtchev et son rapport secret. Les Italiens et les Français attendent avec angoisse une nouvelle ligne, c'est-à-dire une analyse marxiste des phénomènes dénoncés par Khrouchtchev. Les Anglo-Saxons sont franchement écœurés et n'hésitent pas à le dire.

Dans ces circonstances, il importe au plus haut point que l'Occident trouve un langage que le peuple soviétique puisse comprendre. André Philip, au cours du voyage accompli récemment en U.R.S.S. par une délégation du Parti socialiste français, a su parler aux Soviétiques dans les usines, comme à l'Université de Moscou. Mais l'Exposition du Livre français qui va de ville en ville en U.R.S.S. a exclu délibérément des livres qui pourraient déplaire au Parti, par exemple tous les livres religieux. Ce n'est pas de cette manière que l'on peut trouver un contact vrai avec le monde soviétique au moment où le Parti communiste de l'U.R.S.S. subit sa crise la plus grave. L'alliance avec Tito est une sortie de secours. Personne n'avait prévu que le maréchal yougoslave s'allierait un jour aux dirigeants soviétiques pour les sauver politiquement. Mais cette tentative n'aura son plein effet que si elle est suivie en Occident par des « fronts populaires » qui sauveraient des partis communistes menacés de décomposition.

JEAN ROUNAULT.

CULTES DE LA PERSONNALITÉ

Après la Birmanie, la Corée du Sud a voté : le résultat indique, ici encore, un glissement à gauche, et une certaine usure de la machine gouvernementale. Depuis 1945, on le sait, le « vieillard terrible » Syngman Rhee gouverne sa moitié de pays par la manière forte; il ne faut pas d'ailleurs sous-estimer la popularité qu'il s'était acquise en luttant pour l'indépendance. Il est réélu : de ses deux concurrents, l'un était mort opportunément huit jours avant le scrutin, l'autre, suspect de « progressisme », se cachait. Mais il n'a obtenu que 52 % des voix, au lieu de 70 % en 1952.

Bien plus : son candidat à la vice-présidence est battu. Un ancien président du Conseil, John M. Chang, dont le prénom rappelle la formation américaine, l'emporte avec un programme « démocratique ». Et comme Syngman Rhee avoue quatre-vingt-un ans — on lui en attribue davantage —, le successeur désigné a beaucoup de chances d'accéder un jour à la magistrature suprême.

La Corée du Sud évolue ainsi dans le même sens que le reste de l'Asie. Mais cette constatation demeurerait incomplète si l'on n'en ajoutait deux autres. La première, c'est que nous aurions grand tort de regarder Syngman Rhee comme une « marionnette » des États-Unis : ils ont pu le soutenir contre l'agression communiste, mais sans approuver ses méthodes ni refuser leur sympathie à ses adversaires électoraux. La deuxième, c'est qu'en dépit de son autoritarisme l'opinion garde le moyen de s'exprimer : un pourcentage à peu près égal à celui de la démocratie chrétienne en Italie dément l'accusation de fascisme; si derrière les rideaux de fer ou de bambou, en Chine, à Hanoï, ou tout simplement en Corée du Nord, plusieurs listes pouvaient s'affronter de même et celle du gouvernement recueillir autre chose que la presque unanimité des suffrages, quel progrès pour la liberté!

Syngman Rhee, quoique vieillard, s'accroche au pouvoir :

de l'autre côté du Pacifique ce sont les Américains qui s'accrochent à Eisenhower malade. Les Américains, ou du moins ceux de son parti : pour eux la nouvelle maladie de leur chef signifie une catastrophe de première grandeur. Ils l'avaient décidé, non sans peine, à se représenter; il avait accepté par devoir; son élection paraissait assurée; il va reviser sa décision en consultant ses forces plutôt que les médecins; et même s'il la maintenait, sa santé deviendrait pour l'autre camp un argument légitime et point négligeable.

A la veille des Conventions qui désigneront les candidats, les cartes paraissent ainsi complètement brouillées. Eisenhower entraînait avec lui Nixon; Nixon seul se heurterait à beaucoup plus d'objections; et désormais, à supposer que le tandem persiste, la possibilité accrue d'un remplacement en cours de route fera réfléchir ceux qui n'aiment pas le vice-président. Mais qui d'autre mettre en avant? Comment réadapter tout à coup une propagande axée jusqu'ici sur une popularité toute personnelle?

Du coup, la fortune recommence à sourire aux démocrates, mais il en résulte chez eux aussi un pêle-mêle grandissant. Aucun d'entre eux, si subtil ou combatif fût-il, ne pouvait espérer vraiment battre Eisenhower; Eisenhower disparu ou diminué, il ne s'agit plus de se disputer le simple honneur d'être un porte-drapeau, mais une chance d'obtenir la présidence, proie tangible et convoitée. Les élections « primaires », fixées à des dates variables dans certains États pour choisir les délégués à la Convention du parti, avaient donné à M. Stevenson un avantage, insuffisant toutefois pour être décisif; beaucoup d'ambitions naguère silencieuses vont maintenant se déclarer, et pour commencer M. Harriman, ce millionnaire qui dispose du puissant État de New York et incarne paradoxalement la gauche, a jeté son nom dans la balance. Ce peut être un simple prétexte à marchandage, soit pour former une équipe Stevenson-Harriman, soit pour toute autre monnaie d'échange; les jeux de cette nature, dans les lobbies américains, ne le cèdent en rien à ceux du Palais-Bourbon. Disons cependant que le racisme du Sud continue à diviser assez gravement le parti pour compromettre l'aubaine que lui apporte la carence de l'adversaire.

Encore faudrait-il que cette carence ne soit pas totale.

Or le vide des cadres républicains apparaît cruellement. Le grand public connaît du moins Stevenson depuis quatre ans, et aussi Kefauver, et Harriman; personne en face ne s'impose, hormis Eisenhower. A tel point que certains imaginent de présenter son frère, Milton Eisenhower : on voterait pour un nom, devenu fétiche; n'a-t-on pas dit qu'en 1932 il est arrivé à des électeurs de voter pour Franklin Roosevelt en souvenir de son lointain parent et prédécesseur Théodore Roosevelt? Les idées, en cela, comptent bien peu : et l'on s'aperçoit que le culte de la personnalité n'est pas spécial aux démocraties populaires, et que, même s'il s'agit d'un excellent homme sans commune mesure avec feu le tyran moscovite, il a ses inconvénients.

AUGUSTE VIATTE.

L'INFORMATION MÉDICALE (*suite*) : LE CAS EISENHOWER[1]

Heureux Américains. Il y a quelques mois à peine, ils apprenaient ce qu'était l'infractus du myocarde. Aujourd'hui, et sur le même malade, ils apprennent — et avec quels détails — ce qu'est l'iléite[2] de Crohn et quels en sont habituellement les modes de traitement.

Le Président Eisenhower a eu le patriotisme de faire une maladie qui n'est connue que depuis une trentaine d'années, qui reste exceptionnelle, qui porte le nom d'un savant américain encore vivant; lequel a eu la satisfaction de donner une conférence de presse sur le plus célèbre des sujets atteints de la maladie qu'il a baptisée. L'opération du président a été suivie d'heure en heure et de minute en minute par une équipe de journalistes et l'on peut lire les questions précises et leurs discussions dans le *New-York Times* des 9, 10 et 11 juin. Devant cet ensemble de journalistes, les médecins qui

1. Cf. *La Vie Intellectuelle*, décembre 1955, pp. 23-38.
2. Iléite : inflammation de l'intestin grêle, en grec : « iléon ».

avaient soigné et qui avaient aidé à opérer le Président ont donné des détails non seulement sur l'état local de leur malade, non seulement sur ce qu'ils avaient fait, mais sur ce qu'était la maladie.

Il s'agit d'une affection inflammatoire de la partie terminale de l'intestin grêle, de ses trente ou quarante derniers centimètres jusqu'au confluent de l'intestin grêle et du gros intestin, confluent bien connu du public puisque là siège l'appendice; toutefois il ne s'agit pas d'une appendicite, mais d'une lésion inflammatoire des derniers centimètres de l'intestin grêle. Cette lésion inflammatoire ne s'est guère traduite, semble-t-il, dans le cas du Président que par une obstruction intestinale; la zone enflammée étant devenue infranchissable au contenu intestinal, le Président a été opéré pour occlusion. Qu'ont fait les chirurgiens?

Dans cette maladie rare et dont la thérapeutique est discutée, ils avaient à choisir entre enlever la zone malade et faire une simple dérivation, c'est-à-dire aboucher les dernières zones saines de l'intestin grêle dans le gros intestin à distance de la lésion; ainsi se trouve court-circuitée la zone malade, le fonctionnement intestinal l'évite et la maladie peut évoluer vers une amélioration spontanée. Cette technique semble, d'après ce que nous ont expliqué les chirurgiens américains, la plus employée actuellement aux États-Unis et elle a les faveurs de Crohn lui-même. On peut discuter — et c'est souvent la technique employée en France, où la maladie semble plus rare et dont, par conséquent, les médecins français ont moins l'habitude que leurs collègues américains — des avantages comparés d'une intervention purement de dérivation. Nous n'avons nullement la compétence d'avoir une opinion sur ce point et nous pensons que nos confrères américains ont bien jugé.

La conférence de presse de ces médecins et chirurgiens s'est terminée par un certain nombre de notions saines; par exemple, que l'origine de la maladie était complètement inconnue — c'est en effet exact — et cette vérité calmement dite n'a suscité aucune réaction anormale de la part du public : bien des choses nous sont inconnues encore et j'admire la sagesse des médecins et des auditeurs de la conférence de presse qui n'ont pas cherché à meubler cet inconnu par des hypothèses sans consistance. Enfin, opérée, l'affection

guérit généralement, mais les journaux n'ont pas caché que la fréquence des récidives était en général de 30 à 35 % (c'est le chiffre de Crohn) et ceci explique cela.

De même que, dit-on, les reines de France accouchaient autrefois en public, de même le Président des États-Unis, à la veille d'une réélection, a voulu que les problèmes médicaux qui le concernent soient posés franchement et en termes scientifiques devant le public. Le public américain, autant que nous le sachions, semble avoir réagi scientifiquement à des explications scientifiques, avoir fait effort pour essayer de les comprendre. Il est exact que la santé d'un homme fait partie de sa sphère privée, mais lorsque cet homme occupe ou postule une position comme celle du Président des États-Unis, sa santé n'est plus un bien privé et le grand public a des droits sur elle, autant que lui-même.

Henri Pequignot.

BON SENS ITALIEN

L'Italie a voté le 27 mai et le 2 juin, elle célébrait le dixième anniversaire de la République.

Dix années qui ont été marquées par bien des déceptions pour tous ceux qui espéraient la rénovation totale des institutions et, plus encore, celle des mœurs politiques de la nation, mais dix années de reconstruction économique et aussi d'un effort dans le sens d'une amélioration, si légère soit-elle, du niveau de vie de la grande masse des déshérités.

Le résultat des élections municipales et provinciales traduit assez bien, au demeurant, une opinion moyenne ennemie des extrêmes, satisfaite d'une certaine marche des choses quoique désireuse de positions plus hardies.

La presse a écrit d'une façon assez simpliste : « Recul des communistes et de l'extrême-droite. Pro-

gression des partis du centre[1]. » Cela n'est pas inexact mais fausse les perspectives. En réalité, le corps électoral italien demeure d'une grande stabilité et cette stabilité est un phénomène impressionnant car l'électeur a voté massivement et dans le plus grand calme, en sachant fort bien que l'enjeu de ces élections « administratives » était politique au premier chef.

Les courants profonds du pays n'ont pas subi de modifications sensibles. La démocratie chrétienne, pilier essentiel de la construction politique présente, demeure solide, l'extrême-gauche est aussi forte que par le passé (le ministre de l'Intérieur a donné le chiffre élevé de 40 % alors que les premières statistiques indiquaient 35 % seulement), la droite enfin a voté libéral, ou même démocrate chrétien, à l'occasion, pensant ainsi opérer plus utilement. Aucune des grandes forces politiques n'a été entamée, les apparences seulement sont diverses. Toutefois, en politique, le jeu des partis a aussi son importance, l'analyse doit donc pénétrer plus avant.

Pour revenir au secteur habituel de la droite, les néo-fascistes ont perdu, cependant ils tiennent encore des positions non négligeables à Bari et surtout à Rome où cent vingt mille nostalgiques de l'Empire ont tout de même manifesté une « persistante aberration[2] ». Les monarchistes travaillés par les dissensions se sont retrouvés exceptionnellement unis à Naples autour du maire-armateur, mais, presque partout, ils ont compris qu'un ralliement autour du vieux parti libéral (monarchiste d'ailleurs) leur assurerait un appui, d'autant plus solide que ce parti du centre représente désormais les intérêts très précis de la droite économique depuis que l'aile gauche s'en est détachée pour former le parti radical qui, sauf à Rome, n'a connu aucun succès.

1. *Combat*, 30 mai 1956.
2. Je reprends les propres termes de M. Salvatorelli dans la *Stampa* du 31 mai.

Quelques monarchistes ont pu voter également pour la démocratie chrétienne, ces votes cependant ne pèseront pas d'un poids très lourd dans ce parti toujours à la recherche de sa propre ligne et qui, selon les villes, présente l'une ou l'autre de ses faces. Résolument centriste à Turin, la démocratie chrétienne s'oriente davantage vers la gauche à Milan, à Florence ou à Venise. En un mot, la démocratie chrétienne puise dans des couches sociales très diverses, elle n'a subi que deux échecs assez durs : l'un, à Rome, par suite d'une très médiocre gestion des « notables » du parti, l'autre, à Bologne, pour des raisons dont on trouverait la clef dans un film bien connu.

Les sociaux-démocrates de M. Saragat ont obtenu un succès assez inattendu, qui ne peut se comprendre que situé dans l'atmosphère inquiète où toute l'extrême-gauche italienne se trouve plongée à la suite du XX[e] congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. L'apologie de la « voie italienne » du communisme, faite par M. Togliatti, n'a pas convaincu tous les anciens électeurs dont une partie (10 %), cette fois, a reporté ses suffrages sur le parti socialiste nennien. La position de ce dernier s'est améliorée largement dans les plus grands centres du pays et surtout à Milan. Le Parti socialiste italien cependant n'est pas à l'abri de toute critique et beaucoup ont voté pour lui en souhaitant le voir marcher plus ferme encore dans la voie de l'autonomie socialiste. Le succès du P.S.I. a été plus net aux élections municipales où il se présentait seul, qu'aux élections provinciales qui comportaient très souvent l'apparentement entre socialistes et communistes. Cette simple constatation prouve que les deux fractions du socialisme italien ne sont pas vouées fatalement à la bataille. Certes, le dualisme socialiste a de profondes racines dans le passé mais la réunification a ses avocats dans les deux camps et ceux-ci sont devenus plus ardents encore après le 27 mai car le joug démocrate-

chrétien pèse d'une certain poids sur les épaules assez fragiles des sociaux-démocrates et les nenniens aimeraient peut-être s'émanciper un peu plus encore à l'égard d'un partenaire même amical. Les négociations engagées récemment risquent toutefois de durer longtemps sans aboutir à la formation d'un parti unique.

Tout l'intérêt du jour se reporte sur la formation des conseils municipaux des grandes capitales régionales. Travail délicat qui va nécessiter de nombreux colloques car la prépondérance du centre est à peu près partout contestée. Le conseil national de la démocratie chrétienne à une très forte majorité, exception faite des opposants du groupe de « La Base », a confirmé une position résolument centriste mais, sur le plan municipal, l'art du compromis peut toujours éviter des situations impossibles que les amis de M. Fanfani et aussi ceux de M. Nenni n'envisagent sans doute pas.

Turin sera centriste, une fois de plus, Gênes et surtout Bologne résolument à gauche comme Naples résolument monarchiste et... napolitaine. Mais Rome ? une « ouverture » à droite évitera un Capitole anticlérical et l'ouverture à gauche à Florence ou à Milan rétablira l'équilibre...

Pronostics incertains peut-être. Peu importe, M. Nenni se trouve dans une situation forte, soucieux avant tout de peser sur le parti de M. Saragat et la gauche démocrate-chrétienne ; les sociaux-démocrates peuvent accepter de traiter ave les nenniens, cas par cas, au lieu d'envisager des solution générales ; les démocrates-chrétiens enfin ont perdu volontairement une occasion car centristes, comme le sont ceux de France et d'Allemagne, ils ont eu peur du « saut dans le brouillard » dont parle V. Gorresio[3] même avec la perspective d'en tirer un profit!

René Nouat.

3. *Stampa*, 5 juin 1956.

P.-S. — Les tractations postélectorales seront longues mais elles perdent de leur intérêt comparées au dernier événement : les prises de position de MM. Togliatti et Nenni sur le « cataclysme soviétique ».

PETITES RÉFORMES EN TUNISIE

Il n'est pas de semaine qui n'apporte en Tunisie son lot de transformations qui, petites ou grandes, forgent progressivement le nouveau visage de ce pays. Deux mesures concernant l'agriculture, de manière bien différente il est vrai, doivent être signalées particulièrement. On y relèvera la prudence et la modération dont elles font preuve.

I. *Le statut de l'ouvrier agricole.*

Depuis quatre ans, l'U.G.T.T. [1] revendique un « statut du travailleur agricole ». Celui-ci, élaboré par Farhat Hached, a été rédigé, remanié, renvoyé pour étude, avec une régularité déconcertante. Le gouvernement Tahar Ben Ammar n'avait pas réussi à le « faire sortir ».

Sa promulgation devenait cependant de plus en plus urgente. Le salaire évoluait selon les zones de 246 francs à 270 francs par jour et surtout le travailleur ne bénéficiait d'aucune sécurité de l'emploi, même celui qu'on appelait par euphémisme probablement « permanent ». Or, le journalier agricole considérait que l'indépendance signifiait pour lui l'obtention d'un statut et l'agitation du bled depuis un an témoignait de son impatience.

Affirmant son autorité, contre les atermoiements ou les oppositions, le gouvernement Bourguiba publie ce statut,

1. Union Générale des Travailleurs Tunisiens.

quelques semaines après sa naissance donnant ainsi à l'U.G.T.T. une victoire importante. On aurait pu penser, craindre même, qu'ayant trop attendu pour voir le jour, ce statut ne soit marqué d'un esprit de revanche sur les partisans de son oubli dans les tiroirs et qu'il ne respecte pas des étapes qui peuvent être considérées comme des étapes nécessaires à une saine évolution. Le triomphe reste modeste et le gouvernement ne se départit pas de la modération qu'il s'impose pour être plus efficace.

Peut-on même parler d'un *statut?* Nous en sommes encore très loin à vrai dire. Il s'agit seulement de quelques mesures dont les unes profitent à tous les travailleurs agricoles et dont les autres sont réservées aux « permanents ».

Les premières ont trait exclusivement aux salaires et à la durée de travail. Ceux-là voient leur minimum fixé de 300 à 350 francs selon les zones (ce qui, si nous nous en tenons à un ouvrage de 1900[2], ne rétablit même pas le pouvoir d'achat de l'ouvrier agricole de l'époque, il faudrait 360 francs, et les rendements sont bien différents). Celle-ci est de 2700 heures de travail par an pour 300 jours de travail effectif (heures supplémentaires payées 125 %, repos hebdomadaire de 24 heures consécutives). Enfin, il faut signaler l'espoir donné d'un système d'allocations familiales.

Les secondes répondent plus à la notion de statut, cherchant à assurer à l'ouvrier *permanent* (exclusivement) un minimum de sécurité : préavis de huit jours, maintien du contrat de travail malgré une maladie de moins de trois mois, indemnité de licenciement et dommages-intérêts au cas de licenciement abusif.

Tout ceci est très peu révolutionnaire et l'on reste frappé par la modération dans l'élévation des salaires et l'absence de toute mesure en faveur des travailleurs saisonniers. L'insécurité du lendemain est encore leur lot. Mais ce premier pas dans une voie raisonnable leur donne l'espoir de nouvelles améliorations. Cette réalisation est le gage de la volonté gouvernementale de promouvoir une législation du travail, disons moins retardataire à défaut de pouvoir dire plus humaine ou plus socialiste. Elle a du reste entraîné un très net retour au calme dans l'intérieur. Espérons que

2. *La Tunisie,* anonyme, éd. Berger-Levrault, Paris, 1900.

les étapes ultérieures, tout aussi nécessaires, seront franchies avec autant d'assurance et que le gouvernement ne cédera pas devant les intérêts ligués. Ce sera la seule excuse au caractère timoré de ce premier texte.

Constatons enfin que ce décret n'a pas suscité d'opposition et que les colons français sont prêts à l'appliquer loyalement comme ils appliquent la législation existante (application facile à vrai dire tant celle-ci est rudimentaire). Même les plus extrémistes ont reconnu la modération des décisions prises.

Mais ce n'est pas pour autant malheureusement que la confiance renaît.

II. *La suppression des habous publics ou le retour aux vrais problèmes.*

Quel est celui qui s'étant préoccupé de près ou de loin de l'économie tunisienne ne s'est entendu dire que l'existence des habous était un obstacle fondamental, obstacle inéliminable du reste, ajoutait-on, car c'est une institution religieuse[3]. Autrement dit, la Tunisie est ce qu'elle ne peut pas ne pas être et nous n'y pouvons rien. H. de Montety écrivait en août dernier dans le *Monde,* en signalant l'illusion que recouvrait ce mythe :

D'immenses réserves de terres vierges ou mal cultivées, existeraient en Tunisie, maintenues hors du commerce et du progrès par un régime archaïque de mainmise. Quel colon n'en fait état ? Les Tunisiens eux-mêmes y croient. Les économistes métropolitains les font entrer dans leur plan d'aménagement. Les journalistes y font allusion parfois, les enveloppant de mystère.

3. Le habous est une institution de droit musulman d'après laquelle le propriétaire d'un bien le rend inaliénable pour en affecter la jouissance au profit d'une œuvre pieuse ou d'utilité générale, soit immédiatement (habous public), soit à l'extinction des dévolutaires intermédiaires qu'il désigne (habous privés ou de zaouias).

Les habous publics étaient gérés — et fort mal gérés — par une administration purement musulmane, fondée en 1874, la Djémaïa des habous.

En fait, s'il y a encore peut-être au maximum un million d'hectares de habous privés ou de zaouias, la Djemaïa n'avait plus que quelques oliveraies, occupées de fait par des Tunisiens et des immeubles urbains à Tunis. Le tout était géré en dépit du bon sens, les frais de gestion étant supérieurs aux revenus, si bien que le gouvernement avait déjà dû prendre à sa charge le déficit de la Djemaïa et les frais d'entretien du culte qu'elle devait normalement assurer.

Les biens de la Djemaïa seront gérés par le Ministère des Finances et ses membres seront reclassés dans l'administration. Cette réforme pourrait donc se réduire à une mesure de bonne administration et l'État pourra en tirer quelques revenus. La prise en charge des frais du culte, déjà réalisée, ne saurait non plus être considérée, ainsi que certaine presse l'a fait ici, comme une attitude due au cléricalisme islamisant du gouvernement. Ajoutons que le gouvernement tunisien n'innove guère ce faisant. Certes, il va à l'encontre des prescriptions musulmanes, mais l'Égypte et d'autres pays arabes y ont déjà procédé, ce qui est une garantie. Quoi qu'il en soit, voilà une décision qui n'aurait pas été possible avant l'indépendance.

Il est clair que cette mesure n'aura pas en soi d'effet positif sur l'économie du pays, mais elle dégonfle un mythe. On ne pourra plus excuser l'inaction par la présence de cet obstacle. Le gouvernement supprime les faux problèmes et oriente l'action vers les vrais objectifs.

Nous en sommes ainsi encore au stade de réformes préparatoires, mais le gouvernement met à l'étude des réformes beaucoup plus importantes et il n'est un secret pour personne qu'au ministère de l'Agriculture plusieurs projets importants sont en gestation. Parallèlement des expériences coopératives apparaissent et ce n'est probablement pas pour rien qu'A. Ben Salah (secrétaire général de l'U.G.T.T.) a incité dernièrement les fellahs de l'Office de l'Enfida à demander la mise en coopératives de leurs propres terres. La véritable transformation de l'agriculture tunisienne sera alors en voie de réalisation.

11 juin 1956.

G. Destanne de Bernis.

BACUT, REBELLE D'ASIE

Bacut devait périr de mort violente, après s'être défendu jusqu'au bout : aucun de ceux qui ont entrevu son visage insolent, ses yeux de braise, n'a pu en douter. Mais dans quel camp tomberait-il, face à quel adversaire ? Successivement, il avait lutté contre tous, avec un invariable acharnement.

Les juges militaires vietnamiens qui viennent de le condamner à mort ont vengé les parachutistes français, détachés auprès du chef hoa-hao et sacrifiés par lui en 1947, lors de son premier revirement. Certes, ils n'ont pas dû y songer. Mais ils savaient bien, en revanche, que cet homme avait été l'un des plus cruels ennemis du Viet-Minh. Si les communistes n'ont pu prendre pied dans le Sud Viet-Nam, c'est pour une large part à cause de chefs de bande de cette sorte, soutenus par les Français. Ceux-ci devaient faire flèche de tout bois ; puisque les intellectuels nationalistes restaient neutres, en attendant l'indépendance totale, il avait bien fallu recourir, sans illusion d'ailleurs, à cette jacquerie de la rizière.

Le mouvement hoa-hao était inspiré par un messianisme magique, plaqué sur une naïve simplification du bouddhisme. Mais surtout il correspondait aux sentiments sommaires de paysans misérables, pour lesquels le désordre impliquait tous les espoirs. Bacut ne fut qu'un de ses petits chefs improvisés; mais, par son impatience de toute autorité, par sa hâte à faire défection, par son infidélité constante, le plus typique. Sa carrière a comporté une demi-douzaine de dissidences, entrecoupées de précaires ralliements. Souvent il disparaissait, hargneux, dans quelque repaire du Transbassac, combattant indifféremment quiconque se présentait, Français, Vietnamiens gouvernementaux. Viet-Minh.

Songeant aux Hoa-Hao, quelque politicien de Saïgon en mal d'appui populaire pouvait y voir le soutien paysan d'un socialisme national, l'amorce active d'une « Troisième Force ». Mais l'instabilité d'un Bacut décourageait tous les plans. Devant la ténacité du président Diem, et toute perspective d'aide extérieure ayant disparu, des Lam-Tham-

Nguyên, des Tran-Van-Soaï ont pu se rallier, donnant ainsi l'impression que le mouvement hoa-hao était liquidé; non point Bacut, obstiné pour une fois.

En lui, le gouvernement de Saïgon se flatte d'abattre le dernier rebelle du Sud Viet-Nam. Pour qu'il en soit ainsi, bien des conditions restent à remplir : et, tout d'abord, qu'une exacte justice sociale soit instaurée jusqu'au fond des campagnes, où misère et superstition entretiennent la haine du pouvoir. Le mouvement hoa-hao peut apparaître, à première vue, comme justiciable de simples mesures d'ordre; mais la répression ne saurait suffire à extirper les causes qui l'ont suscité naguère et qui peuvent aussi aisément demain, à la première occasion, bouleverser la rizière.

PIERRE RONDOT.

A LA S.N.C.F. : LES DEUX CLASSES

A la date du 3 juin dernier a été mise en vigueur dans toute l'Europe, à l'exception de l'Espagne et du Portugal, une décision relevant sans doute pour une large part de motifs techniques, mais qui est aussi le signe d'une longue évolution sociale : la suppression de l'une des trois classes de voitures offertes aux voyageurs par les chemins de fer.

Motifs techniques tout d'abord : on conçoit aisément que l'existence de trois classes de voitures soit en elle-même source de dépenses supplémentaires, puisqu'elle impose la présence dans le parc d'un nombre important de voitures de types divers; dès lors qu'il s'agit de former des trains comprenant plusieurs rames de destinations différentes, on mesure également aisément combien il peut être difficile et onéreux de réunir pour chaque rame la proportion nécessaire de voitures de chaque type.

Au reste, de telles raisons avaient depuis de nombreuses années déterminé des simplifications de composition des trains, et pour la France par exemple seuls les trains rapides et express comportaient des voitures de première classe. D'autres pays étaient même allés spontanément au delà de cette réduction partielle et n'avaient conservé les trois classes

de voitures que dans des trains de trafic international; tous les trains de service intérieur comportant seulement deux classes, tels étaient à cet égard la Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Hongrie et la Norvège.

Au surplus, l'amélioration constante apportée au confort des voitures de troisième classe par les divers réseaux européens qui avaient conservé dans leur service normal ces voitures, avait-il très nettement réduit l'écart très sensible qui avait existé dans le passé entre ces voitures et celles de classe plus élevée.

Quant aux voyageurs, il a été admis par un accord commun que l'écart des niveaux de vie des différentes catégories sociales s'était très sensiblement réduit dans tous les pays qui se sont ralliés à la mesure nouvelle. Peut-être un examen plus attentif, si à cette occasion il avait pu être fait, aurait-il sur ce point laissé s'éveiller quelques doutes. L'écart des niveaux de vie, même de la seule population qui est appelée à circuler en chemin de fer, reste au moins en France très notable. Et la population du pays comporte pour une part non négligeable, et qui en toute hypothèse devrait aller croissant dans les années à venir, des Nord-Africains venus chez nous offrir leur besoin de travail, et qui, à ce titre et à bien d'autres, sont volontiers voyageurs.

Mais quoi! La mesure de réduction des classes de voyageurs adoptée au premier chef pour des motifs d'ordre technique comporte sans doute quelques conséquences d'ordre social. Ceux qui en ont décidé répondront volontiers qu'elle suppose et qu'elle entraîne, comme toute mesure née d'un progrès technique, une vue du monde de demain résolument optimiste et que l'amélioration progressive pour les plus modestes, à prix maintenu égal, des conditions de confort, de rapidité et de sûreté du voyage, ne fait que constater et répartir à chacun une part du perfectionnement très important durant ces dernières années, tout particulièrement pour la France, du service assuré par le chemin de fer.

A ce titre, cette mesure nouvelle nous paraissait devoir être saluée d'un court billet dans notre Revue préoccupée aussi bien des problèmes de demain que des événements, grands ou petits, de notre monde d'aujourd'hui.

R. Parès.

NEHRU PAR LUI-MÊME

L'excellent journaliste Tibor Mende a interrogé le pandit Nehru [1], non sur des questions particulières, mais sur les principes qui l'animent. Il nous montre ainsi le chef du gouvernement indien tel que lui-même se voit. Né dans l'Inde du Nord, aux confins de la culture musulmane et de la culture indienne, fils d'un père qui joua un rôle politique important, Jauaharlal Nehru a été influencé par la théosophie d'Annie Besant — qui l'a ensuite déçu — par ses études à Cambridge, par le Sinn Fein irlandais, avant de subir la fascination de Gandhi. Il reste essentiellement un homme de son pays, avec des ignorances sur l'Europe (il s'imagine que de « nombreux » États européens refusent le droit de vote aux femmes : je ne vois guère que la péninsule ibérique et la Suisse), et le parti pris de ne s'intéresser au monde extérieur que dans la mesure où cela peut éclairer ses problèmes nationaux : d'où sa curiosité pour la Chine, aux prises avec des problèmes identiques, contrairement à l'Occident; il admet d'ailleurs, pour l'avenir, une forme mal définie de « communisme », mais sans base matérialiste ni autoritarisme policier.

De tout cela résultent quelques positions invariables : l'anticolonialisme, lié à toute son émotivité et au souvenir de ses propres luttes; une méfiance envers le confort excessif, et le refus d'adopter le « genre de vie américain »; la non-violence, qui n'est toutefois pas absolue : il admet que la Tchécoslovaquie aurait dû résister lors de Munich, mais il y a, juge-t-il, d'autres résistances que la résistance militaire; la persuasion, enfin, que dans tout conflit, sans

1. Tibor Mende, *Conversations avec Nehru*, Éd. du Seuil, 1936, 150 pp.

aucunement céder sur le fond, il faut toujours chercher un compromis sur les détails et une réconciliation avec l'adversaire. Son offre de bons offices dans l'affaire algérienne s'explique suffisamment ainsi. Il se garde, au demeurant, de dresser les hommes de couleur contre les blancs ou l'Asie contre l'Europe, et, au rebours de beaucoup d'esprits simplistes, il insiste sur l'extrême diversité de son continent et sur l'absurdité des compartimentages géographiques.

AUGUSTE VIATTE.

DEUX LIVRES POLITIQUES

LA NATION FREIN, par FRANÇOIS FONTAINE (Julliard).

L'ancien chef de cabinet de Jean Monnet et membre de la jeune génération des fonctionnaires internationaux analyse de façon polémique et vivante le conservativisme enraciné du Français moyen qui, selon sa conviction, dont on ne saurait contester le bien-fondé, est toujours opposé aux changements, qu'il se classe politiquement à gauche ou à droite. Fontaine attribue à chaque Français sa part inéluctable de réactionnaire. Dans cet esprit, il parle de la « nation frein », qui s'oppose à la fois à son propre renouveau et à l'évolution européenne. Beaucoup de formules et de définitions de l'auteur trouveront l'approbation satisfaite de tous les milieux et de toutes les tendances. Si son analyse n'est pas particulièrement optimiste, elle trouve néanmoins sa véritable source dans un puissant dynamisme et dans une foi sensible en l'avenir de la France et de l'Europe.

L'OPINION PUBLIQUE, par ALFRED SAUVY (Presses Uiversitaires de France, collection « Que sais-je ? »).

Le nom de l'auteur, spécialiste reconnu des problèmes de l'opinion publique et de l'économie, parle déjà pour l'utilité et l'intérêt de son petit livre qui est riche en idées, en définitions et en aspects particuliers souvent encore inédits. Le cadre de la collection, destinée à la vulgarisation, ne permet évidemment pas une étude approfondie. Le petit livre de Sauvy ne constitue donc pas plus qu'une introduction dans l'étude de l'opinion publique. Son principal mérite consiste dans le fait qu'il délimite fort bien le vaste domaine que cette question essentielle couvre dans notre société moderne.

ALFRED FRISCH.

Science et poésie

L'essence du cinéma :

Réalisme ou Merveilleux ?

Depuis soixante ans et, en particulier, au cours des trente dernières années, les exégèses se sont multipliées autour de la nature du cinéma, de sa vocation, de sa « spécificité ». Les thèses les plus opposées s'affrontent encore aujourd'hui : il y a une incompatibilité persistante entre la critique matérialiste, soucieuse de ramener le septième art à des coordonnées sociales, et le front spiritualiste, convaincu de la destination métaphysique du cinéma. Sur un plan strictement esthétique, les deux pôles seraient représentés par l'attachement au « réalisme » et la recherche du « merveilleux ». Toutefois, rien n'est plus flottant que ces positions, rien n'est autant susceptible de mue et de refonte indéfinie : la substance du « complexe audio-visuel » est celle d'un univers en expansion.

Du point de vue de l'évolution esthétique du cinéma, Albert Laffay[1] et Barthélemy Amengual[2] notent que le cinéma a conquis son autonomie « contre la photo-

1. *Temps modernes*, 1951.
2. *Travail et culture*, Alger.

graphie, contre le poids du monde réel » en introduisant les normes du récit filmique (découpage, montage, etc.), mais l'a fait tout en serrant de plus près « cette réalité du monde ». De 1896 à 1902 « le cinéma a vécu de l'enregistrement direct du réel ». Puis, par un besoin « de mieux voir, de voir davantage, de tout voir », le cinéaste a dépassé le stade du décalque infantile. En somme c'est pour mieux connaître (mieux co-naître) qu'il imagina de faire voir une scène ou un objet de divers côtés. « C'est ainsi qu'il découvrit sa propre ubiquité et l'art de raconter ». Le récit filmique était donc plus vrai que ce que nous voyons dans la vie quotidienne et son réalisme s'offrait comme une sorte de paroxysme ou de multiplication de la réalité.

La jeune critique souligne aujourd'hui le caractère essentiellement réaliste du cinéma. Il est vrai que la découverte du cinéma parlant, l'emploi de plus en plus répandu de la couleur et surtout les nouvelles techniques (cinérama, cinémascope, vistavision) donnent corps à cette conception. Toutefois, ses défenseurs se réfèrent le plus souvent à des auteurs de films dont les œuvres sont d'une substance épique (Gance) ou lyrique (Nicolas Ray). Il faut donc entendre ici le mot « réalisme » dans un sens qui transcende sa matérialité première.

Les avatars du réalisme

On pourrait écrire un chapitre sur « les équivoques du réalisme ». En fait, rien n'est plus vain que de se demander si le cinéma est réaliste ou irréaliste par essence et les deux camps adverses en arrivent bien soudain à aimer les mêmes films, fût-ce pour des raisons opposées. Nous réserverons ici le terme de réa-

listes à tous les théoriciens qui ont voulu faire du cinéma le miroir le plus fidèle de la réalité contemporaine. Faut-il faire figurer dans ce groupe un homme comme Louis Feuillade qui, en 1911, lançant une « grande série Gaumont » sous le titre : *La vie telle qu'elle est*, rédigeait ainsi son manifeste :

Ces scènes sont un essai de réalisme transposé pour la première fois sur l'écran comme il le fut, il y a des années, dans la littérature, le théâtre et les arts. Ces scènes veulent être et sont des tranches de vie... Elles s'interdisent toute fantaisie et représentent les gens et les choses tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être.

Georges Sadoul qui cite ce texte ajoute :

Le réalisme de Feuillade est très relatif. Ses scénarios, presque toujours conventionnels et conformistes, tendirent surtout vers le drame mondain.

Il est curieux de constater qu'aujourd'hui ce qu'on admire chez l'auteur des *Vampires* et de *Fantomas* c'est au contraire un certain fantastique social qui rejoint le merveilleux brut cher aux surréalistes[3].

Entre 1918 et 1928, nous trouvons les positions les plus opposées vis-à-vis de l'essence du cinéma. Ceux qui soulignent son caractère réaliste se basent essentiellement sur l'origine mécanique du film. Telle est en particulier l'attitude prise par Marcel L'Herbier qui voit même dans le réalisme de ce nouveau moyen d'expression un élément de différenciation irréductible d'avec les moyens d'expression plastiques antérieurs :

L'opposition n'est-elle pas suffisamment marquée entre le but des arts immémoriaux et le but de celui que l'on a surnommé au berceau, le septième[4] ? Car n'apparaît-il pas

3. Cf. Ado Kyrou, *Le surréalisme au cinéma*, Éd. Arcanes.
4. C'est Canudo qui a fait adopter la dénomination de « septième art ».

clairement aux yeux de tous que le but de la cinégraphie, art du réel, est, tout à l'opposé, de transcrire aussi fidèlement, ausi véracement que possible, sans transposition ni stylisation, et par les moyens d'exactitude qui lui sont spécifiquement propres, une certaine vérité phénoménale [5].

Si ces vues sont justifiables, elles tendraient en effet à situer le cinéma aux antipodes des diverses expressions de l'art.

Marcel L'Herbier a poussé à la limite l'opposition entre « les arts consolants de l'irréalité » dont « l'expression de belles choses fausses constitue implicitement le but » et le cinéma qui nous livre « une vie... toute naturelle à la matière universelle, une vie de stricte vérité où le drame est restreint à ce qu'il est dans les gestes, où le paysage est sans style tel qu'il est dans sa photographie... [6] ». L'auteur ne formule pas cette antithèse pour diminuer le cinéma, mais bien au contraire pour montrer que, libérant les esprits des « beaux mensonges » de l'art traditionnel, il les ouvrira à la vérité.

En fait, nous verrons jusqu'à l'heure présente se poursuivre parallèlement avec une gamme extrêmement subtile d'interférences, la recherche de la réalité et la quête du surréel. Dans les jalons du mouvement réaliste, on doit citer le *Kammerspiel,* le cinéma soviétique de 1920, Jean Vigo et ses continuateurs, la fraction du néo-réalisme italien représentée par Zavattini.

Du Kammerspiel au Ciné-Œil

Peut-on vraiment parler de réalisme à propos du *Kammerspiel* germanique ? Max Reinhardt avait eu

5. *Intelligence du cinématographe,* Corréa.
6. *Ibid.*

l'idée d'un théâtre psychologique destiné à étudier au microscope la vie psychologique. A l'écran, Lupu Pick[7] illustrera avec *Rails* (1921) cette tendance qui, en apparence, s'oppose à celle de l'expressionnisme. Mais en fait, l'homme du *Kammerspiel* fut le grand scénariste Carl Dreyer.

> Cette école se présenta apparemment comme un retour au réalisme. Délaissant les fantômes et les tyrans, ses films se tournaient vers les petites gens... décrits dans leur vie quotidienne et dans leur milieu[8].

Mais, en réalité, la tendance à la surcharge et à l'outrance de tout le cinéma allemand de cette époque enveloppe rapidement le côté fait-divers dans les brumes lourdes d'une écrasante destinée qui pèse sur les intérieurs ouvriers du *Kammerspiel* comme dans les décors fantastiques des *Trois lumières*. Décor, lumière, caractère convulsif du jeu, eurent tôt fait d'écraser le peu de réalisme qu'apportait l'histoire.

Il faudra attendre les Russes et le grand mouvement de 1922 pour qu'on puisse vraiment parler d'une aspiration sérieuse au réalisme, encore qu'elle se solde par un échec avec la tentative de Dziga Vertov, fondateur du Kino-Glaz (Cinéma-Œil). Cette école, écrit Jean Mitry, se proposait « de saisir la réalité sur le vif, de prendre la vie au sein de la vie même, retournant ainsi, à première vue, aux principes élémentaires des frères Lumière, par-dessus vingt-cinq ans de recherches esthétiques »[8a]. Dans leur manifeste, Vertov et ses amis déclarèrent que le cinéma devait refuser l'acteur, le cos-

7. Cf. Lotte Eisner, *L'écran démoniaque*, Éd. André Bonne, pp. 94 sq.
8. G. Sadoul, *Histoire de l'art du cinéma*, Éd. Flammarion, p. 149.
8 *a*. *S. M. Eisenstein*, Éd. Universitaires, p. 16.

tume, le maquillage, le studio, les décors, les éclairages, en un mot toute la mise en scène, et se soumettre à la caméra, œil plus « objectif » encore que l'œil humain. L'impassibilité de la mécanique était pour eux la meilleure garantie de la vérité. Léon Moussinac[9], Georges Sadoul[10] et Jean Mitry[11] ont montré fort pertinemment l'impasse à laquelle aboutissait ce point de départ. Peut-on laisser la caméra filmer toute seule ? Il y a, même dans les conditions les meilleures, un rudiment de mise en scène, donc de tricherie (du point de vue vertovien). *L'Homme à la caméra* (1929), le film le plus intéressant de Dziga Vertov, reste entaché de ce compromis :

Cela montre bien, écrit Marcel Martin, les limites non pas du réalisme certes, mais d'une fausse conception du réalisme qui consisterait à décalquer la réalité : or, il est évident qu'on ne peut, au cinéma, comme dans les autres arts, être naturel qu'à force d'art[12].

Mais il y avait une autre contradiction dans les données du théoricien russe. Les documents enregistrés par la caméra sont rassemblés par le réalisateur de façon à ce qu'il puisse en extraire une certaine signification. Il doit ordonner et structurer ces documents selon un montage soigneusement calculé. Mais alors le côté brut et objectif de la pellicule se trouve pulvérisé puisqu'il y a recréation et orientation de la matière recueillie :

La réalité immédiate, pour réelle et objective qu'elle soit dans sa reproduction photographique (encore que délibérément choisie) ne devenait plus qu'une puissance d'abstraction sous forme d'apparence concrète[13].

Il faut toutefois reconnaître que si la théorie de Ver-

9. *L'âge ingrat du cinéma*, Éd. du Sagittaire.
10. *Op. cit.*
11. *Op. cit.*
12. *Le langage cinématographique*, Éd. du Cerf.
13. Jean Mitry, *op. cit.*, p. 17.

tov est en soi impensable, elle a attiré l'attention des cinéastes de tous les pays sur l'intérêt du « montage d'actualités » dont l'exemple le plus remarquable a été offert en France par le film de Nicole Védrès, intitulé *Paris 1900* et en Amérique par la série (que dirigeait Frank Capra) *Pourquoi nous combattons*.

L'école documentaire anglaise de 1928 s'est à maintes reprises réclamée des théoriciens marxistes. Mais elle ne peut être isolée de tout un mouvement de recherches qui s'accomplit dans les deux continents autour de 1930. John Grierson a pu écrire :

Ruttmann en Allemagne, Flaherty en Amérique, Eisenstein et Poudovkine en Russie, Cavalcanti en France et moi-même, disons en Angleterre, nous transportâmes nos trépieds sur des terrains plus difficiles... Notre réalisme s'il n'a joué qu'un rôle secondaire dans le développement de l'art cinématographique, a pourtant demandé un certain courage [14].

Les principes de cette école ont été développés plusieurs fois par Grierson et ses amis en particulier dans *Cinema Quarterly* et *World Films News* [15].

Nous pensons que la capacité du cinéma de s'introduire partout pour observer et choisir à partir de la vie elle-même peut être exploitée comme forme d'art nouvelle et vivante. Les films tournés en studio ignorent cette possibilité d'ouvrir l'écran sur le monde réel. Ils photographient des histoires jouées sur des trames artificielles. Le documentaire voudrait photographier la scène vivante et l'histoire vivante. ... Nous pensons que l'acteur original (non professionnel) et la scène originale (prise sur le vif) sont de meilleurs guides pour une interprétation filmique du monde moderne. ... Nous pensons que les matériaux et les histoires prises sur le vif sont plus remarquables que les *articles* joués. Un geste spontané a une valeur spéciale sur l'écran. Le cinéma a une capacité

14. *Ciné-Club*, décembre 1947.

15. Par la suite on en retrouvera le développement dans *Documentary News Letter*.

exceptionnelle pour rehausser le mouvement qu'une tradition a formé et que l'usure du temps a poli. ... La beauté viendra au moment voulu pour habiter la narration qui est honnête, lucide, profondément sentie et qui accomplit les fins les meilleures du sens civique... L'effort opposé... la poursuite consciente de la beauté, la recherche de l'art pour l'art... est un reflet de... décadence esthétique.

L'ÉCOLE DOCUMENTARISTE FRANÇAISE

L'école française a souvent revendiqué l'étiquette réaliste. Ce titre lui a été donné par Georges Sadoul[16] et par René Jeanne[17]. Des metteurs en scène comme Daquin, Rouquier, Clément se sont réclamés de cette attitude. Mais c'est Jean Vigo qui a formulé de la façon la plus catégorique et, aujourd'hui encore, la plus actuelle, l'exigence de vérité sociale. Le 14 juin 1930, au théâtre du Vieux Colombier, devant le *Groupement des spectateurs d'avant-garde,* Jean Vigo présenta son premier film — il n'avait encore tourné que celui-là — *A propos de Nice, point de vue documenté.* Il le fit précéder d'une courte causerie... Il rêve

d'un cinéma social plus défini, et dont je suis plus près : du documentaire social, ou plus exactement du point du vue documenté. Ce documentaire social se distingue du documentaire tout court et des actualités de la semaine par le point de vue qu'y défend nettement son auteur.

Ce documentaire social exige que l'on prenne position, car il met les points sur les i. S'il n'engage pas un artiste, il engage du moins un homme. Ceci vaut bien cela. L'appareil de prise de vues sera braqué sur ce qui doit être considéré comme un document et qui sera interprété au montage, en tant que document. Bien entendu, le jeu conscient ne peut être toléré. Le personnage aura été surpris par l'appareil,

16. *Op. cit.*
17. *Ciné-Club,* décembre 1947.

sinon l'on doit renoncer à la valeur « document » d'un tel cinéma.

Et le but sera atteint si l'on parvient à révéler la raison cachée d'un geste, à extraire d'une personne banale et de hasard sa beauté intérieure ou sa caricature, si l'on parvient à révéler l'esprit d'une collectivité d'après une de ses manifestations purement physiques.

Et cela, avec une force telle, que désormais le monde qu'autrefois nous côtoyons avec indifférence, s'offre à nous malgré lui au delà de ses apparences. Ce documentaire social devra nous dessiller les yeux.

A propos de Nice n'est qu'un modeste brouillon pour un tel cinéma.

C'est bien dans le prolongement de *A propos de Nice* que se situent, en ce qu'ils ont de meilleur, les courts métrages français consacrés au documentaire, *Aubervilliers* de Lotar-Prévert, *Goémons* de Yannik Bellon, *Le sang des bêtes* et *Hôtel des Invalides* de Georges Franju, *Les horreurs de la guerre* et *Les femmes du Louvre* de Pierre Kast, *Les statues meurent aussi, Nuit et brouillard,* tous deux réalisés par Alain Resnais, *La commune, Ma Jeannette et mes copains* de Robert Menegoz. *Le groupe des trente,* constitué pour défendre le documentaire, est l'expression fidèle de cette tendance.

Dès l'entre-deux guerres, le réalisme ne peut plus guère être séparé du cinéma « engagé » ; en d'autres termes, théoriciens et réalisateurs se rattachant à cette tendance seront le plus souvent d'obédience marxiste. Ce courant est représenté actuellement dans la presse par *Les lettres françaises* et sur un plan plus large par la revue *Positif*. Il semble bien que la pierre d'achoppement du réalisme engagé soit le cinéma italien actuel ou plus exactement cette fraction du cinéma italien qui groupe les tendances les plus diverses sous l'étiquette néo-réaliste.

Le néo-réalisme italien

Au congrès de Varèse, Sorana Gorian a pu affirmer que le mouvement qui a refleuri après 1940 « tire ses sources du réalisme socialiste russe et a été conditionné par les données de l'histoire », alors que Jean Desternes voit dans cette école l'expression d'un « néo-romantisme » qui réintroduit « la primauté du sentiment et du rêve ». Actuellement, si certains metteurs en scène sont assez faciles à classer dans cette ligne du réalisme engagé : Germi, De Santis, Visconti par exemple, d'autres y échappent entièrement comme Rossellini et Fellini. Un De Sica se rattache à la première tendance par ses professions de foi : « Le meilleur cinéma se doit de continuer sa route, celle qui lui est dictée par la réalité sociale et humaine contemporaine », mais son style et les prolongements de ses films illustrent de façon privilégiée la formule de Jean Desternes. De toute façon, si l'on veut définir l'aspect sociologique du néo-réalisme, c'est la longue déclaration de Zavattini, souvent publiée déjà, qu'il faut reproduire une fois de plus :

Je sens que je dois approfondir mon analyse de l'homme moderne, de la vie de l'homme dans la société d'aujourd'hui : au delà de moi-même, au delà de ce qui peut être ou m'apparaître cher sentimentalement ou nécessaire pratiquement, de ce qui quelquefois peut m'attirer ou mieux me distraire, il y a les autres... les autres... Les autres sont importants, c'est la chose la plus importante... Les hommes qui vivent autour de nous, que font-ils, comment vivent-ils, vont-ils bien, souffrent-ils, et pourquoi ont-il mal, pourquoi souffrent-ils ? Tout ce qui arrive autour de nous, souvent même la chose la plus banale que l'on voit dans la rue, à côté des événements les plus graves qu'ils soient proches ou lointains, a une signification, un sens humain et social, dramatique, et soulève de grands problèmes. Problèmes qui sont les nôtres aussi, puisque rien de ce qui arrive autour

de nous ne nous est étranger, dans la mesure où nous sommes hommes, une partie de l'humanité. Voilà mes sources fascinantes, intarissables, fondamentales, sources d'inspiration, de méditation, d'action créatrice et elles devraient l'être pour tous dans le cinéma aussi. Je ne cesserai pas de souligner l'importance de la vie de la réalité, de l'homme, l'intérêt continu que suscitent les hommes dans leur vie sociale. Je suis continuellement conscient de l'exigence de la présence humaine et sociale, pour moi décisive et dominante... Je veux être toujours et avant tout, un contemporain : et ceci parce que le cinéma n'arrive à une expression artistique, à un langage humain et social universel, que s'il offre la signification des événements, des drames collectifs de son temps.

Il faut compléter cette déclaration par les lignes que Zavattini écrivait après la réalisation d'*Umberto D* (qui reçut d'ailleurs en Italie un accueil froid, sinon hostile) :

De fait Umberto D., Antonio le colleur d'affiches et les pauvres fugitifs sur les balais, réclament davantage la solidarité du public que celle des autres personnages du film. C'est pourquoi ceux-ci ne trouvent pas à l'intérieur de la trame la solution à leurs problèmes. Le public doit se sentir la responsabilité et le devoir de trouver une solution concrète au problème qui a occasionné tel fait, dont le protagoniste demeure là à exiger cette solution.

Nous restons ici sur le plan moral. Mais l'intérêt exceptionnel de cette attitude, c'est que cette morale implique ou, en tout cas, détermine une technique de la fidélité : dans une interview accordée à André Bazin, Zavattini a montré nettement en quoi le néo-réalisme est aussi une écriture :

L'enregistrement automatique ou fidèle de la réalité n'était aux cinéastes russes qu'une matière première pour la véritable opération esthétique : le montage. Or, le montage fausse le temps. Il jongle avec la durée, en opère une synthèse nouvelle avec l'événement. L'histoire de quatre-vingt-dix minutes de la vie d'un homme dont le rêve serait nécessairement d'une traite, sans montage. Car le respect de la

réalité, c'est aussi celui de la durée réelle. Nous devons toujours approfondir, analyser davantage le contenu de l'instant présent. Il y a tout un univers dans une minute réelle de la souffrance d'un homme[18].

A ce niveau, le réalisme devient une investigation de la temporalité. Il implique la référence à une durée objective mais non déshumanisée. On peut dire qu'il est un humanisme de la durée. Ce désir de fidélité, cette humble et patiente soumission aux coordonnées de la condition humaine fonde, comme l'a dit André Bazin, une esthétique de la charité.

L'irréalisme

C'est à l'extrême opposé que se situe le courant irréaliste, axé sur la recherche du « merveilleux quotidien ». Même quand il se veut spiritualiste (ce qui est rare) il apparaît d'essence luciférienne et relève en quelque sorte de la « mystique du surhomme[19] ».

Le courant lyrique contenait au départ deux lignes de forces, le plus souvent mêlées et confuses, mais qui par la suite ont pu se différencier : il aboutissait parfois à la création d'une mythologie, parfois à la proclamation de la toute-puissance de la sensibilité créatrice.

Cette mythologie qui peut d'ailleurs prendre les formes les plus dégradées[20] a été considérée comme liée à la vocation du cinéma. Albert Valentin[21] dès 1927 l'af-

18. *Radio-cinéma*, n° 85.

19. Cf. le livre de Michel Carrouges qui porte ce titre, Éd. Gallimard.

20. Cf. *Éducation et cinéma*, n° 1 : le superman, Tarzan, la vedette, etc.

21. *L'art cinématographique*, t. IV, 1927.

firmait avec un enthousiasme frénétique qui mêle « l'amour fou » des surréalistes, le prophétisme d'Abel Gance et le recours à la magie. Certaines de ses phrases semblent prévoir le cinémascope tout comme celles d'un Elie Faure dans *Fonction du cinéma*. « C'est d'aujourd'hui qu'elle est née la chanson de gestes, et elle nous arrive par cette grande fenêtre blanche qu'on a pratiquée pour elle et qui ouvre sur l'espace. » André Malraux, dans sa célèbre *Esquisse d'une psychologie du cinéma,* intégrée dans *Les voix du silence,* insiste sur cette vocation mythique du septième art. C'est d'ailleurs à son avis (et il rejoint ici Jean Epstein) cet aspect mytique si proche de la sensibilité des foules qui assure le caractère populaire du cinéma [22].

René Clair

Dans *Réflexion faite* [23] René Clair cite un texte d'Albert Valentin extrait d'une *Introduction à la magie blanche et noire*. Ce texte est le résumé le plus fidèle des préoccupations de l'avant-garde de 1927 et, par son plan et sa confusion même, situe bien les ambitions encore brumeuses de l'avant-garde :

L'objectif confère à tout ce qui l'approche un air de légende, il transporte tout ce qui tombe dans son champ hors de la réalité sur un plan où ne règne que l'apparence, le simulacre et le stratagème. Il nous est aujourd'hui impossible de considérer un aspect du monde sans le dépouiller aussitôt de sa forme visible, pour ne plus songer qu'à la représentation qu'un film nous en a donnée, pour le tirer du domaine matériel qu'il occupe et le situer dans la zone du rêve et de l'abstrait, où toutes les perspectives se confondent et s'abolissent. Ce passage du sensible au spirituel,

22. J'ai souligné cette « vocation mythique » dans mon livre : *Le cinéma,* Éd. Casterman, p. 217.
23. Éd. Gallimard.

du concret à l'imaginaire, s'accomplit à notre insu, et, pour l'éprouver il n'est que d'avoir la foi.

En réalité, le passage du sensible au spirituel (que réalisera de façon remarquable un Rossellini avec *Stromboli* ou *Le voyage en Italie*) n'a que peu de chose à voir avec le passage du concret à l'imaginaire (qu'illustrent déjà *Entr'acte* et toute une partie de l'œuvre de Clair[24].) Les deux notions sont reliées alors de façon assez lâche par une commune aspiration à l'évasion, à la découverte d'un « surréel ». Toutes deux, en tout cas, s'opposent violemment à l'idée d'un cinéma « représentatif » que va dénoncer précisément le chapitre intitulé *Cinéma pur et poésie.* Clair laisse ici la parole à son frère Henri Chomette (l'auteur de deux films d'avant-garde : *Jeux des reflets et des vitesses* et *Cinq minutes de cinéma pur*) qui écrivait dans *Les Cahiers du mois* en 1925 :

Le cinéma ne se limite pas au mode représentatif. Il peut créer. Il a déjà créé une sorte de rythme (que je n'ai pas cité, à l'occasion des films actuels, car sa valeur y est extrêmement atténuée par la signification de l'image).

Grâce à ce rythme le cinéma peut tirer de lui-même une puissance nouvelle qui, délaissant la logique des faits et la réalité des objets, engendre une suite de visions inconnues, inconcevables en dehors de l'union de l'objectif et de la pellicule mobile. Cinéma intrinsèque, ou si vous voulez cinéma pur, puisque séparé de tous autres éléments, dramatiques ou documentaires, c'est ce que nous laissent pressentir certaines œuvres de nos réalisateurs les plus personnels. C'est ce qui offre le champ véritable à l'imagination purement cinématographique, et donnera naissance à ce qui est nommé, par Mme Germaine Dulac, je crois : *Symphonie visuelle.*

C'est bien Germaine Dulac et aussi Jean Epstein[24 a] et

24. « *Entr'acte* ne croit pas à grand-chose, au plaisir de la vie peut-être, il croit au plaisir d'inventer... », dit René Clair.

24 *a. Le cinéma du diable,* Ed. J. Melot.

Elie Faure que rejoint l'auteur d'*Entr'acte* quand il souhaite de voir un jour disparaître la fiction devant l'écoulement pur d'une suite d'images qui trouvera son sens et son harmonie en lui-même et « provoquera une émotion analogue à l'émotion musicale ». Est-ce vraiment, comme le pense Clair, une marche vers « la conquête du monde intérieur » ? Il semble bien que, tout comme Epstein, l'essayiste confonde ici intériorité et imagination. Le surréalisme n'est pas loin. C'est encore Lucifer qui s'essaye à l'angélisme : la véritable conquête du spirituel exigera une tout autre ascèse dont Murnau, Dreyer et Bresson nous feront entrevoir la rigueur. Clair se réfère d'ailleurs explicitement au surréalisme et nous verrons plus loin qu'en 1953 la doctrine surréaliste maintient ses positions.

Les notules qui composent le chapitre intitulé *Critiques et souvenirs* développent la foi de l'auteur dans les possibilités lyriques du cinéma. Dans *Robin Hood,* équivalent américain à l'écran de *La légende des siècles,* c'est le bondissement intense du film qui provoque l'enthousiasme du spectateur, qu'il s'agisse de *La Roue* d'Abel Gance ou des burlesques américains, c'est le mouvement du film qui déclenche l'émotion par son caractère éruptif et irrésistible : « Le film va, guidé par une inspiration d'étoile dansante, à une vitesse prodigieuse, vers les fins que le hasard lui destine. » De là l'admiration qui n'a cessé d'ailleurs d'habiter les vrais amateurs de cinéma pour Mack Sennet. En 1923, Clair admire que « le lyrisme rapide et frais de Mack Sennet nous découvre un monde léger où la loi de la pesanteur semble remplacée par la joie du mouvement[25] ». Dans

25. Cf. *Mouvement, première base du lyrisme cinématographique, op. cit.*

cette « fantaisie lyrique », J.-B. Brunius (*En marge du cinéma français*) verra le graphique d'un devenir absolument dépourvu de signification logique et le merveilleux triomphe de l'absurde. En France, un des auteurs de films qui réponde le mieux aux souhaits de Clair, c'est Epstein, l'auteur de *Cœur fidèle*. C'est à propos de lui que l'écrivain se pose la question du rythme et des conditions de son efficacité.

La solution mathématique absolue a le tort de ne pas tenir compte de la valeur sentimentale de l'image évoquée. Il faudrait sans doute unir harmonieusement le rythme sentimental de l'action et le rythme mathématique du nombre d'images[26].

Vingt-six ans plus tard, Clair ne souscrit pas entièrement à cet « absolutisme de la pureté, à cette mystique du dynamisme pur ». Le sujet du film ne lui paraît pas mériter d'être minimisé. Cette évolution semble caractériser la plupart des théoriciens de cette époque, en Russie comme en France : à l'épreuve leurs théories se sont sans doute avérées trop désincarnées et, par ailleurs, les exigences mêmes de l'industrie cinématographique, tout comme le caractère social du cinéma, leur ont imposé un compromis.

Le surréalisme

La jeune école surréaliste ou du moins la fraction de cette école qui se groupe autour d'Ado Kyrou, auteur de *Le surréalisme au cinéma*[27], et collabore à la revue *Positif* se situe à certains égards dans la ligne de

26. La plupart des films de Clair seront l'illustration de cette vue sur le rythme, cf. l'excellente fiche de Lucien Patry sur *Les Belles de Nuit*, in *Films et Documents*, n° 91.

27. Éd. Arcanes, 1953.

l'avant-garde de 1927 et s'oppose à une vue réaliste du cinéma. Pour Kyrou « le cinéma est d'essence surréaliste »... « Il est le moyen d'expression rêvé du contenu latent de la vie » (p. 10). Cette effusion du rêve dans la vie réelle que souhaitait Nerval est enfin réalisée à l'écran qui donne autant de consistance à l'imaginé qu'au vécu. « La grande fusion de la vie et du rêve, du perceptible et du non perceptible se fera par le cinéma » (p. 247). Dans ces perspectives, le septième art réalise le vœu et l'acte de foi exprimé par André Breton[28]. « Il est mutilé, saccagé, annihilé. Le présent et le futur ne sont plus contradictoires. On vit hier ou demain aussi aisément qu'aujourd'hui, on vit même simultanément hier et demain. » Delluc avait déjà vu cela. De même, les truquages abolissent toutes les lois physiques : « Et tout est normal... Et tout est possible. » La recherche surréaliste portant essentiellement sur l'acclimatation du merveilleux dans la vie quotidienne, on conçoit que le cinéma sera le lieu privilégié du surgissement de la « merveille ».

Toutefois Kyrou se sépare explicitement des avant-gardistes comme Gance, Dulac, Epstein. Tout d'abord et il est ici pleinement d'accord avec J.-B. Brunius[29] parce que leur application des possibilités techniques du cinéma (flou, caches, montage court, transformations, surimpressions, fondus, accéléré, ralenti) a été extrêmement arbitraire ; en second lieu parce qu'ils ont l'avant-gardisme spontané et jaillissant des ciné-romans de Feuillade : *Fantomas, Les Vampires* manifestent la véritable magie du cinéma[30]. Tout le livre de Kyrou

28. En marge du cinéma français.
29. *Ibid.*
30. *Op. cit.*, pp. 56 sq.

est l'illustration de la phrase célèbre de Georges Hugnet sur le merveilleux qui se fait jour

dans le réel, le surnaturel, l'insolite, l'amour, le sommeil, l'hallucination, la sexualité et les troubles qu'elle engendre, la folie, les chimères, les prétendus désordres de tous genres, une rue comme toutes les autres, la poésie, le sang, le hasard, la peur, les évasions quelles qu'elles soient, les spectres, le loisir, les interprétations des rêves, l'empirisme, l'absurde, le conte à dormir debout, la surréalité [31].

On ne peut dire que les affirmations contenues dans *Le surréalisme au cinéma* fondent vraiment une esthétique. Tout au contraire le paroxysme de subjectivité que préconise Kyrou comme seule attitude valable en face d'un film semble éliminer tout élément d'universalité. « La critique poétique, frénétique, qui tiendrait compte de tout l'invisible, de tout le mystère d'un film est la seule dont la nécessité se fasse sentir impérativement. Le critique devrait partir de son impression farouchement personnelle, du choc que produit la rencontre de l'objet-film avec le sujet-moi, pour objectiver les beautés cachées. » Cette *objectivation* risque d'être, sinon gratuite, à tout le moins difficilement assimilable.

Au fond, Kyrou, bien qu'il s'en défende, rejoint souvent Epstein : « le meilleur moyen pour couper les ponts avec la pensée de toujours est le cinéma », Elie Faure : « la nature de la matière sera visible à tous dans sa grande beauté secrète », Abel Gance : « rêves projetés dans les rues des grandes villes, villes projetées dans les rêves des hommes [32] ». Toutefois Gance a

31. *Petite anthologie poétique du surréalisme*, Éd. Jeanne Bucher.

32. Gance lui-même nous suggère un rapprochement : « Je relisais ces jours-ci *Arcane 17*, de Breton, c'est formidable, j'aimerais qu'on revînt à une forme artistique dans l'esprit que Breton souhaitait voir se former » (Entretiens sur Abel Gance, *Cahiers du Cinéma*, n° 43).

pris depuis longtemps une position explicitement spiritualiste et même chrétienne, alors que le surréalisme de Kyrou ne récuse nullement certaines attaches marxistes.

Pour un réalisme spirituel

C'est précisément parce qu'il représente ces valeurs spirituelles que Gance a suscité la sympathie de la jeune critique représentée par les *Cahiers du cinéma*. Actuellement, la véritable avant-garde semble bien se trouver du côté de cette équipe qui prend pour maîtres Murnau, Lang, Rossellini et à laquelle s'applique très exactement ce que R. M. Albérès dit des écrivains les plus représentatifs de notre temps :

> Ce qu'ils peignent en fait n'appartient ni au domaine social ni aux analyses psychologiques... Il sont en fait à la recherche de ce que Malraux nomme un « destin », c'est-à-dire d'un sens intemporel de leur vie. Pour ces jeunes hommes auxquels il faut joindre les éléments [33].

Pour ces jeunes hommes auxquels il faut joindre les éléments les plus actifs de *Télé-Ciné* et de *Radio-Cinéma*, le septième art a une vocation métaphysique, il tend à communiquer cette « intériorité de la transcendance » dont a parlé le R. P. Régamey. Et, du strict point de vue de l'historien, il est indéniable que les œuvres les plus fortes de la production actuelle répondent avec éclat à cette conception du cinéma : *Ordet, Lola Montès, Il Bidone, Les mauvaises rencontres, Le voyage en Italie* consacrent la fécondité du réalisme de la transparence ou, plus exactement, du réalisme spirituel.

Henri Agel.

33. *Bilan littéraire du XX^e siècle*, Éd. Aubier.

LES ÉCRIVAINS HONGROIS CONTRE LA CENSURE

En décembre dernier, quelques semaines avant l'ouverture du XX^e^ Congrès du parti communiste soviétique, le comité central du parti communiste hongrois a infligé un blâme sévère à plusieurs écrivains communistes qui — avec Thomas Aczél, lauréat du prix Staline, à leur tête — avaient manifesté leur mécontentement des interventions incessantes (et insipides) de la censure. Or, l'un des écrivains condamnés à cette occasion, le dramaturge Jules Hày, auteur de plusieurs pièces ayant remporté un vif succès non seulement à Budapest mais aussi à Prague, à Berlin et à Moscou, vient de relever sa tête. Il a publié dans le numéro du 12 mai de la *Gazette littéraire* de Budapest un article polémique protestant contre le désir évident des dirigeants du pays d'escamoter la libéralisation. « *Les effets heureux du XX^e^ Congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. ne peuvent et ne doivent pas s'arrêter aux frontières de la Hongrie* », — telle est la conclusion de l'article de Hày qui a fait, semble-t-il, sensation à Budapest. Hày qui a eu particulièrement à souffrir des méfaits de la censure, s'élève contre l'opinion exprimée récemment par Ràkosi, et suivant laquelle « la politique hongroise aurait rompu dès juin 1953 avec le culte de la personnalité » de manière que « seules les déformations opportunistes de droite » auraient empêché une amélioration plus rapide de la situation. Dans le domaine de la littérature, souligne Hày, « les décisions de juin 1953 n'ont jamais été mises en vigueur », les efforts tendant à la libéralisation ayant toujours provoqué « *des contre-mesures administratives immédiates* ».

Laissant entendre que les sanctions prises en décembre contre lui-même et ses amis étaient contraires « à l'esprit du XX^e^ Congrès », Hày exprime le vœu que les préparatifs en vue du prochain congrès des écrivains soient effectués avec une large coopération des meilleurs écrivains et qu'ils aboutissent à « une réforme radicale des méthodes de direction de la vie littéraire par le Parti et par l'État ».

« Il ne s'agit pas d'obtenir des résultats purement théo-

riques, mais de changer tout le style de notre travail et les pratiques en vigueur dans les journaux littéraires, dans la critique, chez les éditeurs, dans le théâtre, le cinéma, la radio », écrit Hay qui ajoute : « Nous savons cependant que la littérature n'est pas un phénomène isolé. Les plus belles résolutions concernant la vie littéraire, resteraient lettre morte, si elles n'étaient pas accompagnées de changements non moins radicaux dans la vie politique et économique du pays ».

Le même numéro de la *Gazette littéraire* a publié aussi quelques poèmes d'un autre écrivain sanctionné en décembre dernier, Zoltan Zelk. Celui-ci écrit dans un de ces poèmes que nous traduisons littéralement :

> Croyez-moi : j'ai peur, j'ai peur.
> Je suis un homme, je vis comme un homme.
> Comment serais-je donc courageux ?
> Cependant ce que je crains plus que la mort,
> C'est de m'avilir.

L'offensive des écrivains contre la censure s'est poursuivie dans le numéro suivant de la *Gazette littéraire* paru le 19 mai à Budapest. Ce numéro publie un article fort courageux d'un critique littéraire, Imre Keszi, qui affirme, notamment, que les censeurs du Parti se trouvent désormais « face à un front uni, puissant et combatif, des écrivains ». Selon Keszi, qui ne mâche pas ses mots, l'opposition des écrivains hongrois contre « des exigences qui constituaient une menace pour leur existence même d'écrivains », a commencé bien avant le XX^e^ Congrès. Il ne s'agissait d'ailleurs pas, selon lui, d'une protestation confinée au seul domaine littéraire. La plupart des écrivains, dit-il, ne pouvaient assimiler le « relativisme éthique » mis en pratique par les dirigeants de la vie intellectuelle, et qui consistait à distinguer entre une « vérité bourgeoise » et une « esthétique marxiste ». En fait, ce pragmatisme de mauvais aloi « ne servait qu'à couvrir les nombreuses violations de la légalité dont ses promoteurs s'étaient rendu coupables ».

Keszi reproche ensuite aux dirigeants de la vie intellectuelle, — il faut lire la section *Agitprop* du Parti — d'avoir propagé la méfiance à l'égard des vrais talents. « Certes, le vrai talent est toujours dangereux. N'a-t-il pas un penchant irrésistible de dire ce qu'il pense et non ce que les

bureaucrates voudraient lui faire dire ? » Théoriquement, les bureaucrates de la censure ont demandé aux écrivains de « peindre la réalité », de faire du « réalisme socialiste ». « Mais ces appels à la réalité n'étaient pas sincères. » En fait, le réalisme des bureaucrates comportait des règles tout à fait incompatibles avec la représentation fidèle et honnête de la réalité existante. Enfin, dit Keszi, on a interdit aux écrivains d'être subjectifs et on leur a interdit aussi d'être objectifs. « L'écrivain n'était pas autorisé à contempler le monde à travers ses affections, ses passions, ses rêves et il n'était pas autorisé non plus à représenter le monde dans sa nudité objective. »

Dans la partie finale de son réquisitoire contre la censure Keszi a attaqué la critique qui — au cours des dernières années — est devenue de plus en plus un moyen d'incrimination. « Plus d'une critique ressemblait beaucoup plus à une dénonciation politique qu'à une analyse esthétique. » Rappelant le mot d'un écrivain naguère célèbre, Ignotus, qui, bien avant la première guerre mondiale, avait mené le combat pour l' « occidentalisation » de la littérature hongroise, Keszi a déploré la naissance d'une « esthétique de persécuteurs », de nouveau genre, bien proche, quant à ses manifestations, de l'esthétique officielle primaire et intolérante de l'ancien régime. Il y a, en fait, une communauté, une solidarité de mentalité entre les nouveaux censeurs qui se réclament de Marx et les anciens censeurs qui se réclamaient du catéchisme ou de François-Joseph, constate Keszi : « Pourtant le seul fait de ne point être un héritier de la culture bourgeoise, ne saurait qualifier personne pour la culture socialiste. »

Le dernier numéro de la *Gazette littéraire* publie un autre article encore, déplorant le « caractère provincial » de la nouvelle littérature hongroise. Et il cite parmi les rares écrivains magyars dont la renommée a franchi à juste titre les frontières du pays le romancier-poète Jules Illyes qui a exprimé plus d'une fois les réserves, à l'égard du régime, — ainsi que le romancier Tibor Dery qui a figuré, au même titre que Hày, parmi les écrivains condamnés en décembre dernier.

On voit par ces quelques exemples que la vie littéraire hongroise est en pleine effervescence. Encouragés par les

décisions du XX^e Congrès du Parti soviétique, par leurs nouveaux contacts avec la Yougoslavie et l'Occident, par les progrès réalisés en Pologne et en Tchécoslovaquie pour ce qui est du dégel de la vie intellectuelle, — les écrivains hongrois eux aussi désirent s'exprimer plus librement, — dire ce qu'ils pensent, montrer ce qu'ils voient. Il est peu probable que le gouvernement de Budapest puisse résister longtemps à leur pression, — à condition qu'ils ne se laissent pas intimider et qu'ils maintiennent leur unité.

FRANÇOIS FEJTÖ.

LETTRES

LES DERNIÈRES AMARRES, roman par JOSEPH MAJAULT (Laffont).

Fidèle à lui-même et avec cette émotion tout intérieure qui caractérisait déjà ses précédents romans, Joseph Majault développe dans celui-ci une poignante méditation sur la vie. Le prétexte en est la mort d'un père de famille, Nicolas Vieurhange, que trois de ses enfants assistent, le quatrième, Pierre, se trouvant involontairement absent.

Nicolas Vieurhange est un homme respectable et unanimement respecté. Non qu'il soit ce qu'il est convenu d'appeler un prépondérant, encore moins un maître. Simplement, un responsable méthodique : le directeur d'un atelier d'outillage agricole dans une petite ville de province. La méthode et la probité, le sens des responsabilités sociales ont fait de lui, qui à l'origine était le fils d'un journalier, ce père de famille aisé, dont tous les enfants sont établis, convenablement. Il n'oublie point qu'il fut apprenti, matelot, mécanicien, représentant. L'argent, et une certaine considération, il a appris à la sueur de son corps ce qu'ils coûtaient. Aussi n'est-il point surprenant qu'une fois parvenu à la sécurité matérielle, il éprouve quelque agacement à entendre son fils Pierre déblatérer contre les riches et prôner la révolution.

— Puisque tu préfères le drapeau rouge, le poing levé et

la révolution, dit Nicolas Vieurhange, fais-toi payer par ceux que tu sers!

— Je ne sers pas un parti, rétorque Pierre.

Mais quand son fils parle de « ceux qu'on a exploités, de ceux qu'on a affamés », Nicolas Vieurhange hausse les épaules, persuadé qu'il est que si l'on partage le monde en parts égales, il y aura quand même des inégalités dues à la vaillance des uns, à la prodigalité des autres... Le père et le fils ne parlent pas le même langage. Ils se séparent.

Aujourd'hui, cependant, sur son lit d'agonie, c'est Pierre qu'attend Nicolas, Pierre qu'il s'avoue tardivement aimer plus que les autres, plus que les « gens bien » et dont la vie s'est toute repliée sur soi, parfaitement close, stérile et vaine, Pierre qui arrivera trop tard et s'en désespère.

Il n'y a pas autre chose dans ce roman. Avec un profond sentiment de la mort, tantôt amer comme l'Ecclésiaste (« Tout est poussière... Et l'homme, un combiné de cellules qui retournent elles aussi en poussière »), tantôt apaisé parce que chrétien, axé sur la communion des vivants et des morts. Un roman grave, on le voit, rempli de sûreté, de pénétration, et qui confirme avec vigueur le talent de Joseph Majault.

LA CHUTE, récit par ALBERT CAMUS (Gallimard).

Dans *La Peste,* Albert Camus prêtait ce monologue à Tarrou : « Je sais seulement qu'il faut faire ce qu'il faut pour ne plus être un pestiféré et que c'est là ce qui peut, seul, nous faire espérer la paix, ou une bonne mort à son défaut... Je sais de science certaine que chacun la porte en soi, la peste, parce que personne, non, personne au monde, n'en est indemne. Et qu'il faut se surveiller sans arrêt pour ne pas être amené, dans une minute de distraction, à respirer dans la figure d'un autre et à lui coller l'infection... Je dis seulement qu'il y a sur cette terre des fléaux et des victimes et qu'il faut, autant qu'il est possible, refuser d'être avec le fléau. »

La Chute est l'histoire de Jean-Baptiste Clamence qui, ayant découvert sa complicité avec les fléaux, préfère se ranger au nombre des victimes. Le récit est placé dans la bouche de Clamence, ancien avocat parisien qui se confesse

à un Français de passage à Amsterdam, rencontré dans un bar à matelots. De cette confession, peu d'événements émergent : le passé de Clamence est sans histoire, il est un passé comme les autres, n'importe qui pourrait presque le prendre à son compte : un métier, de l'application professionnelle, des idées généreuses, une bonne conscience. Il y a bien le suicide de cette femme dont Clamence ne sait rien, sinon qu'il n'a rien fait pour la sauver... C'était à Paris, un soir, l'avocat rentrait seul chez lui; la femme l'avait croisé sur un pont; il n'avait pas fait cinquante mètres qu'elle se jeta dans la Seine. Au lieu de rebrousser chemin, de tenter un sauvetage ou d'appeler, Clamence s'était éloigné dans la nuit. Cette lâcheté avait alors joué comme un révélateur : soudain, le film de son existence lui était apparu dans un éclairage de crime, épouvantable, accusateur. Quoi ? Cet avocat distingué, cet homme riche, défenseur des grandes causes, voilà ce dont il était capable, seul en face de lui-même : de laisser mourir une malheureuse, sans un geste, sans un soupir...

A la réflexion, toute sa vie lui paraît souillée d'une complicité criminelle. Il se juge avec cette rigueur pleine d'excès qui faisait saint François d'Assise s'accuser d'être le dernier des pécheurs. « Un bouc de luxure, un pharaon dans la colère, un roi de paresse. » Tel se voit-il. Et qu'on ne lui parle pas des apparences honnêtes de sa conduite : « Je n'ai tué personne ? Pas encore sans doute, Mais n'ai-je pas laissé mourir de méritantes créatures ? » Plus loin, il dira : « Je me tiens devant l'humanité entière, récapitulant mes hontes. »

Moins gratuite qu'elle ne paraît, cette attitude aboutit dans l'esprit de Clamence à compromettre tout le monde. « Plus je m'accuse et plus j'ai le droit de vous juger. » Car à ses yeux, le mensonge de sa vie passée, cette abomination qu'il ne cesse de vomir, c'est un mensonge et une abomination essentielles : la condition humaine fait de l'homme un *innocent-coupable,* porté à se croire innocent alors même qu'il est complice du mal universel.

Cette amertume à la François de La Rochefoucauld, ce pessimisme joint à cette rigidité de saducéen, Camus les confronte d'ouvrage en ouvrage avec son amour de la vie, avec son entêtement à vouloir le bonheur des hommes. Lors-

qu'il accepta de diriger chez son éditeur une collection nouvelle, le titre qu'il choisit fut « L'Espoir ». Jusqu'ici — dans ses livres sinon dans sa vie — cet espoir a pu paraître négatif. Plutôt que de signaler des pistes neuves, il a sans relâche dépisté les faussaires de l'espérance, dénoncé les faux espoirs, marqué les limites de l'action (*L'Homme révolté* a été une tentative typique, parfois injuste et sentimentale, de baliser la route vers une libération de l'homme dans un sens temporel). *La Chute* précise les positions antérieures...

Le style est encore meilleur que celui de *La Peste*, déjà pourtant classique. Ici, une ironie efficace souligne le ton du moraliste, la langue est d'une admirable nervosité et les formules, çà et là, éclatent sans jamais paraître artificielles.

LA LIBERTÉ OU LA MORT, roman par NIKOS KAZANTZAKI (Plon).

L'auteur de ce livre est un septuagénaire crétois qui vit en France depuis 1947. Après avoir étudié le Droit à l'Université d'Athènes, il suivit les cours de Bergson dont il fut l'un des premiers disciples. Il fit de nombreux voyages de documentation, notamment en Espagne, en Russie, en Égypte, poussant jusqu'en Chine et au Japon. Écrivain et philosophe, il entra tardivement dans la vie politique grecque, à cinquante ans : les socialistes le nommèrent président du Conseil supérieur du Parti et il fut même ministre. L'amour de la littérature le ramena vite au rang d'écrivain, toute fonction officielle répudiée.

Le premier roman de lui traduit en français voici deux ans est *Alexis Zorba*, que suivit de près *Le Christ recrucifié*. Traduit du grec par Gisèle Prassinos et Pierre Fridas, *La Liberté ou la Mort* se déroule dans le même cadre que les ouvrages précédents : la Crète, la Crète de 1889, du temps de l'occupation turque. C'est l'histoire d'un peuple opprimé et qui secoue le joug, l'épopée de l'insurrection, de la guerre nationale, la défaite dans l'héroïsme. Vingt fois, le cri : « La liberté ou la mort » retentit au cours du récit, dans la bouche des combattants grecs. C'est sur lui que l'ouvrage se termine — sur un « La liberté ou... » interrompu par une balle. Le Capitan Michel, qui le pousse, s'écroule au

milieu des Turcs, sur les corps de ses camarades tous morts avant lui.

L'atmosphère du récit est comparable à ces journées d'orage, étouffantes, toutes pleines de tonnerre et d'électricité, catastrophiques et blêmes. La tension à laquelle sont parvenus les cœurs en cette Semaine sainte de 1889, à Candie, est telle qu'un Grec ne peut rencontrer un Turc sans qu'injures et horions ne pleuvent. Le conflit, d'ailleurs, est plus politique que religieux. Les protagonistes y ont la taille de héros : Homère n'est pas loin.

Puissant, humain, éclatant de vie, ce roman prend place parmi les grands récits de la littérature universelle.

MAURICE CHAVARDÈS.

P.-S. Il faut signaler au lecteur qu'intéresse la vie de Colette, l'émouvant et pudique essai de Maurice Goudeket : *Près de Colette* (Flammarion). Ceux qui ont lu avec émotion les premiers romans de Francis Stuart doivent lire *La Porte d'Espérance* (Le Seuil), émouvante aventure d'un écrivain pauvre et d'une prostituée qui peu à peu redécouvre sa dignité. Signalons, enfin, la parution du tome III des *Cahiers,* de Simone Weil, chez Plon.

TUNISIE, TERRE D'AMITIÉ, par le R. P. DEMEERSMAN (Tunis, 1956).

Trop souvent, les Français de France qui débarquent en Afrique du Nord et s'y installent pour quelques jours, semaines ou mois, même lorsqu'ils font preuve d'intérêt profond pour le peuple tunisien, risquent de ne juger la Tunisie que sur les manifestations les plus apparentes de sa réalité nationale. Comment ne pas céder à la tentation, pris par une actualité qui ne devrait laisser personne indifférent ? Et sans aucun doute, la Tunisie de 1956, c'est Bourguiba, c'est l'U.G.T.T. [1], c'est la fête de la jeunesse, un peuple en marche, une nation qui se construit, l'indépendance, la Constituante, les réformes sociales..., mais

1. Union Générale des Travailleurs Tunisiens.

aussi les difficultés qu'elle rencontre, économiques en particulier.

Mais ce sont aussi les foules grouillantes de Bab-Souika, les populations rurales du Sahel et du Sud, les commerçants des souks, toute cette vie familiale et artisanale profondément marquée par de vieilles et sages traditions qui affrontent maintenant l'épreuve du modernisme et de l'évolution...

C'est au contact de ce peuple que le P. Demeersman a vécu. C'est l'âme de ce peuple qu'il voudrait nous révéler. Et le titre du livre lui-même nous frappe et nous redonne confiance, cette terre verra le triomphe de l'amitié. Et ces pages écrites par un religieux qui connaît bien la Tunisie et qui, au prix d'incompréhensions et de critiques injustes de la part de tant ici, a su gagner le respect et l'affection des milieux musulmans les plus divers, sont à bien des égards précieuses. Il suffit pour s'en convaincre de lire les articles que publièrent les journaux de langue arabe au moment de la parution de l'ouvrage.

Et comment expliquer cet accueil si chaleureux de la part des Tunisiens, si ce n'est parce que le P. Demeersman nous aide à découvrir des aspects trop méconnus, sinon inconnus, de la *psychologie* et de la vie sociale tunisienne.

C'est à un voyage au travers d'un large choix de proverbes et de dictons que l'auteur nous invite et c'est à travers eux que nous écoutons le cœur de la Tunisie.

L'ouvrage comprend deux parties : c'est d'abord un retour sur le passé, le vieux message d'amitié de la Tunisie. Elle nous apparaît tour à tour comme une terre qui a la nostalgie de l'esprit de famille (p. 13), « une terre sociable » (p. 21), « la partie de l'entraide » (p. 55). L'auteur nous parle ou plutôt laisse parler la sagesse populaire sur « les voisins, ces amis obligatoires » (p. 65), « les ennemis, ces hommes inévitables » (p. 71).

Dans une seconde partie, l'auteur s'interroge sur la « Tunisie de demain et son nouveau message ». Après quelques considérations sur le « conflit de la raison et des sentiments » (p. 151), une question est nettement et courageusement posée : « le mesage de la terre d'amitié aura-t-il une ouverture sur les autres peuples ? » (p. 195).

L'auteur conclut sur une note optimiste, insistant sur

« la vocation de la Tunisie à la sociabilité humaine », nous assurant qu'elle est « sur le chemin de l'amitié qui dure » (p. 241).

Tunisie, terre d'amitié, n'est pas sans défauts. Le livre est sans doute trop long. On regrette souvent, en parcourant ces pages, que les proverbes arabes (parfois si savoureux, même dans la traduction française) n'aient pas été plus sobrement présentés. Disons aussi qu'il n'aurait pas été inutile de s'interroger sur l'écho que rencontrent encore ces proverbes. Certes ils sont encore le lot de beaucoup, mais la Tunisie qui se construit ne risque-t-elle pas d'entraîner des orientations nouvelles ? Cette « amitié » n'est pas désincarnée et sans parler chiffres ni statistiques, il aurait pu être utile pour faire accéder à une connaissance plus totale de ce peuple d'aborder plus concrètement certains aspects esentiels de la situation présente.

Alors c'est avec plus de conviction encore que nous aurions pu suivre l'auteur quand il nous invite à faire confiance à ce peuple. « Qu'il en vienne à rencontrer sur la route des hommes qui l'aiment, qui lui donnent confiance, qui reconnaissent en lui quelque chose de bon pour les autres et on le verra s'épanouir et sortir de sa solitude spirituelle » (p. 202).

Mais le témoignage du P. Demeersman demeure celui d'une amitié profonde et d'une sympathie agissante que les Tunisiens ont su reconnaître et apprécier. Il est bien plus encore, comme toute l'œuvre du P. Demeersman, un appel à l'amitié réciproque, intelligente et compréhensive.

Marcelle D. de Bernis.

ARTS

A L'EST DU NOUVEAU ?

Venise vient d'inaugurer sa XXVIII[e] Biennale d'Art. Trente-quatre nations y participent, avec des envois plus ou moins importants; mise à part l'Italie qui compte dans

son pavillon des œuvres d'environ trois cent vingt-cinq artistes, la représentation des pays étrangers varie d'un artiste, par exemple Helène Shjerfbeck (1862-1946) pour la Finlande, à plus de quatre-vingts pour l'U.R.S.S. Et justement l'événement de cette manifestation, qui sans manquer d'intérêt risque de devenir un peu décevante, c'est la présence des artistes russes.

Certes, déjà nous avions vu à Venise des délégations de pays situés « derrière le rideau de fer ». Cette année nous aurions pu juger de leur évolution artistique depuis deux ans, quatre ans; mais en quelque sorte les problèmes de l'art d'Europe orientale sont matérialisés par le fait que la Russie, pour la première fois depuis la guerre, prend part à une confrontation internationale d'art plastique. Nous ferons à ce sujet deux brèves séries de remarques : d'abord sur le pavillon russe considéré isolément, puis sur l'ensemble des pays communistes.

Nous savons depuis toujours que la Russie, dans le domaine des arts plastiques, n'a jamais tenu de place comparable à celle de l'Italie, de la France, et de bien d'autres nations européennes (sans pour autant mésestimer la grande époque de la peinture d'icones, ni quelques écoles isolées, ni le sens graphique et décoratif de l'inspiration russe); nous savons aussi que pour des raisons idéologiques l'art russe depuis des décades est « orienté », en même temps que coupé de rapports avec les mouvements du reste du monde. Il ne nous appartient pas de juger les raisons de cette orientation, et cela nous entraînerait trop loin; les résultats sont de notre ressort. Or, dans le pavillon russe, nous voyons en peinture, sculpture, noir et blanc, des artistes de tous âges et de toutes régions : le plus âgé né en 1871 (Igor Grabar) — si l'on excepte la rétrospective de trois toiles de Nesterov (1862-1942) —, le plus jeune né en 1926 (Ianis Osis, de Riga). L'ensemble donne une bonne idée de ce que pourrait être un salon des artistes français un peu vieillot et très édulcoré. Ce qui veut dire que le soin technique, la recherche du beau métier, dominent, et que l'académisme, dans le sens d'application de règles de lisibilité, est soigneusement respecté; ce qui veut dire aussi que bien des fines qualités de peintre se font jour, et qu'elles pourraient servir à l'éclat de forces créatrices originales. Une

personnalité russe reconnaissait que, cette fois, cette première fois, l'envoi de son pays n'avait aucune prétention; mais, disait-il, la prochaine fois, cela aura peut-être changé. Le sens chromatique d'un S. Gherassimov, par exemple, assez proche de nos peintres de la réalité poétique, la finesse d'un Juri Pimenov — pour n'en citer que deux — peuvent très bien se concevoir adaptés à une nouvelle esthétique. L'abondance de la partie graphique (aquarelle, dessin sous toutes ses formes, gravure en toutes techniques) et sa qualité de vie et d'exécution — citons pour l'exemple Eugenio Ciaruscin — laissent ouverte la porte à de grandes et nouvelles possibilités.

Nous ne prétendons pas que d'un seul coup sera renversée la direction donnée aux arts plastiques; que l'abstraction risque de devenir le nouveau catéchisme; ce n'est ni probable ni souhaitable, car nous croyons plus aux vertus de l'évolution mûrie qu'à celles de la révolution. Plutôt que de voir des artistes russes se mettre subitement à imiter les Occidentaux, nous souhaitons que, sans renier les raisons profondes de leur position actuelle, ils élargissent leur champ d'expérience et découvrent en eux-mêmes les sources d'une évolution conciliant leurs préoccupations qui sont respectables et la prise de conscience de problèmes nouveaux. Ces problèmes leur sont encore étrangers; on ne peut donc les accuser de n'en pas tenir compte; par contre, pour les réalistes-socialistes d'Occident, l'attitude qui consiste à les nier et à les répudier est manque d'honnêteté intellectuelle et artistique.

Un exemple intéressant est donné par d'autres pays d'idéologie communiste : Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie. La Pologne présente sa participation en rappelant que depuis 1905 elle est fidèle à la biennale; qu'il y a une continuité entre les styles des écoles « Sztuka » (interprétation originale de l'impressionnisme tendant vers un style national de valeur décorative monumentale), puis « Formiste », entre les deux guerres. Depuis 1948 à nouveau le pavillon polonais révèle la persistance d'un fort courant national qui assimile les apports étrangers et modernes; cette année, Zbigniev Pronaszko (né en 1885), qui doit beaucoup à l'art français — Ingres — et au XVI[e] siècle vénitien, un des fondateurs du « Formisme », montre la solidité de son

talent; Marek Wlodarski, né en 1903, marqué par le Kandinsky du *Blauer Reiter* et par Léger, fondateur en 1932 du groupe « Artes », apporte des gouaches et des expressions graphiques remarquables; et Jerzy Nowosielski, né en 1923, témoigne des richesses de la jeune génération. Marczynski, avec des monotypes, Tadeusz Dominik, dans la technique traditionnelle polonaise de la xylographie, Kenyar dans le bronze et le bois complètent l'ensemble dans le même sens.

La Tchécoslovaquie présente des sculpteurs et des artistes graphiques choisis parmi les illustrateurs. La Roumanie — elle aussi hôte fidèle de la biennale — a réuni les peintres Corneliu Baba, puissant dans un expressionnisme mesuré, Alexandre Ciucurenco, héritier d'un impressionnisme qu'il a transformé à sa mesure, les sculpteurs Irimesco et Medrea qui hors du portrait très réaliste se rapprochent de l'art français du début du siècle, les excellents dessinateurs Macovei et Perahim, déjà vus à Venise.

Timide encore est l'élan de ces artistes vers des formes d'expression rattachées à une esthétique d'avant-garde; mais leur dépendance de l'art russe de longues années durant les a figés dans un cercle assez étroit. Or un événement important s'est produit : la reprise des rapports avec la Yougoslavie. Ce pays est toujours resté en contact artistique étroit avec la France, avec Paris où demeurent des peintres yougoslaves de haute qualité nettement intégrés dans les mouvements artistiques actuels. Certes, ceux-ci ne figurent pas à Venise; mais nous en découvrons qui ne leur cèdent en rien. Miodrag Protic est un authentique et pur plasticien figuratif et constructeur d'une remarquable tenue esthétique; Lazar Vujaklija manifeste un primitivisme puissant qui n'est pas sans rapport avec les manifestations bogomiles anciennes; Marij Pregelj organise la surface de ses tableaux avec une rigueur passionnée dont les accents graphiques affirment une valeur spécifiquement picturale; Vojin Bakič enfin, sculpteur de valeur exceptionnelle, proche de Arp, Brancusi, qui simplifie et concentre ses volumes avec un sens de la vie digne des meilleures œuvres de Pompon.

Sans doute les nouveaux rapports entre eux des pays communistes, et leur contact accru avec les nations occidentales, vont être à l'origine d'une émulation féconde, d'une évolution qui conduira non pas à une unification, mais à

un enrichissement réciproque et à une promotion de valeurs nouvelles, ce qui est la vie même de l'art. Dans deux ans nous pourrons en étudier le développement.

ROBERT VRINAT.

THÉATRE

Mimes, de Marcel Marceau. *La duchesse d'Algues,* d'après l'œuvre de Peter Blackmore. *Soledad,* de Mme Colette Audry.

Après avoir fait le tour du monde, le mime Marceau et sa compagnie reviennent à Paris. Bip, ce Pierrot du XX^e^ siècle, est installé à l'Ambigu, tout près de ce boulevard du Temple où Gaspard-Baptiste Deburau avait réussi, selon le mot de Gaston Baty, « à doter la pantomime de pensée et de rêve ». L'art de Marcel Marceau et de son maître Étienne Decroux, ce n'est pas le théâtre moins les mots : la pantomime est autre chose que la mimique accompagnant un texte; cette dernière complète les mots; la première exprime directement les sentiments et les idées, représentant une certaine forme de théâtre et non un théâtre incomplet. On comprend alors pourquoi Marceau et ses camarades tiennent à rendre sensibles les multiples possibilités de cet art.

Ils présentent à l'Ambigu deux sortes de pantomimes. Un premier groupe est fait de scènes à un ou deux personnages : *Bip dompteur*, *Bip voyage*, *Bip et le papillon* ou *Les tireurs de corde*; le chef-d'œuvre est peut-être ici *Le jardin public*, où Marceau est successivement la statue, le gardien, la bonne d'enfant, les amoureux, etc. Ce sont là des sketches d'observation : la réalité stylisée par l'humour. Mais il s'agit d'une réalité simple qui peut s'extérioriser à peu près entièrement. Aussi la compagnie ajoute-

t-elle des mimodrames où, comme les mots, les gestes ne disent pas tout et suggèrent plus qu'ils ne disent. *Le Mont-de-Piété*, suite d'images vivantes à la manière de Daumier, est, dans ce genre, la réussite de la soirée, plus clair que *Le loup de Tsu-Ku-Mi*, sorte de nô japonais, et plus profond que *14 Juillet*, évocation charmante du Montmartre dont *Louise* et les peintres du XIX^e^ siècle finissant ou du XX^e^ commençant ont fixé la légende.

Si parfaits que soient les numéros de Marceau ou de Gilles Segal, on comprend que ces grands artistes visent encore plus haut et on souhaite que le public les suive dans leurs recherches. C'est sans doute la pantomime qui peut aujourd'hui nous donner l'équivalent de la féerie et faire revenir le merveilleux sur la scène.

Il est bien évident qu'il serait difficile de promener une sirène sur la scène et surtout de la faire parler. Bien sûr, tout est possible à la poésie, mais quel poète s'y risquerait ? C'est pourtant une sirène qui nous est montrée au Théâtre des Arts, mais dans une comédie parisienne où le merveilleux n'est plus que prétexte à cocasserie. Un chirurgien (M. Maurice Teynac) ramène des Baléares une sirène (Mme Gaby Sylvia), une vraie sirène qui boit de l'eau salée et croque des poissons crus, ceci dans un Paris qui a depuis longtemps laissé ces personnages fabuleux aux contes d'Andersen. La femme du médecin (Mme Suzet Maïs) trouve bien étrange cette belle malade dont le régime alimentaire est si curieux et qui ne peut faire un pas... Il est permis d'avoir parfois envie de s'amuser au théâtre. Les jeunes compagnies, le théâtre d'essai, les premiers balbutiements d'un débutant qui ressuscite Eschyle ou Shakespeare, tout cela est nécessaire et mérite attention : mais, entre deux expériences de laboratoire, quelle charmante soirée que *La duchesse d'Algues*, que cette adaptation de l'œuvre de Peter Blackmore par Mme Constance Coline! Point de prétentions philosophiques, point de fausse poésie, aucune faute de goût ni dans le texte ni dans le jeu même quand les effets sont plus faciles, peu d'invention mais beaucoup de trouvailles, bref un divertissement qui divertit.

Soledad est la première pièce de Mme Colette Audry. Créée au Théâtre de poche, elle est reprise actuellement à la Comédie-Caumartin. Son titre est le nom d'une jeune Espagnole

qui joue un rôle important dans un « réseau » clandestin. La guerre civile est terminée; le régime n'a rien à craindre; les militants de ce réseau n'ont actuellement aucun espoir; mais leur devise pourrait être : tenir pour maintenir. Or Soledad est arrêtée; l'interrogatoire la montre intelligente, vaillante, sans illusion sur ce qui l'attend, jouant son jeu avec un sang-froid et une habileté qui vont sûrement obliger la police à recourir aux grands moyens. Mais la sœur de Soledad, la jolie Tita, connaît le chef de la police : elle paie le prix et, avant le second interrogatoire, Soledad est libérée : c'est le premier acte. Étonnée mais joyeuse et tout naturellement portée à croire que sa résistance et ses négations ont trompé les policiers, Soledad se trouve en présence de camarades moins naïfs : si elle a été si rapidement libérée, n'est-ce point parce qu'elle a parlé? Ainsi, en un instant, l'amitié, la confiance, le souvenir des services rendus et des sacrifices consentis, tout disparaît dans le soupçon. La jeune fille est si bouleversée que Tita aura pitié d'elle et lui avoue la vérité. C'est le second acte.

Ces deux actes sont d'une force dramatique et d'une simplicité remarquables. Les idéologies vivent sans discours dans les personnages. On devine tout ce qui préparait le drame dans le réseau : les « purs » n'admettaient pas que Soledad réserve une part de sa vie privée, reste l'amie d'une sœur qui ne comprend rien aux choses du parti. On sent que le chef de la police n'est pas un personnage ordinaire, qu'il reste supérieur aux besognes dont il laisse le soin à des auxiliaires. Le dialogue est toujours de qualité sans cesser d'être théâtral.

La suite est plus faible. Soledad prend un soir la place de Tita au rendez-vous avec le chef de la police et elle l'abat, croyant délivrer sa sœur. Or celle-ci aimait cet homme double... C'était là un autre drame : or nous ne le connaissons qu'à travers des confidences; désormais les personnages s'analysent, se racontent, reconstruisent le passé; la pièce devient et reste jusqu'à la fin un brillant morceau de littérature dramatique. Ceci dit, il reste que *Soledad* semble bien être la première manifestation d'un vrai talent.

Henri Gouhier.

CINÉMA

Chaplin et la ruée vers l'or

Depuis 1914 Charles Chaplin « fait du cinéma ». Depuis cette époque il est à la fois scénariste réalisateur et interprète de ses films. Le cas est exceptionnel : la longévité artistique des créateurs est très rare au cinéma. Le cas devient unique quand on constate que ses films — et même les plus anciens, tournés au temps du muet — peuvent être aujourd'hui encore présentés au public dans des salles d'exclusivité et rencontrer autant et plus de succès que les derniers cinémascopes en couleurs. C'est le cas de *La ruée vers l'or*, tournée en 1924 et qui vient de « sortir » à Paris.

La carrière de Chaplin n'est pas terminée. Il tourne à Londres un film qui s'intitule *Le roi*. Le sujet reste mystérieux mais on sait qu'il s'agit d'un roi comme Charlot peut en concevoir un, et qui vit à New York. C'est même la raison pour laquelle le film est tourné en Europe : Charlot veut y régler, paraît-il, un très vieux compte avec les États-Unis. Il s'agit sans doute d'une satire où il dira ce qu'il a sur le cœur à propos des Américains. Ses rapports avec l'Amérique — comme sans doute ses rapports avec tous les hommes — dessinent en effet une histoire sentimentale et dramatique. Ce petit comédien anglais découvrit le cinéma en 1913 au cours d'une tournée assez minable aux États-Unis. Il y fit ensuite toute sa carrière et y tourna tous ses films. Mais il y fut toujours mal vu. Les campagnes de presse contre lui devinrent de plus en plus violentes. On lui reprochait pêle-mêle de ne s'être jamais fait naturaliser américain, d'être de gauche (et d'avoir participé aux campagnes — patronnées par Roosevelt — de rapprochement avec les Russes pendant la guerre), de mener une vie sentimentale agitée et d'avoir souvent divorcé. Beaucoup d'autres, qui vivent honorés aux États-Unis, tomberaient sous le coup de l'un ou l'autre de ces reproches. Mais Chaplin semble avoir cristallisé sur sa personne l'accusation la plus grave qu'on puisse porter aux États-Unis : le non-conformisme. Si

on lui reprochait sa vie privée, c'est peut-être sa carrière artistique qui irritait le plus. Car ce scénariste-réalisateur-interprète était aussi un producteur indépendant. Dès 1919, il avait fondé les *Artistes associés* avec deux grands comédiens, Douglas Fairbanks et Mary Pickford, et un des plus grands réalisateurs américains, Griffith. Par la suite le prodigieux succès de ses films lui a donné une indépendance financière complète à l'égard de l'industrie du film. Il réalisa les films qu'il voulait, comme il voulait. La chose est impardonnable dans un pays où huit grandes compagnies contrôlent ensemble la quasi-totalité de la production et de la distribution et exportent des films dans tous les pays du monde.

En 1952, Charles Chaplin partit présenter son dernier film en Europe, acheta une maison en Suisse et déclara qu'il ne reviendrait jamais aux États-Unis (même si Jésus-Christ lui-même devenait président, ajoutait-il). Une commission s'apprêtait là-bas à passer au crible son loyalisme; beaucoup réclamaient son expulsion, mais on ne lui pardonna pas non plus d'être parti. Il était — chose importante — en règle avec le fisc à son départ. Épilogue : le ministère des Finances américain vient de calculer qu'il doit encore quelques centaines de millions correspondant aux affaires qu'il a pu traiter entre son installation en Suisse et le jour où il a rendu son visa de retour à un consul américain. Charlot ne sera jamais en règle ni avec l'autorité ni avec l'opinion publique.

On pourrait ainsi raconter une vie de Charles Chaplin qui ressemblerait à un film de Charlot. Devenu riche et célèbre il a des démêlés avec les puissants comme il en eut quand, enfant juif et pauvre, il vivait dans un quartier populaire de Londres. Et c'est toujours l'histoire de ces démêlés que racontent ses films depuis les petites bandes de 1914, où on le voit faire tous les métiers de manière aussi périlleuse, jusqu'à ses démêlés avec Hitler dans *Le dictateur,* ou avec la société et les femmes dans *Monsieur Verdoux.* Il faut faire une place à part à l'admirable *Limelight* où il cesse d'être drôle et tragique et se permet d'être tendre et tragique. Mais on ne peut choisir entre les films de Chaplin.

On peut seulement faire état de préférences toutes personnelles. J'avoue que les miennes vont à *La ruée vers l'or* que nous venons de revoir. On ne revoit d'ailleurs pas les

films de Chaplin quand on le désire. *La ruée vers l'or* était sorti voilà dix ans dans une nouvelle version sonorisée par l'auteur. Le film n'était plus distribué depuis. Chaplin est le seul auteur de films qui puisse se permettre de présenter tous les dix ans ses films comme des films nouveaux. Le seul surtout qui puisse présenter au grand public — même sonorisés — des films muets vieux de plus de trente ans.

Notons tous d'abord que cette particularité nous vaut de voir un film différent de celui qui était sorti en 1925. On sait qu'au temps du muet la pellicule défilait à la cadence de seize images à la seconde. Pour faire des films parlants on a porté cette cadence à vingt-quatre images à la seconde. Quand on projette des films muets sur des appareils modernes ils sont donc accélérés. Les gestes des personnages de *La ruée vers l'or* sont donc plus rapides que ceux du film de 1925. D'autre part la projection était interrompue dans les films muets par des « intertitres » qui expliquaient par écrit l'action. Dans la version actuelle ces titres sont supprimés et remplacés par un commentaire dit par Chaplin lui-même. Peu de films résistent à cette transformation qui crée ordinairement un saut brusque de montage.

Le style de jeu de Chaplin (qu'il imposait à ses partenaires), cette sorte de pantomime parente de la danse, supporte sans dommage l'acélération qui serait gênante dans un film réaliste. Son style de réalisation — toujours semblable à lui-même et indépendant de toutes les modes — reste aussi efficace et aussi précis après suppression des sous-titres. Le commentaire qui accompagne maintenant le film va plus loin que les titres originaux. Il ne donne pas seulement des indications sur l'action et l'équivalent des dialogues, il précise souvent le sens qu'attache Chaplin à une scène et lui apporte la coloration sentimentale — attendrie ou ironique — créée par le ton du dialogue dans un film parlant. Enfin Chaplin a composé lui-même une musique, populaire et souvent attendrie, qui donne elle aussi une indication nouvelle sur les changements de ton fréquents dans le film. Le meilleur témoignage qu'on puisse donner sur la réussite de cette « sonorisation » effectuée vingt ans après, est celui des jeunes spectateurs d'aujourd'hui : beaucoup ne se sont pas aperçus qu'il s'agissait d'un film tourné muet.

Ces précisions ne sont pas destinées à alimenter la seule

curiosité des spécialistes. Il faut tenter de rendre compte du caractère exceptionnel de cette survie d'un film, qui, seul, n'a pas été emporté dans le flot de la production morte-née du cinéma dont il ne reste rien. La sonorisation de *La ruée vers l'or* est comparable aux nouvelles mises en scène des pièces du répertoire qui respectent l'œuvre d'un auteur mais la présentent de manière neuve aux spectateurs. Pourrions-nous goûter Racine et Molière si nous les voyions joués et mis en scène comme on le faisait au XVIII[e] siècle (ou même au XVII[e]) ?

Il reste que tous les artifices de présentation importent peu à côté de l'œuvre elle-même, de cette création d'un Chaplin jeune et en pleine possession de tous les moyens de son art, inventeur d'un nombre prodigieux de gags dont aucun n'est gratuit : chaque geste de Charlot et chaque éclat de rire de la salle nous font pénétrer plus avant dans l'univers de Chaplin. *La ruée vers l'or* est le premier vrai « long métrage » où apparaisse Charlot mais on y retrouve la même désinvolture apparente à l'égard de la construction dramatique telle qu'on l'entend habituellement. Les histoires de Charlot se passent d'exposition et de conclusion. Dès qu'apparaît le personnage à la badine — celui que Chaplin dans son commentaire appelle « le petit homme » — les présentations sont faites. Et il n'est pas besoin de conclusion parce que cette histoire n'est jamais finie : c'est celle d'un homme aux prises avec les événements et avec les êtres. On sait que le petit homme ne cessera jamais de se heurter aux puissants et d'être déçu par celle qu'il aime.

Comme ses courts métrages s'appellent *Charlot fait du cinéma*, ou *Charlot policeman*, *Les temps modernes* pourraient s'intituler « Charlot ouvrier » et *La ruée vers l'or*, « Charlot chercheur d'or ». Mais à partir de ce film, à partir de 1925, les avatars de Charlot ne sont plus l'effet de la seule fantaisie d'un inventeur de gags. Le monde des chercheurs d'or qui partent en files dans la neige vers les gisements de l'Alaska est une jungle sociale où les passions et les besoins élémentaires sont mis à nu. Le rêve de la richesse, la violence et la faim apparaissent ici sans le voile d'hypocrisie qui les dissimulent dans le monde policé. Le « petit homme » se débat dans une société dont les ressorts simplifiés sont d'autant plus significatifs.

Dès le début cet ours qui pourrait le manger et qu'il ne voit même pas indique que « le petit homme » échappe à la règle du jeu : il ne rêve pas de richesse mais d'amour vrai, il échappe à la violence par la ruse des faibles car il n'est jamais dominé par la volonté de puissance qui anime tous les autres et la faim même ne l'atteint pas, car il sait apprécier la saveur d'un godillot bien cuit. Cette manière de se jouer de la règle commune, d'échapper aux passions comme aux contraintes est la clef de tous les gags qui secouent la salle d'éclats de rire. Parce qu'il ne joue pas le jeu, Charlot tourne tous les obstacles et échappe à la nécessité par un secours inattendu qui va jusqu'au merveilleux. Nous rions de constater que les problèmes les plus graves — et même ceux de la vie et de la mort — sont résolus pourvu qu'on sache vivre dans un autre monde, celui de la désinvolture. Mais ce rire ne dispense jamais de sentir la gravité (et l'universalité) de ce qui est en cause : la vie d'un homme avec d'autres hommes — et notre vie même.

La définition bergsonienne du rire : « du mécanique plaqué sur de l'humain » ne s'applique pas ici. Elle vaut pour tous les comiques dont on rit. Mais on ne rit pas de Charlot. L'attitude de Charlot à l'égard de la société fait rire, ce qui est bien différent. Quand on rit d'un comique qui se rend ridicule à plaisir, le rire est une arme, il est cruel, c'est la condamnation et la sanction d'une faute contre l'ordre social. Il arrive que Charlot paraisse ridicule et que nous commencions à rire de lui. Mais le gag se développe et chacun aperçoit que Charlot a raison et qu'il aura raison du costaud ou du danger. Si nous continuons à rire ce n'est plus pour le condamner et se moquer de lui, c'est pour nous moquer de nous-même, du costaud et du danger. Ce rire-là n'est plus cruel, il est libérateur. Ce n'est plus un signe de connivence avec la violence ou la nécessité; à la suite de Charlot nous nous sommes libérés d'elles.

Ainsi les gags de Chaplin au lieu de relever du divertissement qui fait oublier la gravité de la vie, reposent les problèmes essentiels des rapports avec autrui dans leur véritable perspective, au delà de la convention. C'en serait assez pour justifier le sérieux profond de son comique. Mais il s'y ajoute — et particulièrement à partir de *La ruée vers l'or* — une conjonction assez rare du comique et du tragique

qu'on a souvent notée dans son œuvre. Car le personnage de Charlot ne s'en tient pas à une désinvolture à l'égard des puissants qui conduirait à un attachement assez voisin du dandysme (qui n'est pas absent de ses premiers films). Il est un domaine où Charlot ne joue pas, alors que tous les autres jouent, c'est celui de l'amour. La sentimentalité s'étale dans ses films et va jusqu'au ton du mélodrame (dans *Les lumières de la ville*). Elle a pu choquer certains esprits délicats qui auraient admis son détachement à l'égard des règles sociales (qui peut être le fondement commode d'un égoïsme bien compris) mais qui refusent la naïveté de cet engagement total dans la croyance en l'amour. Charlot ne prend pas au sérieux le désir de l'argent et la volonté de puissance auxquels chacun sacrifie, mais il croit à l'amour vrai dont chacun se moque. Il y croit jusqu'à l'impudeur des sentiments et jusqu'au désespoir. C'est assez pour que l'œuvre de Chaplin soit une source permanente de scandale. C'en est assez surtout pour expliquer l'incompatibilité totale entre Chaplin et l' « *american way of life* » qui appuie son credo sur la réussite et envoie les désespérés chez le psychiatre.

Ici se trouve aussi l'origine du tragique qui apparaît clairement dans *La ruée vers l'or*. Si Charlot réussit en se jouant à atteindre le but pour lequel tous les autres auraient donné leur vie — devenir milliardaire — il ne parvient pas à gagner l'amour d'une pauvre fille de saloon. Quelque espoir nous est sans doute laissé vers la fin, mais c'est, précise le commentaire de l'auteur, parce qu'il faut bien un *happy end*. Et Charlot-Chaplin se demande déjà si elle l'aime maintenant parce qu'il est devenu milliardaire. Nous savons que nous retrouverons Charlot aussi solitaire qu'auparavant, plein de tendresse, plein de pitié, plein d'amour, mais malheureux de n'être pas aimé — jusque dans *Limelight*.

J.-L. TALLENAY.

Imprimerie AUBIN, LIGUGÉ (Vienne).
D. L., 3e trimestre 1956. — Imprimeur, nº 1.370.
Directeur gérant : R.-C. CHARTIER.
N.M.P.P.

LE PÈRE MAYDIEU